



# Alternatives aux études de médecine

---

Lorsque la voie vers les études souhaitées est bouchée

## Rapport final

**Ursula Meidert & Julie Page**

### Personne de référence :

Ursula Meidert, lic. phil, collaboratrice scientifique

Recherche & développement

Institut d'ergothérapie, Département Santé

Université des sciences appliquées

Technikumstrasse 71, 8401 Winterthour

Tel.: 058 934 67 02

Courriel : [ursula.meidert@zhaw.ch](mailto:ursula.meidert@zhaw.ch)

Winterthour, le 12 février 2014

## Résumé

### Contexte

En Suisse, une pénurie de personnel spécialisé dans les institutions de soins est prévue. Le vieillissement de la population induit une demande croissante de prestations de soins et un besoin accru de personnel qualifié. D'après les prévisions, le fossé existant déjà entre l'offre et la demande en matière de personnel va encore se creuser, d'autant plus que des professionnels de santé prendront leur retraite dans les deux prochaines décennies et qu'il faudra assurer la relève. L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) indique, dans son communiqué du 16 mars 2010, que chaque année il manque 2500 professionnels des soins formés au degré tertiaire et que des mesures doivent être prises. Le recrutement en hausse de personnel qualifié à l'étranger va à l'encontre du Code de pratique mondial pour le recrutement international des personnels de santé de l'Organisation mondiale de la santé (OMS ; ci-après Code de pratique) qui invite les Etats membres à former eux-mêmes le maximum de personnel possible afin de couvrir leurs propres besoins.

### Objectif

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) voulait savoir, par le biais de la présente étude, si des personnes qui ne peuvent pas étudier la médecine en raison de la limitation des admissions, peuvent être récupérées pour d'autres professions de la santé. Tout porte à croire qu'au moins une partie des personnes refusées sont intéressées par une autre formation dans le domaine de la santé. On suppose également que les personnes refusées représentent une perte de forces potentielles pour la santé publique. Il faut examiner si elles ont des connaissances suffisantes des alternatives ou si des informations doivent leur être fournies. De plus, il faut éclaircir quelles autres formations sont effectuées ou planifiées et si les Hautes écoles spécialisées ont des capacités libres pour accepter de tels candidats. Par ailleurs, selon le besoin en information, des mesures ciblées doivent être élaborées et mises en place.

### Méthodes

Les questions posées aux étudiants en médecine représentaient une enquête complète qui a été menée de janvier à février 2013 en français et en allemand. La Conférence des recteurs des Universités suisses (CRUS) s'est chargée de l'envoi des questionnaires à 4014 personnes. Nous avons obtenu 38 % de réponses (n = 1448). Pour le questionnement des Hautes écoles spécialisées, 21 responsables des filières bachelor dans le domaine de la santé ont été contactés et questionnés par téléphone selon un guide. Ces interviews ont eu lieu de janvier à avril 2013.

### Résultats

En Suisse alémanique, 57 % (n = 644) des personnes ont réussi l'examen d'admission. En Suisse romande, 29 % (n = 82) ont réussi les examens de sélection intermédiaires, 20 % (n = 58) les ont réussis en partie, 31 % (n = 89) ont échoué et 19 % (n = 55) ne les ont pas passés.

La majorité des personnes interrogées qui s'étaient inscrites en 2011 à des études de médecine ont donné des motifs intrinsèques pour leur choix qui sont d'une importance capitale également pour la sélection d'autres professions de la santé.

Seuls 41 % des personnes interrogées (n = 539) connaissaient les offres de formation dans le secteur de la santé dans les Hautes écoles spécialisées. 362 personnes (28 %) s'y sont intéressées, dont 57 % (n = 205) pour la physiothérapie, 37 % (n = 134) pour les soins infirmiers, 32 % (n = 117) pour la profession de sage-femme, 17 % (n = 61) pour l'ergothérapie, 13 % (n = 46) pour la nutrition et diététique et 9 % (n = 32) pour la technique en radiologie médicale. 18 % de tous les sondés (n = 221) ont indiqué qu'ils auraient souhaité davantage d'informations sur les professions de la santé et les formations correspondante. Il apparaît que les formations dans les Hautes écoles spécialisées ne sont pas suffisamment connues chez les candidats. Selon nos propres données, les personnes qui ne sont pas admises en médecine disaient que davantage d'informations sur les alternatives à leur disposition et plus tôt (au gymnase) auraient été utiles.

61 % (n = 801) ont envisagé des alternatives à leurs études de médecine en Suisse : 86 % (688 personnes) d'autres études à l'Université ou dans une Ecole polytechnique fédérale (EPF), 25 % (n = 198) des études dans une Haute école spécialisée et 18 % (n = 141) des études de médecine à l'étranger. 12 % (n = 94) ont pris en compte des études dans une école supérieure et 8 % (n = 61) un apprentissage professionnel. 221 personnes (16 %) ont envisagé une autre formation dans le domaine de la santé dont 51 % (n = 112) pour une formation dans une Haute école spécialisée, 31 % (n = 69) pour une formation dans une école supérieure et 18 % (n = 40) pour un apprentissage professionnel.

Trois quarts des candidats refusés restent à l'Université et commencent d'autres études (n = 338), la moitié d'entre eux (n = 197) dans le domaine des sciences naturelles. 20 % (n = 97) commencent des études dans une Haute école spécialisée. Par ailleurs, un tiers (n = 23) des orientations mentionnées le sont dans le domaine de la santé.

Le questionnaire des Hautes écoles spécialisées a montré que, dans toute la Suisse, les places sont limitées dans les filières Ergothérapie, Sage-femme, Nutrition et diététique ainsi que Physiothérapie. La demande en places d'étude dépasse parfois l'offre de loin. Seules les filières Soins infirmiers et Technique en radiologie médicale ont des capacités et peuvent, pour le moment, accepter encore des candidats.

L'enquête a également montré qu'en Suisse il existe des particularités structurelles qui rendent l'étude d'une profession de la santé dans une Haute école spécialisée inattrayante pour des personnes ayant fréquenté un gymnase (selon le canton un collège ou un lycée).

### **Recommandations et marche à suivre**

Les recommandations consistent en mesures communicatives et structurelles. Les premières sont d'abord davantage de publicité pour les professions de la santé en général, ensuite, un autre type de communication qui montre bien le spectre des différents profils et clairement les possibilités de carrière et enfin, une meilleure information des élèves de gymnases sur les

professions de la santé. De plus, il faut indiquer aux étudiants refusés aux études de médecine les alternatives qui leur sont proposées et leur signaler les offres de conseil pour une réorientation. En ce qui concerne les mesures structurelles, il est recommandé de proposer davantage de places d'études pour les professions de la santé et la médecine dans la ligne du Code de pratique de l'OMS auxquelles s'ajouterait la création de plus de places de formation pratique. Il est également conseillé d'harmoniser le plus possible les conditions d'admission pour les professions de la santé dans les Hautes écoles spécialisées avec celles des études en médecine pour que les étudiants des gymnases ne voient pas d'obstacle lors du choix d'études dans une Haute école spécialisée.

La marche à suivre prévoit que les résultats de la présente étude seront présentés conjointement à ceux de l'étude PROGES Pronostics Professions de la santé, ergothérapie, physiothérapie et sages-femmes 2025) actuellement menée par le Bureau des sciences de la santé de la ZHAW (Université des sciences appliquées) aux partenaires de l'OFSP et aux milieux intéressés. L'OFSP envisage une présentation des résultats dans le cadre du « Masterplan Formation aux professions des soins » qui a pour objectif d'accroître le nombre de diplômes décernés dans les professions de la santé. De plus, l'étude sera présentée à la Commission des professions médicales (MEBEKO), à la Commission interfacultés médicale suisse (CIMS) et à la Conférence universitaire suisse (CUS) ainsi qu'à la Conférences des recteurs des Universités suisses (CRUS), au Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI et aux services d'orientation professionnelle.

## Remerciements

### Nous tenons à remercier

- Monsieur Kurt Wechsler de la Conférence des recteurs des Universités suisses (CRUS) pour les précieux commentaires concernant le questionnaire et pour l'envoi de celui-ci aux candidats aux études de médecine ;
- Madame Natalie Weber et Madame Maria Hodel de l'Office fédéral de la santé publique pour notre agréable collaboration ;
- Toutes les personnes qui ont participé à l'enquête et aux deux tests préliminaires ainsi que toutes les personnes qui se sont mises à notre disposition pour une interview.

## Collaborateurs du projet

**P<sup>r</sup> Dr. Julie Page**, responsable du projet

Recherche & développement

Institut d'ergothérapie, Département Santé

Université des sciences appliquées de Zurich (ZHAW)

**Ursula Meidert**, lic. phil., collaboratrice scientifique

Recherche & développement

Institut d'ergothérapie, Département Santé

Université des sciences appliquées de Zurich (ZHAW)

## Table des matières

1.	Genèse, objectifs et questions de l'étude .....	8
1.1	Genèse de l'étude.....	8
1.2	Cadre théorique.....	9
1.3	Buts de l'étude.....	11
1.4	Questions.....	11
2.	Procédure méthodique .....	12
2.1	Questions posées aux candidats aux études en médecine .....	12
2.2	Enquête auprès des Hautes écoles spécialisées.....	14
3.	Résultats des questions posées aux candidats en médecine.....	15
3.1	Retours .....	15
3.2	Données sociodémographiques .....	16
3.3	Inscription aux études de médecine .....	18
3.4	Test d'aptitude pour les études en médecine.....	19
3.5	Année de transition .....	23
3.6	Changement de filière et nouvelle orientation .....	25
3.7	Satisfaction de la situation du moment.....	29
3.8	Motifs du choix de la médecine .....	30
3.9	Sources d'information pour le choix des études.....	33
3.10	Formations comme alternatives aux études de médecine .....	34
3.11	Connaissance des autres offres de formation.....	38
3.12	Intérêt pour d'autres formations dans le domaine de la santé .....	41
3.13	Recherche d'informations concernant les formations dans le domaine de la santé.....	42
3.14	Plus d'informations souhaitées sur d'autres formations dans le domaine de la santé .....	45
3.15	Commentaires .....	47
3.16	Résumé de l'interrogation des candidats aux études de médecine .....	48
4.	Résultat de l'interrogation des Hautes écoles spécialisées.....	49
4.1	Exploitation des données issues des interviews .....	49
4.2	Capacités et occupation des filières .....	49
4.3	Procédure d'admission .....	51
4.4	Postulation des étudiants.....	51
4.5	Résumé de l'enquête menée auprès des responsables de filières bachelor .....	53
5.	Réponse aux questions de recherche et discussion des résultats, limitations .....	55
5.1	Réponses aux questions de la recherche et discussion des résultats .....	55
5.2	Limitations.....	60
6.	Recommandations et marche à suivre .....	61
6.1	Mesures de communication .....	61
6.2	Mesures structurelles.....	62
6.3	Marche à suivre .....	62
	Bibliographie.....	64
	Annexes .....	66
A :	Invitation à participer à l'enquête sur les candidats en médecine .....	66
B :	Rappel et remerciements aux candidats en médecine .....	66
C :	Questionnaire pour ceux / celles qui veulent ou auraient voulu faire leurs études de médecine .....	66
D :	Guide sur l'enquête auprès des responsables de filières dans les Hautes écoles spécialisées .....	66
E :	Estimations sexospécifiques.....	66

## Index des tableaux

Tableau 1 :	Aperçu des questions, méthodes et groupes cibles .....	12
Tableau 2 :	Aperçu sur les filières des Hautes écoles spécialisées questionnées .....	14
Tableau 3 :	Envoi des questionnaires et perte sur distribution.....	15
Tableau 4 :	Réponses au questionnaire par sexe et région linguistique .....	16
Tableau 5 :	Aperçu des interviews menés et données sommairement récoltées.....	49
Tableau 6 :	Aperçu du nombre de places d'études et de leur occupation.....	50

## Index des illustrations

Illustration 1 :	Canton de domicile des sondés au moment de l'enquête .....	17
Illustration 2 :	Canton de provenance des sondés .....	18
Illustration 3 :	Orientation choisie.....	18
Illustration 4 :	Inscriptions par Université .....	19
Illustration 5 :	Taux de réussite du numerus clausus en Suisse alémanique .....	20
Illustration 6 :	Approbation des propositions en relation avec une décision négative.....	21
Illustration 7 :	Résultats des examens intermédiaires chez les étudiants de Suisse romande .....	21
Illustration 8 :	Approbation des propositions en relation avec la décision négative .....	22
Illustration 9 :	Accomplissement d'une année intermédiaire .....	23
Illustration 10 :	Activités pendant l'année intermédiaire .....	24
Illustration 11 :	Etudes pendant l'année intermédiaire .....	24
Illustration 12 :	Désir de continuer les études ou d'une nouvelle orientation .....	25
Illustration 13 :	Formation selon la nouvelle orientation.....	26
Illustration 14 :	Etudes universitaires après une réorientation.....	26
Illustration 15 :	Etudes dans une Haute école spécialisée après une réorientation .....	27
Illustration 16 :	Formations dans une école supérieure (ES) après une réorientation .....	28
Illustration 17 :	Formations professionnelles après une réorientation.....	28
Illustration 18 :	Satisfaction de la situation suivant la sélection .....	29
Illustration 19 :	Satisfaction de la situation du moment .....	30
Illustration 20 :	Motifs du choix des études .....	31
Illustration 21 :	Décision du choix des études .....	32
Illustration 22 :	Décision en faveur de la médecine .....	33
Illustration 23 :	Evaluation des sources d'information importantes concernant les études médecine .	34
Illustration 24 :	Autres formations envisagées.....	34
Illustration 25 :	Autres pays envisagés pour des études de médecine .....	35
Illustration 26 :	Filières universitaires envisagées (Uni et EPF) .....	36
Illustration 27 :	Filières envisagées dans les Hautes écoles spécialisées .....	36
Illustration 28 :	Formations envisagées dans une école supérieure .....	37
Illustration 29 :	Apprentissages professionnels envisagés .....	37
Illustration 30 :	Degré de connaissance des formations des HES dans le domaine de la santé.....	38
Illustration 31 :	Intérêt pour des formations HES dans le domaine de la santé.....	38
Illustration 32 :	Intérêt pour des formations dans le domaine de la santé au niveau HES.....	41
Illustration 33 :	Recherche d'informations concernant les formations dans le domaine de la santé ....	42
Illustration 34 :	Formation pour lesquelles des informations ont été recherchées.....	43
Illustration 35 :	Sources d'informations sur d'autres professions de la santé .....	44
Illustration 36 :	Plus d'informations souhaitées sur les professions de la santé ?.....	45
Illustration 37 :	Le système d'enseignement en Suisse.....	59

# 1. Genèse, objectifs et questions de l'étude

Le contexte qui a présidé à cette enquête sera exposé ci-après ainsi que les objectifs et les questions concernant les alternatives aux études de médecine.

## 1.1 Genèse de l'étude

En Suisse, comme dans les autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), on prévoit un manque de personnel qualifié dans les institutions de la santé (Jaccard Ruedin & Weaver, 2009). Dans ces pays, le vieillissement de la population induit une demande accrue des prestations de soins et, par suite, un besoin supplémentaire de personnel qualifié (Jaccard Ruedin & Widmer, 2010). Le fossé existant déjà entre l'offre et la demande va encore se creuser d'après les prévisions. De plus, dans les deux prochaines décennies, un nombre croissant de professionnels de la santé devra être remplacé en raison des départs à la retraite (*ibidem*). A moins de recourir à des mesures dans la planification et le pilotage du personnel, les prestataires se verront obligés de combler la pénurie de personnel en engageant des effectifs de l'étranger. Aujourd'hui déjà, on recrute autant de personnes à l'étranger qu'il en est formé en Suisse (cf. Statistique de la Croix-Rouge suisse [CRS], 2012<sup>1</sup>). De cette manière, le manque de personnel est comblé à court terme, mais crée une situation de dépendance vis-à-vis des autres systèmes de santé et déplace le problème dans d'autres pays (Jaccard Ruedin & Widmer, 2010). De plus, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a adopté, en mai 2010, un Code de pratique mondial pour le recrutement international des personnels de santé dans lequel les Etats membres sont invités de former eux-mêmes le plus possible de personnel suffisant afin de couvrir leurs propres besoins (OMS, 2010 ; Office fédéral de la santé publique, 2011). L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) constate dans un communiqué du 16 mars 2010 qu'il manque chaque année 2500 personnes qualifiées du degré tertiaire et que des mesures doivent être prises. Le but avoué consiste à atteindre davantage d'obtentions de diplômes<sup>2</sup>.

En Suisse – comme dans bien d'autres pays européens – une limitation des admissions (*numerus clausus*) s'applique depuis 1998 pour les études en médecine humaine (pour la médecine vétérinaire depuis 1999 et pour la médecine dentaire depuis 2004) dans les Universités de Bâle, Berne, Fribourg et Zurich. Réunies, ces universités forment un pool d'admission. Les capacités d'admission de ce pool sont fixées à nouveau chaque année et sont passées entre 2000 et 2010 de 923 à 1064 places (Office fédéral de la santé publique, 2011). Ce chiffre passe, pour le semestre d'automne 2013, à 1468 places pour les études en médecine humaine<sup>3</sup>. Le *numerus clausus* est appliqué dès que le nombre des inscriptions dépasse de 120 % le nombre de places d'études disponibles. Aux Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel, les étudiants sont acceptés en première année sans test de sélection. Celle-ci a lieu par le biais

---

<sup>1</sup> Source : <http://www.redcross.ch/activities/health/hocc/d02a03-fr.php>, consulté le 28.8.2013

<sup>2</sup> Source : <http://www.sbfi.admin.ch/index.html?lang=fr&msg-id=32256%2E>, consulté le 11.9.2012

<sup>3</sup> Source : <http://www.crus.ch/information-programme/anmeldung-zum-medizinstudium/vd/disziplinspezifische-aufnahmekapazitaeten.html>, consulté le 20.4.2013

des examens à la fin de la première année d'études. On parla alors d'un « numerus clausus caché » (Office fédéral de la santé publique, 2011).

Selon la Statistique de la Conférence des recteurs des Universités suisses (CRUS), en 2012, env. 5109 personnes se sont inscrites en médecine humaine, dentaire ou vétérinaire dans l'une des sept universités suisses<sup>4</sup>. Les capacités d'accueil pour les études en médecine humaine étaient cependant de 1137 places pour lesquelles 4305 personnes s'étaient inscrites. Pour l'année 2013, 4419 personnes s'étaient annoncées rien qu'en médecine humaine (au total 5367 personnes pour les trois branches de médecine)<sup>5</sup>, pour 1468 places (au total 1780). Trois quarts des candidats doivent donc être refusés ou le sont, comme pratiqué en Suisse romande, après une année d'études (« numerus clausus caché »).

## 1.2 Cadre théorique

S'agissant du choix des étudiants, des modèles de différentes branches de recherche entrent en ligne de compte. Ils se focalisent sur différents aspects du choix de la formation. Les modèles marqués sociologiquement illustrent surtout la perspective structurelle dans laquelle le passage du gymnase à la Haute école apparaît. Au centre ce sont notamment la sélection et la reproduction d'arguments en faveur de la formation ou contre celle-ci. Les modèles psychologiques comprennent surtout des aspects de la prise de décision et de la gestion de cette tranche de vie. Des modèles de carrière considèrent aussi bien des facteurs structurels qu'individuels (Bieri et al., 2008).

Le modèle de Tutt (1997), par exemple, postule différentes phases pour la prise de décision. D'abord, c'est une phase d'incitation au processus dans lequel les parents, les enseignants et les connaissances ainsi que l'opinion de base de l'élève jouent un grand rôle et il s'agit surtout d'une décision d'ordre général pour des études. Une phase de recherche et de sélection préalable s'y rattache dans laquelle différentes branches et différents lieux d'étude sont pris en considération et sont surtout marqués par le domicile, les conseils pour les études et les médias. Suit une phase d'évaluation dans laquelle les alternatives sont comparées entre elles. Dans cette phase, des séances d'information, la fréquentation de cours et des entretiens avec des étudiants sont importants. Dans la phase décisionnelle, les personnes optent pour des études et les mêmes facteurs s'appliquent que dans la phase d'évaluation. La phase de confirmation commence après le début des études. Dans celle-ci, les différentes décisions prises sont examinées. Les informations à disposition concernant les études et l'endroit où elles ont lieu sont ici importantes (d'après Hachmeister et al, 2007).

Guggenberger et Kellermann (1991) décrivent le choix des études comme un processus décisionnel influencé par de multiples facteurs. Ce faisant, les auteurs exposent ceux-ci en distinguant un niveau individuel et un niveau institutionnel et sociétal. Le premier est influencé par les origines, les aptitudes et les centres d'intérêt. Des influences à court terme, telles que les conseils, les dissuasions et les recommandations de certaines personnes jouent ici un rôle

---

<sup>4</sup> Source : <http://www.crus.ch/information-programme/anmeldung-zum-medizinstudium.html#allg>, consulté le 11.9.2012

<sup>5</sup> Source : <http://www.crus.ch/information-programme/anmeldung-zum-medizinstudium/anmeldungen-2013-in-der-medizin.html> consulté le 20.4.2013

mineur. Sur le plan sociétal, ce sont surtout les mesures de politique de l'enseignement qui influencent le choix des études. Comme autres facteurs d'influence, les auteurs prennent la situation du marché du travail, les perspectives professionnelles ainsi que les courants idéologiques et les discussions publiques. Ils soulignent, en se référant à des enquêtes plus anciennes de Stigel (1984), l'importance des caractéristiques sociodémographiques des étudiants débutants, telles que le sexe, l'origine sociale et régionale. Les déterminants institutionnels du système d'enseignement, p. ex., le type d'autorisation d'accès à une Haute école obtenu et la motivation sont des facteurs d'influence importants pour le choix des études (d'après Hachmeister et al, 2007).

Windolf (1992) part en outre de l'idée que le choix d'une filière d'étude ne marque pas seulement la préférence pour certains contenus didactiques, mais aussi l'option d'une profession et d'un avenir (d'après Hachmeister et al, 2007).

Les modèles montrent clairement que le choix des études constitue un processus qui est influencé, d'une part, par des facteurs structurels, tels que l'accès aux études et l'offre et, d'autre part, par des facteurs individuels, tels que les aptitudes, les centres d'intérêt et l'origine. En ce qui concerne les facteurs individuels, ce sont les intérêts personnels qui se trouvent au centre. Contrairement à d'autres, comme, p. ex., l'origine ou le sexe, ceux-ci sont influençables et sont considérés comme particulièrement importants pour des études dans le domaine de la santé. Ainsi, p. ex., dans la plupart des filières relevant de ce domaine, la motivation est examinée lors de la procédure d'admission.

Les motifs et les intérêts personnels sont prépondérants pour le choix des études pour savoir si, en cas d'échec, les candidats peuvent être recrutés pour une autre profession de la santé. Une étude de Bieri Buschor, Denzler et Keck (2008) interrogeant 1460 maturants dans neuf cantons de Suisse alémanique montre que ceux qui veulent entreprendre des études de médecine se distinguent clairement des autres par leur motivation. Ainsi, les personnes intéressées par des études en médecine visent plus souvent une orientation sociale et scientifique dans leur choix d'étude. D'autres motifs, tels que le marché du travail, la carrière ou l'orientation de l'action arrivaient au deuxième rang pour les élèves ayant réussi leur maturité. Une enquête menée en Allemagne auprès de 600 étudiants en médecine en 2003/2004 a donné les réponses les plus fréquentes suivantes pour la motivation de leur choix : « intérêt scientifique/médical », « s'occuper de personnes » et « activité intéressante et variée ». Des motifs tels que « modèle familial », « reconnaissance sociale élevée », « bonne rémunération », « place de travail assurée » et « bonnes chances de carrière » n'ont été que rarement mentionnées (Köhler, Kaiser & Napp, 2004). L'étude de Sönnichsen, Donner-Banzhoff et Baum (2005) montre que ceux qui commencent des études en médecine indiquent aussi des motifs à orientation sociale comme « vouloir travailler avec des personnes » et « pouvoir aider ». L'importance la plus faible est accordée à : « la profession de médecin se concilie bien avec la famille » et une « reconnaissance sociale élevée ». Ces résultats permettent de conclure que les personnes qui étudient ou veulent étudier la médecine sont motivées intrinsèquement, ont un intérêt certain pour la médecine et à travailler avec et pour des personnes.

Dans une étude menée en Allemagne (Schache & Lau, 2011), des motifs semblables ont été avancés par des personnes interrogées qui travaillent dans différentes professions de la santé : soins aux personnes âgées, soins aux malades, sages-femmes et personnel médical spécialisé. Les 600 personnes interrogées en formation ont donné les motifs suivants pour leur choix professionnel : « vouloir aider les autres », « contact avec des personnes », « vouloir soigner des personnes », « perspectives d'une activité intéressante » et « le sentiment de pouvoir faire quelque chose qui a un sens ».

La motivation des personnes qui étudient ou veulent étudier la médecine sont très proches de ceux invoqués par celles qui choisissent une formation dans d'autres professions de la santé. On peut donc en conclure au vu des motifs il y a de fortes chances que les personnes qui ne peuvent étudier la médecine en raison de la limitation des admissions pourraient être recrutées pour une formation dans d'autres domaines de la santé.

### 1.3 Buts de l'étude

Le projet de recherche sectoriel de l'OFSP sur la réorientation des personnes qui n'ont pas eu de place pour des études de médecine en raison de la limitation des admissions vers d'autres professions de la santé se fonde sur l'hypothèse qu'au moins une partie de ces candidats refusés présentent un intérêt certain pour une autre formation dans le domaine de la santé. Il est également supposé que ces personnes représentent des forces potentielles perdues pour ce domaine. Il faut maintenant examiner si elles ont suffisamment de connaissances sur les alternatives comme celles en filières de bachelor : ergothérapie, nutrition et diététique, sage-femme, technique en radiologie médicale, soins infirmiers ainsi que physiothérapie au niveau des Hautes écoles spécialisées ou si des informations supplémentaires s'imposent. De plus, il faut savoir quelles autres formations peuvent être suivies ou planifiées et si les Hautes écoles spécialisées ont des places d'accueil à disposition pour ces candidats. Selon le besoin d'information ou de coordination, des mesures ciblées doivent être élaborées et mises en place.

### 1.4 Questions

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP), division Professions de la santé, section Exécution professions de la santé, voudrait savoir par la présente étude si des améliorations ciblées peuvent être entreprises dans la situation des formations des professions de la santé au niveau tertiaire. A ce sujet, il a formulé les questions suivantes :

- a) Quelle formation suivent les étudiants qui se sont inscrits pour une place en médecine mais ont été refusés en raison de la limitation des admissions (analyse de la situation effective) ?
- b) Comment se présente actuellement la charge des capacités d'accueil d'autres professions de la santé au niveau tertiaire (analyse de la situation effective) ?
- c) Existe-t-il un besoin d'information ou de coordination ?
- d) Dans l'affirmative, élaborer des mesures ciblées et les mettre en place.

## 2. Procédure méthodique

Pour les trois questions centrales (a à c, cf. 1.4 Questions), la méthode choisie consistait en deux questionnaires séparés (cf. tableau 1) : pour la question Quelles formations suivent les personnes refusées en médecine et la question sur le besoin en information ou en coordination, les candidats ont été interrogés en ligne. Pour la question sur les capacités en place d'accueil des HES ce sont toutes les Hautes écoles spécialisées de Suisse qui proposent des filières de bachelor dans le domaine de la santé qui ont été interrogées (cf. tableau 2).

**Tableau 1: Aperçu des questions, méthodes et groupes cibles**

Questions	Méthodes	Groupes cibles
Quelle formation suivent les candidats en médecine refusés en raison de la limitation des admissions ? (situation effective)	Questionnaire en ligne en français et en allemand. Enquête complète sur une année de candidature.	Les candidats refusés pour les études de médecine (y c. vétérinaire et dentaire ainsi que chiropractie) de l'année 2011.
Quelle est actuellement la charge des capacités d'accueil en formation d'autres professions de la santé au niveau tertiaire ? (situation effective)	Interviews par téléphone suivant un guide	Tous les responsables de filières bachelor dans le domaine de la santé dans les Hautes écoles spécialisées de Suisse.
Existe-t-il un besoin en information ou en coordination ?	Relevé de la question dans le questionnaire destiné aux candidats. Question posée aux Hautes écoles spécialisées qui mettent en place des stratégies de communication pour savoir si, de leur point de vue, il existe un besoin en information.	Candidats aux études en médecine et responsables de filières bachelor dans le domaine de la santé dans les Hautes écoles spécialisées de Suisse.

### 2.1 Questions posées aux candidats aux études en médecine

Pour questionner les candidats aux études en médecine, une enquête en ligne a été prévue pour des raisons de temps et de coûts. Pour le développement du questionnaire, on a d'abord effectué une recherche bibliographique pour avoir recours aux instruments existants. Pour certaines questions portant sur le choix des études ainsi que la situation, les objectifs et les attentes, nous nous sommes fondés, d'une part, sur le questionnaire des nouveaux étudiants durant le semestre d'hiver 2007/2008 (Heine et al., 2008) posé par le Système d'information des Hautes écoles *Hochschul Informations System GmbH* (HIS). D'autre part, nous avons considéré le questionnaire du centre pour l'assurance et le développement de la qualité de l'Université Johannes Gutenberg de Mainz (*Zentrum für Qualitätssicherung und -entwicklung*) pour son questionnaire à l'entrée des étudiants au semestre d'hiver

2008/2009 (ZQ, 2010). De plus, le rapport de recherche sur le choix d'études des maturants (*Berufs- und Studienwahl von Maturanden und Maturandinnen* ; Bieri Buschor, Denzler & Keck, 2008) a été ajouté ainsi que les trois publications suivantes d'abord sur Des études de médecine et ensuite ? (*Medizinstudium – und was dann?* ; (Köhler, Kaiser & Napp, 2004), ensuite sur les Motifs, objectifs professionnels et attentes de étudiants qui entament leurs études en médecine (*Motive, Berufsziele und Hoffnungen von Studienanfängern im Fach Medizin* ; Sönnichsen, Donner-Banzhoff & Baum, 2005) et enfin sur la Motivation élevée au début : vers la motivation des étudiants en médecine pendant la première année (*Hochmotiviert am Start: Zur Studienmotivation von Medizinstudenten während des ersten Studienjahres* ; Fabry & Giesler, 2007). Nous avons encore considéré les motifs du choix de la profession et les perspectives professionnelles – une analyse des professions de la santé choisies (*Berufswahlmotive und berufliche Perspektiven – Eine Analyse ausgewählter Gesundheitsberufe* ; Schache & Lau, 2011). La majorité des questions a cependant été spécialement formulée pour l'enquête. Le questionnaire comprend au total 46 questions avec 94 points (cf. annexe A). Le questionnaire contient des enchaînements de questions (*skip-pattern*) qui tiennent compte de parties importantes du questionnaire, quelle que soit la réponse.

Le questionnaire a été présenté à l'OFPS et la CRUS, complété par quelques points et adapté. Ensuite une première enquête pilote a été menée avec six étudiants de la filière Psychothérapie de la ZHAW. Ils avaient voulu à l'origine étudier la médecine mais n'avaient pas été admis à ces études en raison du résultat du test du *numerus clausus*. Huit questions supplémentaires ont encore été posées à ces personnes concernant la compréhension des points ou sur des points ou propositions de réponse manquants ou superflus et selon les suggestions. Le questionnaire a été légèrement adapté sur la base des réactions et ensuite programmé selon l'outil en ligne « *Survey Monkey* ». Un autre test pilote a été soumis à six autres personnes du même groupe cible et s'est déroulé de manière satisfaisante.

Le questionnaire, la lettre d'accompagnement et le rappel ont été traduits en français. Le questionnaire a été également programmé de sorte que deux versions linguistiques soient à disposition.

Pour l'enquête, toutes les personnes issues de la banque d'adresses de la CRUS qui s'étaient inscrites en 2011 pour des études de médecine ont été contactées, soit un total de 4014 personnes. L'invitation à participer à l'enquête a été envoyée par la CRUS par courriel. Elle mentionnait le sens et la finalité de l'enquête et fournissait des informations sur son déroulement. Le lien vers l'enquête en ligne figurait dans le courriel de sorte que les personnes contactées ont pu commencer à répondre directement au questionnaire en cliquant sur le lien (cf. annexe B).

Le courriel avec le lien vers le questionnaire a donc été envoyé à 4014 personnes le 14 janvier 2013 et 196 n'ont pu être remis (4,9 %, cf. 3.1 Retours). Le 30 janvier 2013, un rappel a été envoyé dans lequel on remerciait en même temps tout le monde pour la participation. De cette manière, d'une part, les personnes qui avaient participé dans les délais étaient remerciées et, d'autre part, les personnes qui ne l'avaient pas encore fait étaient

motivées. Le deuxième courriel a été envoyé à encore 3818 destinataires donc 4,9 % de moins, car une partie des adresses s'était révélée non valable (perte à la distribution, cf. 3.1 Retours). La fin de l'enquête était fixée au 8 février 2013.

Les données de l'enquête ont été téléchargées par l'outil de questionnaire Internet le 19 février 2013 mettant ainsi définitivement un terme à cette procédure. Avec le programme de statistiques « SPSS 19 », les deux jeux de données (français et allemand) ont été rassemblés, nettoyés et évalués.

## 2.2 Enquête auprès des Hautes écoles spécialisées

Pour cette enquête, un guide a été développé pour une interview à demi-standardisée. Celle-ci comprend trois blocs de questions avec chacun 16 questions ouvertes sur les places d'accueil de la filière, la procédure d'admission et le recrutement des étudiants (cf. annexe D). Le guide était également traduit en français.

Les enquêtes ont débuté le 21 janvier 2013 et ont pris fin le 19 avril 2013. Les interviews à la ZHAW ont été menées en présence des personnes concernées ; tous les autres entretiens ont eu lieu par téléphone. Pour la HES-SO, les responsables de filières n'ont pas été questionnés sur tous les sites mais les données et les indications pour les soins et la technique en radiologie médicale ont été sommairement relevées. 21 interviews ont été menées au total. Les données ont été saisies en permanence et évaluées avec le logiciel Microsoft Excel.

**Tableau 2 : Aperçu sur les filières des Hautes écoles spécialisées questionnées**

Haute école spécialisée	Ergothérapie	Nutrition et diététique	Sages-femmes	Technique en radiologie médicale	Soins	Physiothérapie
FH Berne		✓	✓		✓	✓
FH Suisse occidentale					✓	
HES-SO	✓	✓	✓	✓	✓	✓
SUPSI	✓				✓	✓
ZHAW	✓		✓		✓	✓

### 3. Résultats des questions posées aux candidats en médecine

Les résultats de l'enquête menée auprès des candidats aux études en médecine sont présentés ci-après, en commençant par le taux de participation et la composition sociodémographique des participants.

#### 3.1 Retours

La CRUS a envoyé 4014 courriels au total, dont 2690 en allemand (67 %) et 1324 en français (33 %). La langue s'est alignée sur celle de l'inscription à la CRUS. La perte de distribution par des courriels non arrivés à destination était de 196 pour le premier envoi, ce qui représente une proportion de 4,9 % (3,7 % en allemand et 7,3 % en français). Lors du deuxième envoi, le rappel a été adressé encore à 3818 personnes. 13 d'entre elles n'étaient pas joignables (0,3 %). La perte sur distribution était au total de 5,2 % (cf. tableau 3).

**Tableau 3 : Envoi des questionnaires et perte sur distribution**

	<b>Allemand</b>	<b>Français</b>	<b>Total</b>
Envoi questionnaires	2690	1324	<b>4014</b>
Perte distribution	100	96	<b>196</b>
Rappel	2590	1228	<b>3818</b>
Perte distribution	5	8	<b>13</b>
Total perte sur distribution en %	3,9%	7,9%	<b>5,2%</b>

1449 personnes ont cliqué sur le questionnaire. L'une d'entre elles n'a répondu à aucune question et a été, de ce fait, exclue de l'analyse. Sur les 1448 personnes qui ont rempli le questionnaire, on comptait 1004 alémaniques (69,3 %) et 404 francophones (30,7 %).

Toutes les personnes n'ont pas rempli complètement le questionnaire, mais interrompu la procédure en cours de route. 203 personnes l'ont fait, les 1235 restantes l'ont rempli jusqu'à la fin. De même certains points des questions ont été laissés de côté. Par conséquent, le nombre de personnes ayant répondu change légèrement selon la question. Leur nombre est toujours mentionné entre parenthèses dans le texte.

Le taux de réponse était de 37,9 % au total. En Suisse alémanique, il était un peu plus élevé avec 38,8 % qu'en Suisse romande avec 32,9 %. 72,1 % des questionnaires ont été remplis en allemand (n = 1044) et 27,9 % en français (n = 404). Ces proportions reflètent plus ou moins la répartition linguistique dans la population. Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS)<sup>6</sup>, la part de personnes germanophones par rapport à la population suisse était en 2010 de 65,6 %, de francophones de 22,8 % et d'italophones de 8,4 %. Comme l'enquête n'a été pro-

<sup>6</sup> Source : Office fédéral de la Statistique: <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html>, consulté le 20.4.2013

posée qu'en français et en allemand, les candidats parlant l'italien se sont répartis sur ces deux groupes linguistiques.

Si l'on considère le taux de réponses selon le sexe, il apparaît clairement que les femmes ont été plus nombreuses à répondre que les hommes : la proportion des femmes inscrites à des études de médecine était de 62,7 %, celles des participantes à l'enquête de 68,5 % (hommes resp. 37,3 % et 31,5 %) (cf. tableau 4).

Le taux de réponses comparé au nombre d'inscriptions était le plus élevé pour les Universités de Bâle (36 %, n = 268) et Neuchâtel (35,1 %, n = 26), suivies de Berne (31,7 %, n = 312), Fribourg (30,5 %, n = 82) et Zurich (28,4 %, n = 475). Lausanne avec 24,4 % (n = 150) et Genève avec 22,6 % (n = 120) affichent par contre des taux plus bas.

Les taux de réponse peuvent être considérés comme satisfaisants, la participation par sexe et région linguistique correspond, malgré d'infimes distorsions, à celle de l'ensemble de base.

**Tableau 4 : Réponses au questionnaire par sexe et région linguistique**

	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
Envoi questionnaires	1498	2516	<b>4014</b>
Réponses	456	992	<b>1448</b>
Réponses en % avant perte distribution	30,4 %	39,4 %	<b>36.1 %</b>

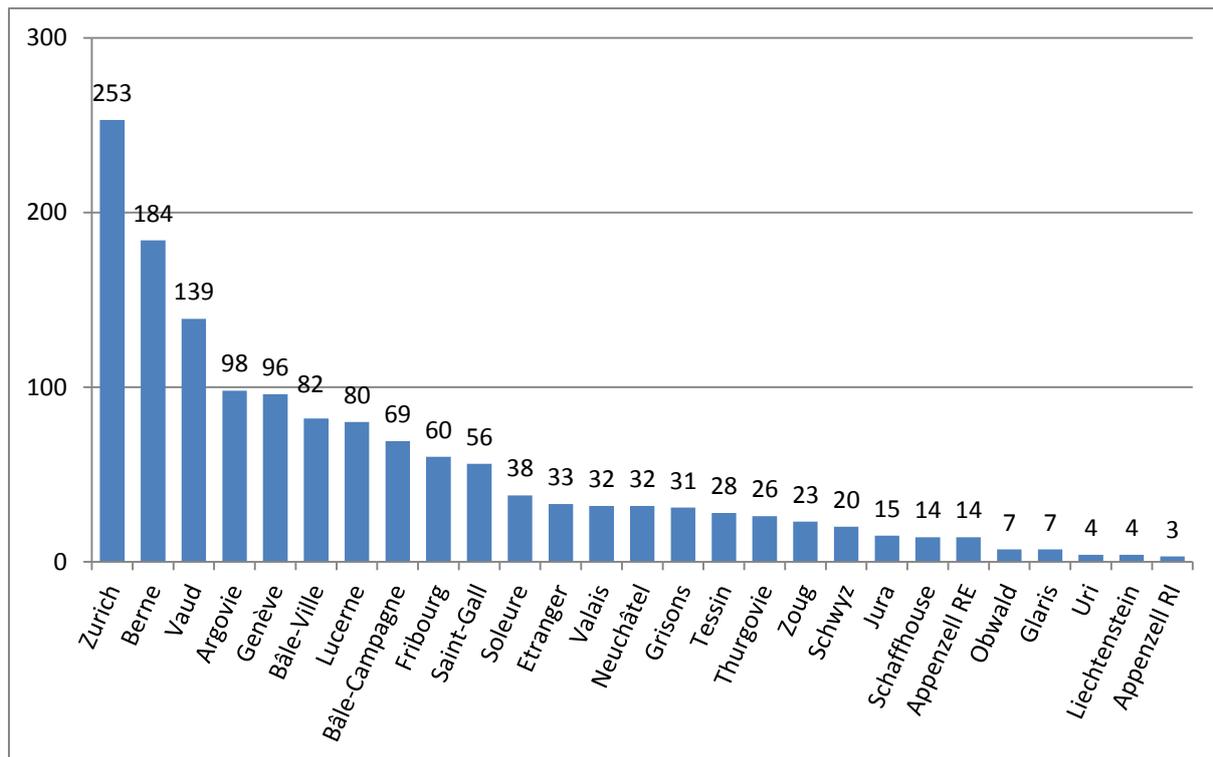
### **3.2 Données sociodémographiques**

Sur les 1448 personnes ayant répondu, 31,5 % étaient des hommes (n = 456) et 68,5 % des femmes (n = 992). L'année de naissance la plus souvent mentionnée était 1992 (29,7 %, n = 430) suivie par 1991 (27,1 %, n = 393), 1990 (14,2 %, n = 205) et 1989 (6,4 %, n = 93). La majorité de sondés entamait donc sa vingtième année au moment de l'enquête. 12 % des personnes interrogées étaient plus jeunes (années de naissance 1993, 1994 et 1995, n = 174). 10,6 % (n = 153) avaient 24 ans et plus.

Pratiquement la moitié des personnes interrogées (49 %, 710 sur 1448 personnes) ont réussi leur maturité en 2011, un tiers (32 %, n = 464) en 2010. 18 % (n = 260) avant 2010 et 14 personnes (1 %) ne savaient plus l'année exacte.

La majorité des sondés étaient domiciliés dans le canton de Zurich au moment de l'enquête (17,5 %, n = 253), suivi du canton de Berne (12,7%, n = 184), du canton de Vaud (9,6 %, n = 139) et du canton de Genève (6,6 %, n = 96). 33 personnes (2,3 %) étaient domiciliées à l'étranger et quatre personnes au Liechtenstein (0,3%) (cf. illustration 1).

**Illustration 1 : Canton de domicile des sondés au moment de l'enquête**

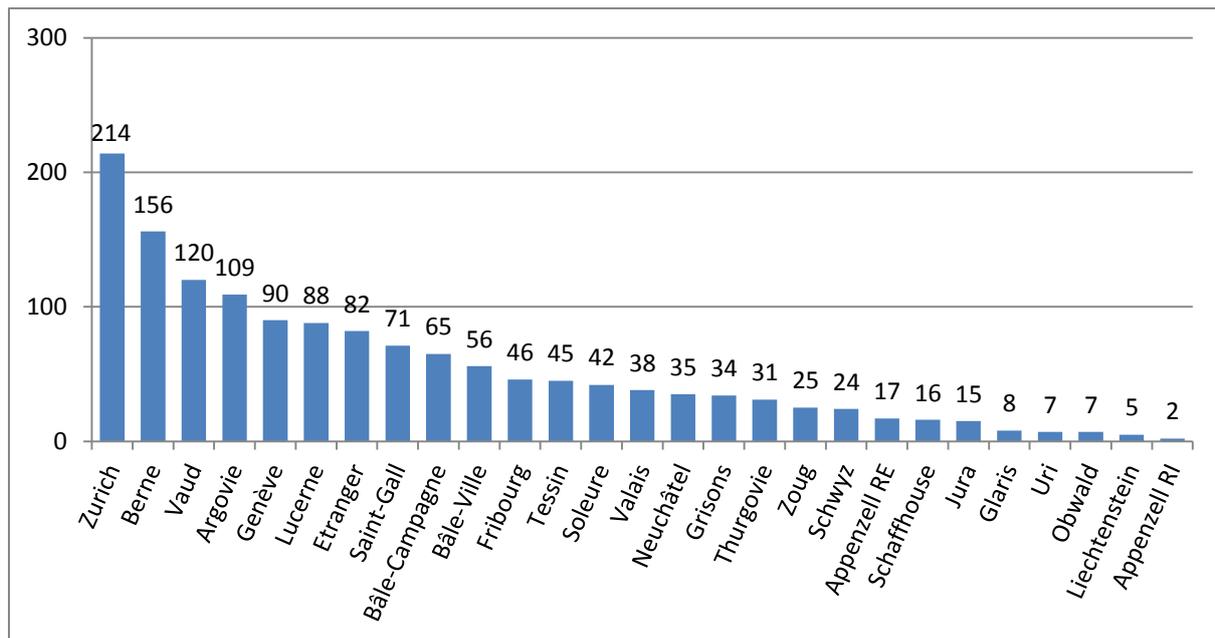


n = 1448 personnes

Les anciens candidats aux études de médecine ont été interrogés sur leur **canton de domicile au moment où ils ont obtenu leur maturité** (cf. Illustration 2). La plupart des personnes qui s'étaient inscrites pour des études de médecine avaient obtenu leur maturité dans le canton de Zurich (14,8 %, n = 214), suivi du canton de Berne (10,8 %, n = 156) et du canton de Vaud (8,3 %, n = 120).

Si ces données sont comparées avec le lieu de domicile au moment de l'enquête (illustration 1), il apparaît clairement que les cantons universitaires de Bâle-Ville, Berne, Fribourg, Genève, Vaud et Zurich à l'exception de Neuchâtel ont connu un accroissement au détriment des cantons sans Université.

**Illustration 2 : Canton de provenance des sondés**

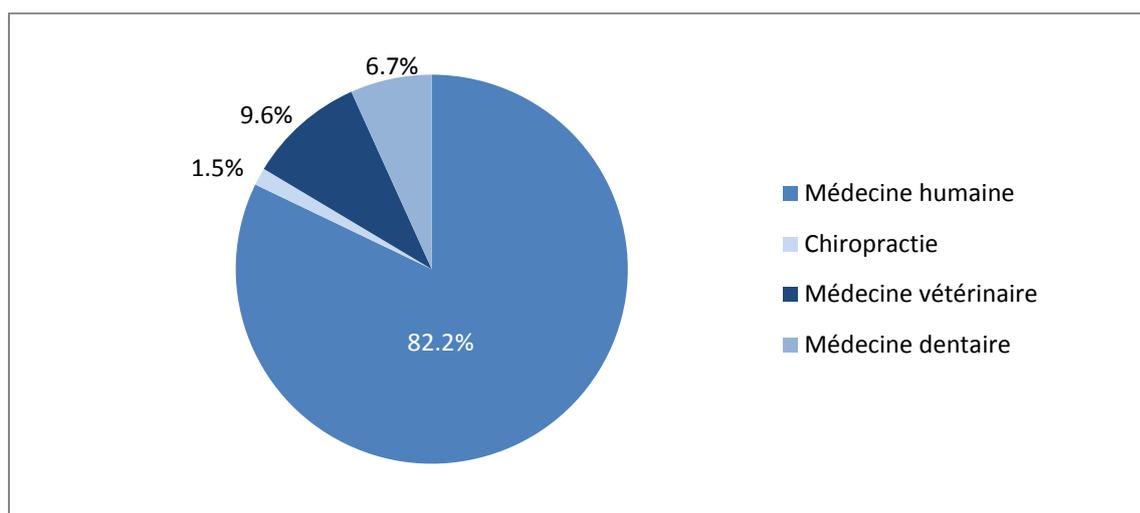


n = 1488 personnes

### 3.3 Inscription aux études de médecine

Les participants ont été interrogés sur **l'orientation choisie en médecine**. 82,2 % (n = 1184 sur 1441 personnes) se sont inscrites en médecine humaine, 9,6 % en médecine vétérinaire (n = 139), 6,7 % en médecine dentaire (n = 97) et 2,5 % en chiropractie (n = 21) (cf. illustration 3).

**Illustration 3 : Orientation choisie**



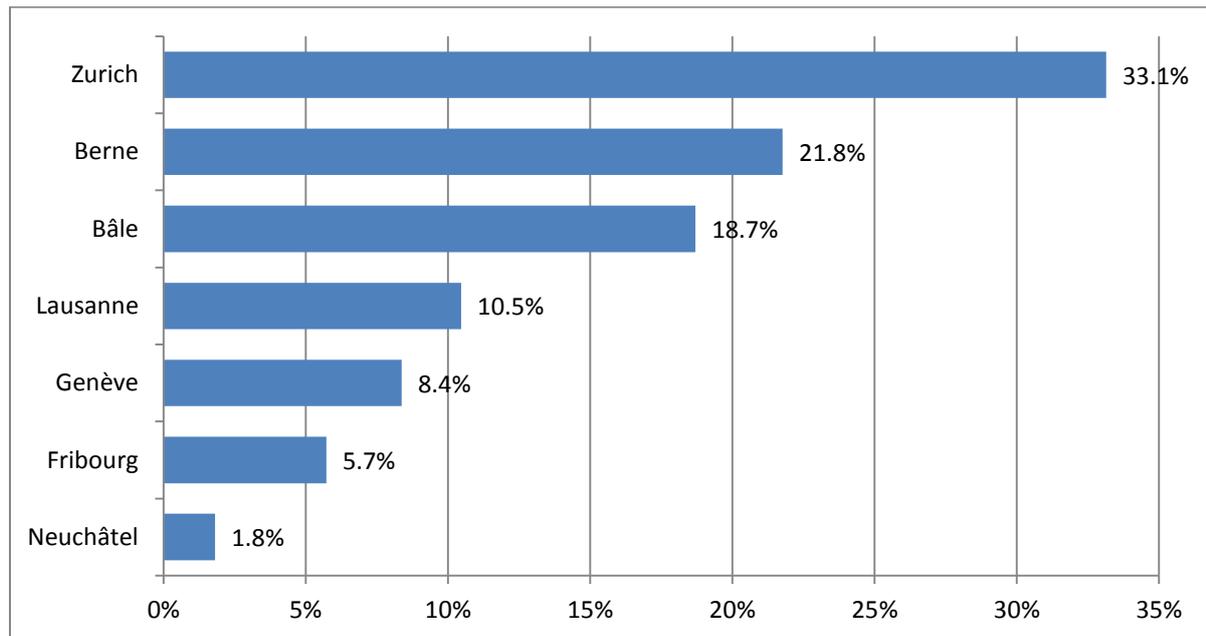
n = 1441 personnes

Il a été demandé aux personnes ayant indiqué qu'elles s'étaient inscrites en médecine humaine si, au moment de leur inscription, elles avaient déjà une idée de la **spécialisation** qu'elles voulaient faire. 728 personnes (61,9 %) ont mentionné qu'elles s'étaient intéressées à une orientation spécifique, 448 personnes (38,1 %) par contre pas. L'orientation préférée est celle qui permet le contact direct avec les patients (91,3 %, n = 665) suivi du contact indi-

rect avec les patients (10,0 %, n = 73). L'orientation sans contact avec les patients par contre n'a été sélectionnée que par un petit nombre (4,5 %, n = 33). Comme plusieurs orientations pouvaient être sélectionnés. Le total se monte à 771 réponses.

S'agissant des **inscriptions par Université**, un tiers des sondés (33,1 %, n = 475) s'est inscrit à Zurich, suivi de Berne (21,8%, n = 312) et Bâle (18,7 %, n = 268). 10,5 % (n = 150) se sont inscrits à Lausanne, 8,4 % à Genève (n = 120), 5,7 % à Fribourg (n = 82) et 1,8 % à Neuchâtel (n = 26) (cf. Illustration 4).

**Illustration 4 : Inscriptions par Université**



n = 1433 personnes

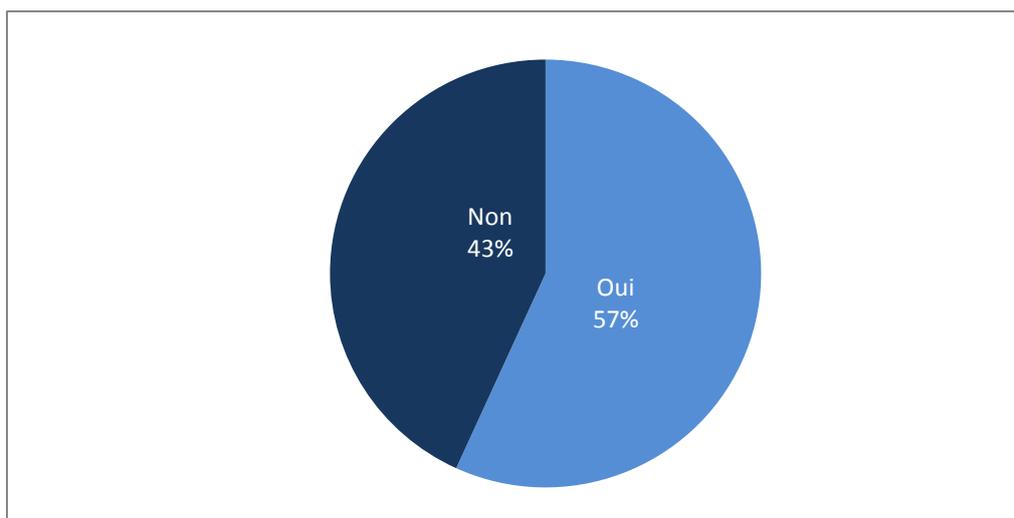
### 3.4 Test d'aptitude pour les études en médecine

Les tests d'aptitudes (numerus clausus) ne sont effectués qu'aux universités de Zurich, Berne, Bâle et Fribourg où ils ont un caractère sélectif. Les universités de Lausanne et Neuchâtel, par contre, effectuent une sélection après la première année d'études. L'Université de Genève connaît les tests d'aptitude également avant le début des études mais ils n'ont pas de caractère sélectif. La sélection a lieu dans ces universités par le biais des examens intermédiaires après la première année. La question de savoir si **le test d'aptitude (numerus clausus) a été réussi** n'a donc été posée qu'aux candidats aux universités de Zurich, Berne, Bâle et Fribourg. Il a été demandé aux personnes inscrites aux Universités de Genève, Lausanne ou Neuchâtel, si elles avaient réussi les examens intermédiaires.

#### Numerus clausus en Suisse alémanique

644 personnes (56,8 %) sur 1134 interrogées (cf. Illustration 5) ont réussi le numerus clausus. 420 femmes (65,2 %) et 224 hommes (34,8 %) ont passé le test d'aptitudes avec succès. Le taux de réussite était dans l'ensemble de 56,8 %, il était de 63,3 % chez les hommes et de 53,8 % chez les femmes. 67,7 % (n = 433) passaient le test pour la première fois et 32,3 % (n = 207) l'avaient au moins déjà passé une fois.

### Illustration 5 : Taux de réussite du numerus clausus en Suisse alémanique



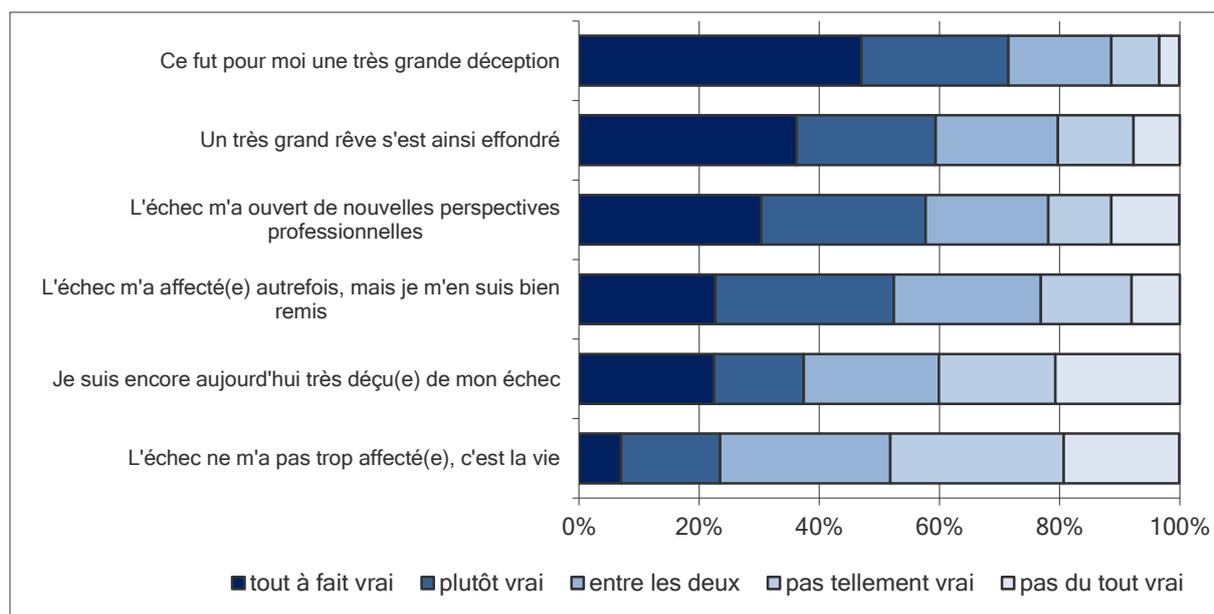
n = 1134 personnes

Lorsque la question leur a été posée, un tiers des personnes interrogées ont répondu avoir **répété le test d'aptitudes 2012** (34,3 %, n = 167). 26 personnes (15,6 %) l'avaient réussi en 2012 sur lesquelles 20 (88,5 %) avaient commencé entre-temps les études.

Trois quarts des sondés (73,7 %, n = 778) n'ont passé le test d'aptitude qu'une seule fois, un quart, par contre, plusieurs fois (26,3 %, n = 274) sur lesquelles 248 personnes (23,6 %) avaient déjà passé le numerus clausus deux fois, 26 personnes (2,5 %) trois fois et une personne (0,1 %) quatre fois. Le taux de réussite chez les étudiants qui ont passé plusieurs fois le test était de 74,5 %.

Les personnes qui n'ont pas réussi le numerus clausus ont été confrontées à différentes **expressions sur le résultat** et invitées à donner leur approbation sur une échelle de Likert à cinq échelons allant de « Tout à fait vrai » à « Pas du tout vrai ». L'illustration 6 met en évidence que chez un bon 70 % des sondés ayant reçu une décision négative (n = 347 sur 485 sondés) la déception était grande ou très grande. Chez 37,4 % (n = 181), cette déception perdure encore aujourd'hui. Une grande partie a cependant bien surmonté sa déception entre-temps : une bonne moitié (52,4 %, n = 254) était dans ce cas et de nouvelles perspectives s'étaient offertes à 57,7 % (n = 280) aux candidats refusés en médecine.

**Illustration 6 : Approbation des propositions en relation avec une décision négative (Universités ZH, BE, BS, FR)**

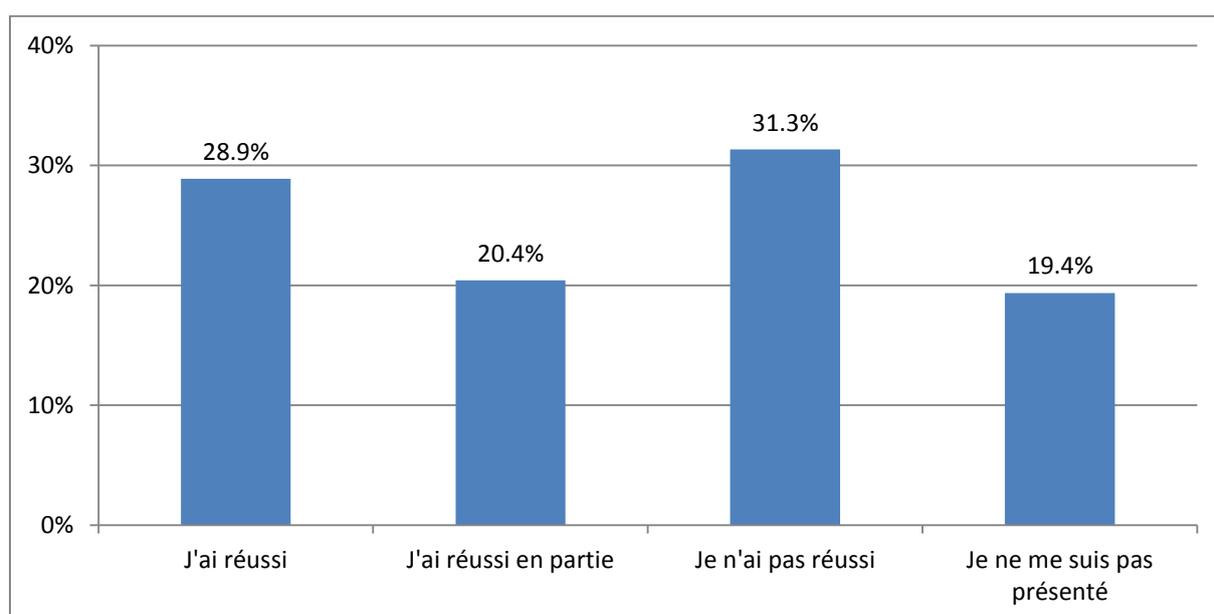


n = entre 483 et 585 personnes selon le point

### Examens finaux de la première année d'études pour la Suisse romande

28,9 % des sondés (82 sur 284) ont réussi les **examens après la première année d'études** qui servent à la sélection aux **universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel**. 20,4 % (n = 58) les ont réussi en partie d'autres doivent les passer à nouveau. Par contre, 31,3 % (n = 89) ne les ont pas réussi et un cinquième des sondés (n = 55) ne s'est pas présenté aux examens (cf. illustration 7).

**Illustration 7 : Résultats des examens intermédiaires chez les étudiants de Suisse romande (Universités GE, VD, NE)**

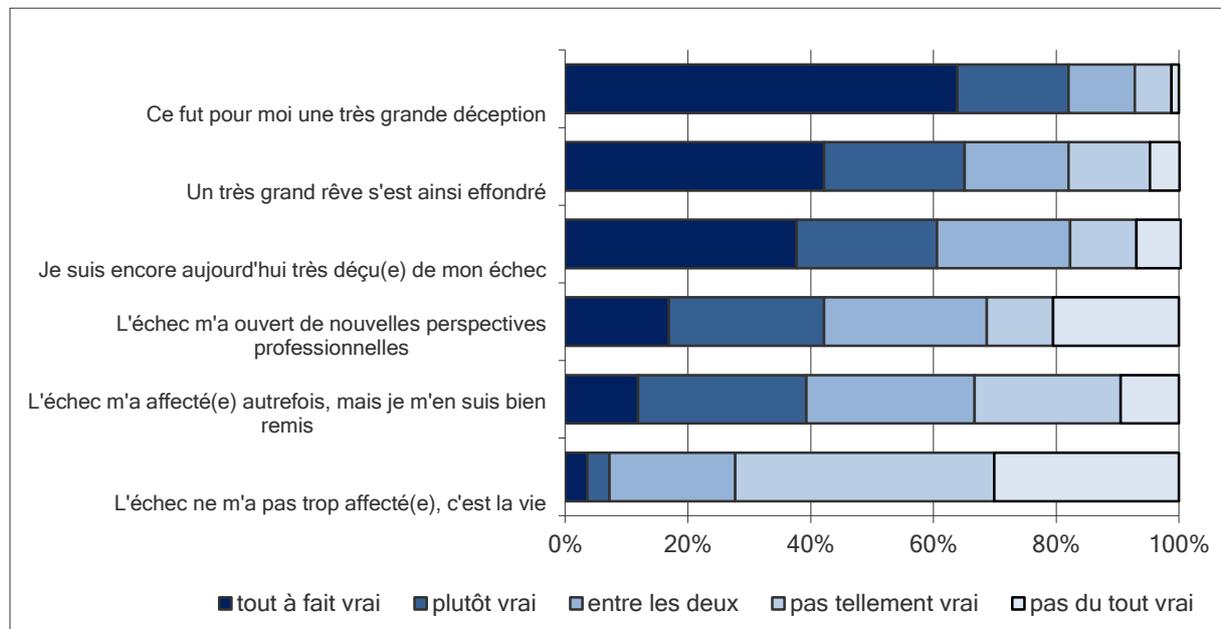


n = 284 personnes

Si l'on considère les résultats selon le **sexe**, les hommes ont mieux réussi les examens intermédiaires de première année : 42,1 % (n = 40) que les femmes : 22,2 % (n = 42). 15,8 % des hommes (n = 15) et 22,8 % des femmes (n = 43) les ont partiellement réussis. Les femmes et les hommes ne se sont pas présentés aux examens dans pratiquement la même proportion (hommes : 18,9 %, n = 18 ; femmes : 19,6 %, n = 37).

Les personnes qui ont passé les examens et ne les ont pas réussi ont été confrontées à différentes **expressions sur le résultat** et invitées à donner leur approbation sur une échelle de Likert à cinq échelons allant de « Tout à fait vrai » à « Pas du tout vrai ». L'illustration 8 met en évidence que pour plus de 80 % des sondés ayant reçu une réponse négative (n = 68 sur 83) la déception était grande à très grande. Pour 37,3 % (n = 31) cette déception a perduré jusqu'à aujourd'hui. 40 % (n = 33) ont, par contre, indiqué qu'elles avaient bien surmonté ce cap et que de nouvelles perspectives s'étaient offertes à eux (42,2 %, n = 35).

**Illustration 8 : Approbation des propositions en relation avec la décision négative (Universités de GE, VD, NE)**



n = entre 83 et 84 personnes selon la proposition

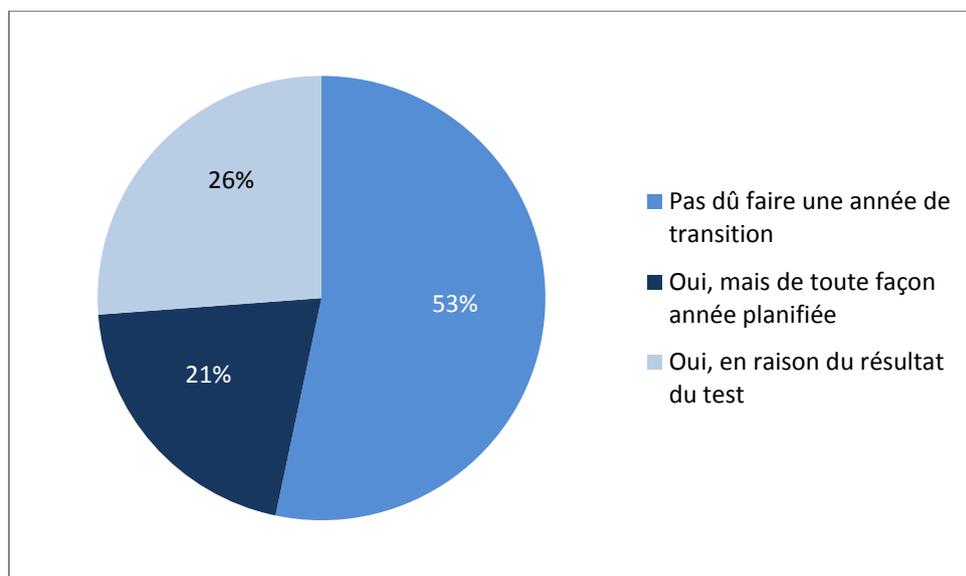
### Comparaison

Si l'on compare les réponses des personnes des deux **régions**, il apparaît clairement que les personnes qui ont déjà étudié une année et qui n'ont plus été acceptées pour la suite des études étaient nettement plus déçues, le sont encore et se donnent beaucoup de peine pour trouver une nouvelle orientation. Tout porte à croire que cette constatation est motivée par le fait que l'investissement est nettement plus élevé chez les étudiants ayant effectué une première année d'études et qu'il est de ce fait plus difficile de « tirer un trait ». Une autre raison importante peut être que le moment de la décision négative chez ceux qui s'étaient inscrits dans des universités de Suisse alémanique est plus long que chez ceux qui ont étudié une année. Ces personnes avaient donc plus de temps pour s'accommoder du résultat négatif et trouver des alternatives.

### 3.5 Année de transition

On a demandé si les sondés (n = 1199) avaient dû **effectuer une année de transition** en raison de la limitation des admissions. 53,3 % (n = 639) ont répondu par la négative. 20,5 % (n = 246) par l'affirmative en ajoutant que celle-ci était de toutes façons prévue et 26,2 % (n = 314) ont du le faire en raison du résultat du test (cf. illustration 9).

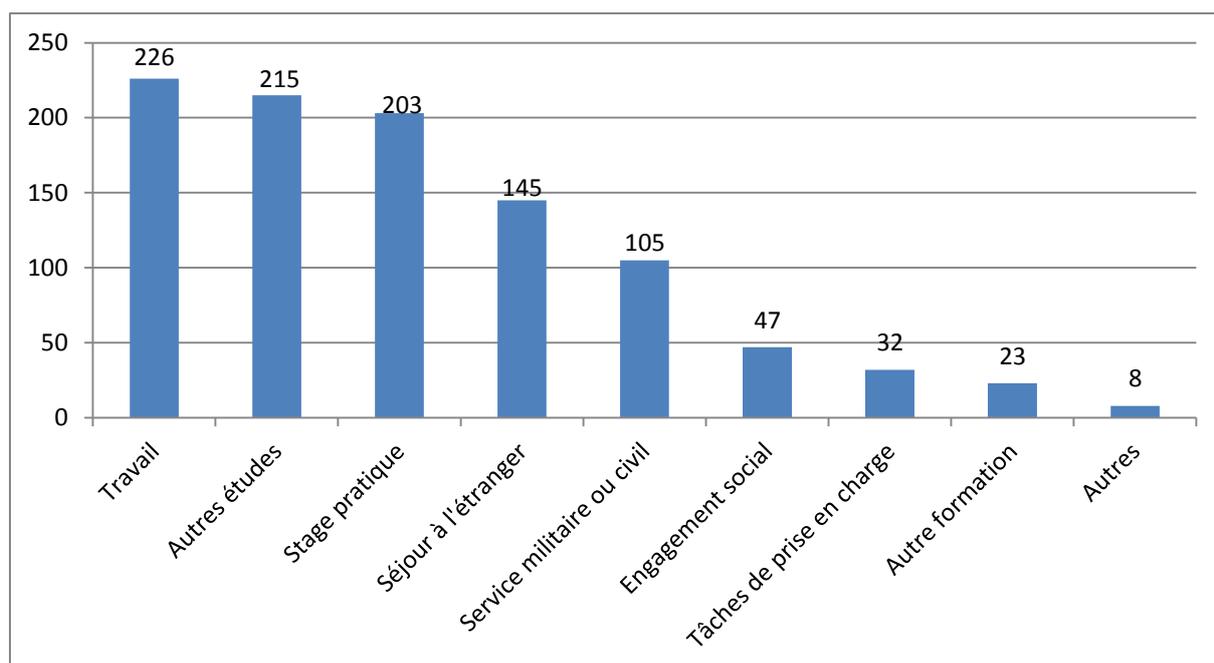
**Illustration 9 : Accomplissement d'une année intermédiaire**



n = 1199 personnes

Quant à l'occupation de l'**année de transition**, la plupart ont « travaillé », « étudié quelque chose d'autre » ou « fait un stage pratique » (cf. illustration 10). Il ressort clairement des réponses que la plupart ont cliqué sur plusieurs réponses. Ils ont donc, par exemple, travaillé et fait un stage pratique. Quant à des données plus exactes sur le travail effectué par les participants, il est clair qu'il a été effectué avec des tâches simples dans la restauration, le commerce de détail et la production.

**Illustration 10 : Activités pendant l'année intermédiaire**

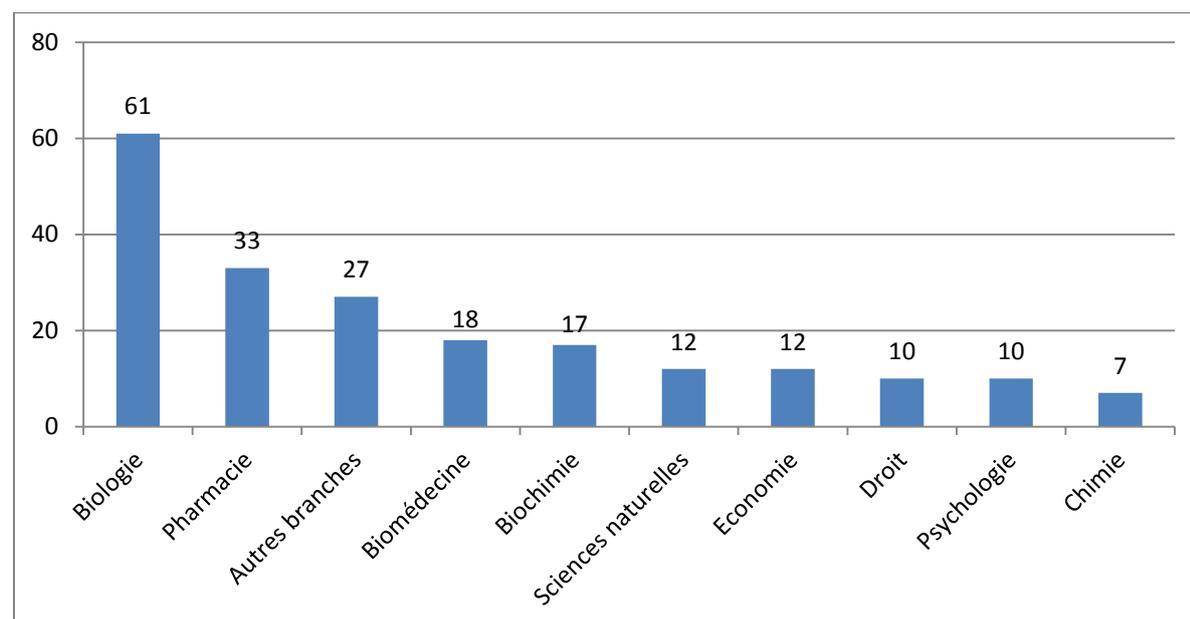


1004 mentions, plusieurs réponses possibles

207 personnes au total ont indiqué ce qu'elles avaient **étudié durant l'année de transition**. La grande part avait étudié dans le domaine des sciences naturelles, en tout premier lieu la biologie (cf. illustration 11). Mais d'autres études aussi, proches de la médecine, comme la pharmacie ou la biomédecine étaient très appréciées. Il apparaît que de nombreuses personnes ont étudié durant l'année de transition une matière qui pouvait être utile pour leurs études en médecine.

23 personnes ont indiqué qu'elles avaient commencé une autre formation dont 14 ont commencé une formation dans le domaine de la santé.

**Illustration 11 : Etudes pendant l'année intermédiaire**

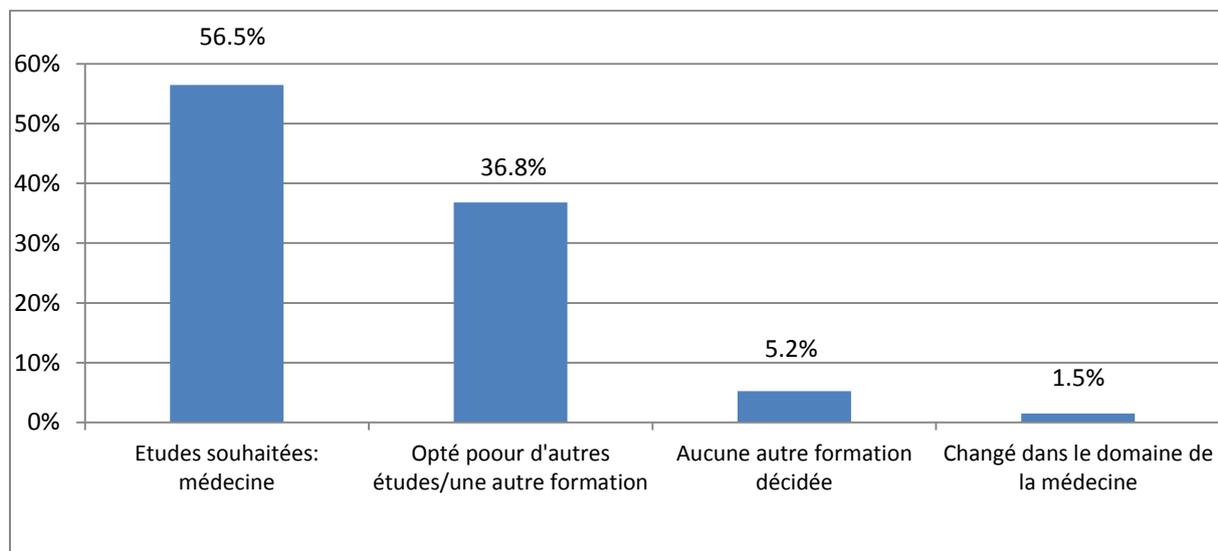


n = 207 personnes

### 3.6 Changement de filière et nouvelle orientation

On a ensuite demandé aux participants si, depuis leur inscription aux études de médecine, ils avaient opté pour **d'autres études ou une autre formation**. Pour 508 personnes (36,8 % des 1381 sondés), c'était le cas (cf. Illustration 12). Comme la question a été posée à tout le monde, la plupart des sondés a indiqué étudier la médecine ou vouloir le faire (56,5 %, n = 780). De plus, 21 personnes (1,5 %) ont indiqué avoir changé d'orientation dans la médecine. 72 personnes (5,2 %) ne s'étaient encore décidé pour aucune autre formation au moment de l'enquête. 57 d'entre elles ont précisé ce qu'elles faisaient alors : 21 avaient entamé une activité professionnelle, sept dans le domaine de la santé et 21 encore se préparaient de nouveau pour l'examen d'admission. Neuf personnes voyageaient, étaient à l'étranger ou prenaient une année sabbatique, trois personnes suivaient un stage pratique, deux accomplissaient le service militaire ou le service civil et une assumait des tâches de prise en charge.

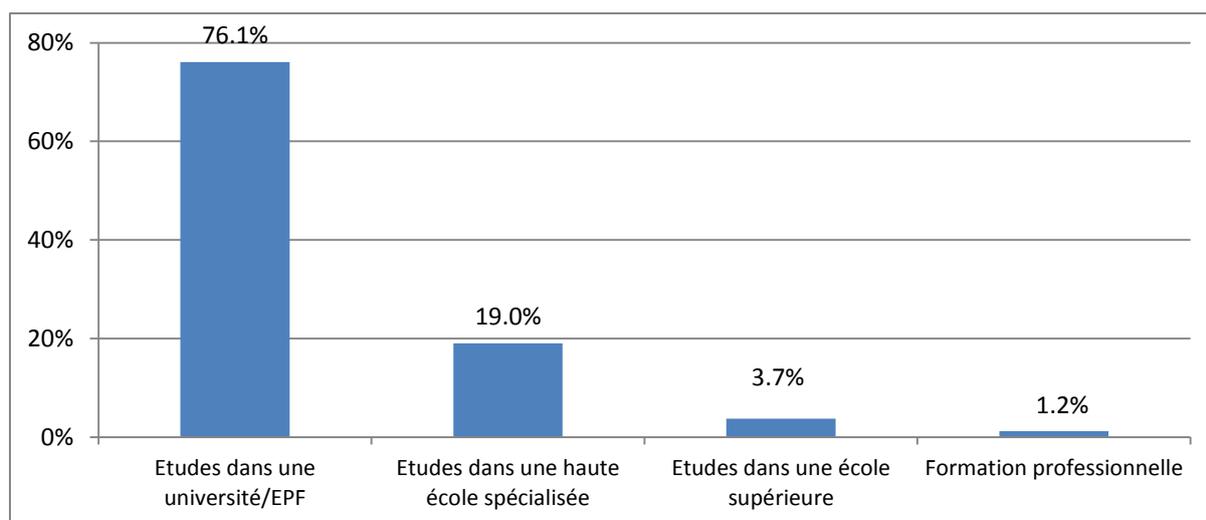
**Illustration 12 : Désir de continuer les études ou d'une nouvelle orientation**



n = 1384 personnes

Sur toutes les personnes qui ont indiqué qu'elles avaient **opté pour d'autres études ou une autre formation** (n = 510), trois quarts sont restées à l'Université ou à l'EPF (76,1 %, n = 388). Une personne sur cinq (19 %, n = 97) a opté pour une formation dans une Haute école spécialisée, 3,7 % (n = 19) pour une formation dans une école supérieure et 1,2 % (n = 6) pour un apprentissage professionnel (cf. Illustration 13).

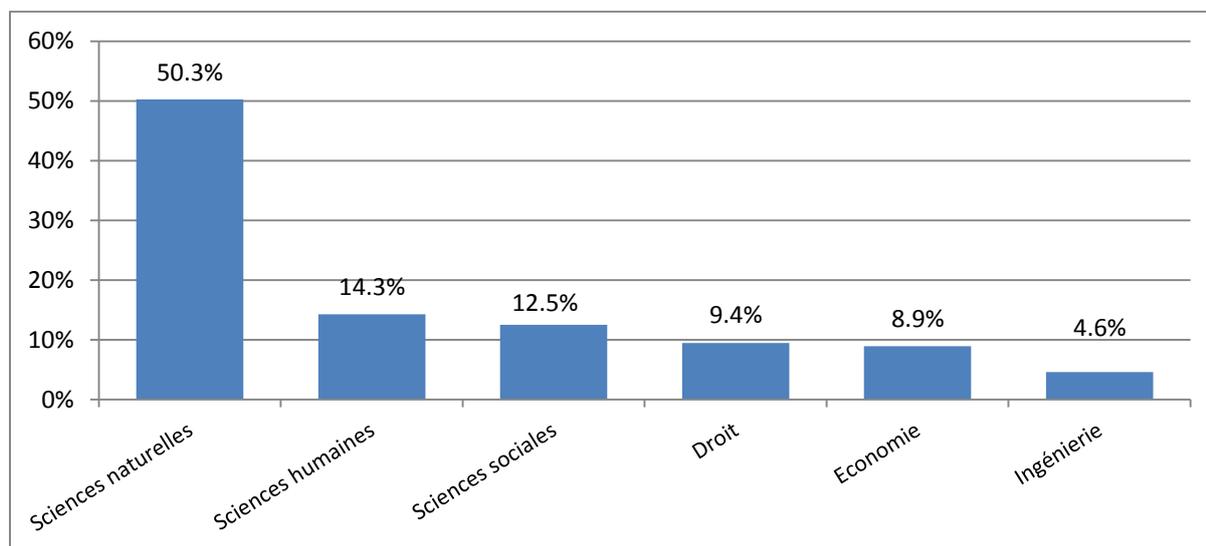
**Illustration 13 : Formation selon la nouvelle orientation**



n = 510 personnes

L'analyse de la question de savoir quelles **études universitaires** les personnes suivent montre que la moitié de celles ayant répondu s'est tournée vers les sciences naturelles ou veut le faire (52 %, n = 197 sur 350 personnes). Plus de 10 % des personnes ayant répondu étudient les sciences humaines (14,3 %, n = 56) et les sciences sociales (12,5 %, n = 49). Près de 10 % se sont tournées vers le droit (9,4 %, n = 37) et l'économie (8,9 %, n = 35) tandis que 4,6 % des personnes ayant répondu (n = 18) ont commencé des études d'ingénieur (cf. illustration 14).

**Illustration 14 : Etudes universitaires après une réorientation**

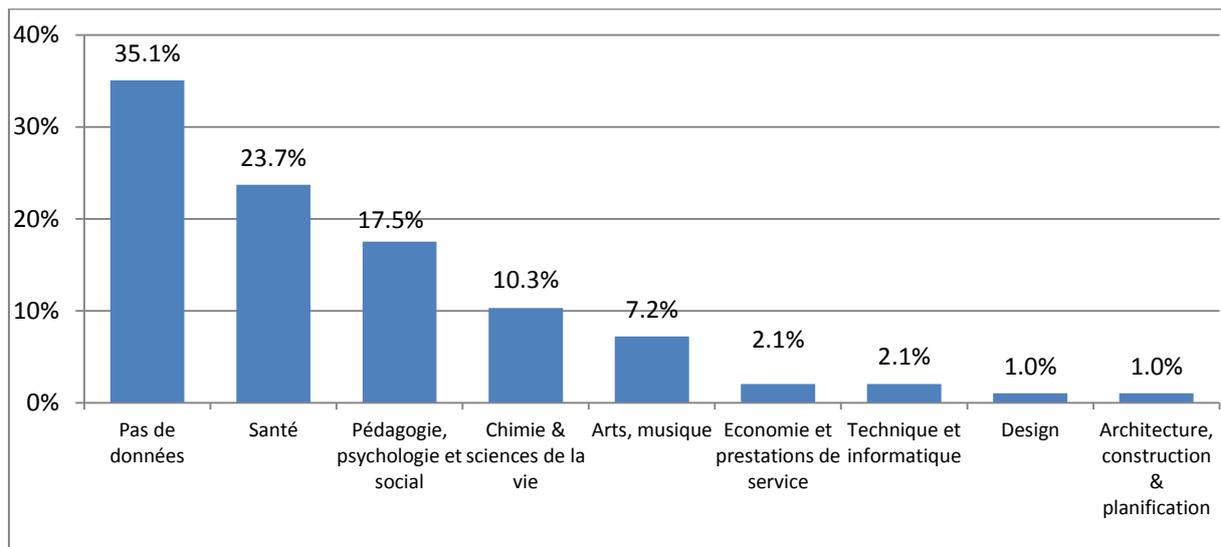


n = 350 personnes

Sur les 97 personnes qui ont indiqué qu'elles avaient opté pour des **études dans une Haute école spécialisée**, 63 ont spécifié la filière (cf. Illustration 15). Une personne sur trois (n = 23) a entamé une formation dans le domaine de la santé. Les branches le plus souvent citées sont la physiothérapie (n = 7), les soins (n = 6), sages-femmes et ergothérapie (resp. n = 3) ainsi que nutrition et diététique (n = 1). Trois personnes n'ont pas précisé la branche choisie dans le domaine de la santé.

Un bon quart des personnes qui ont indiqué la filière des études dans une Haute école spécialisée a choisi une orientation pédagogique, psychologique ou sociale (n = 17). 10,3 % ont opté pour la chimie et les sciences de la vie (n = 10), 7,2 % les arts ou la musique (n = 7). Les orientations Economie et prestations de service ainsi que Technique et informatique ont respectivement été sélectionnées par 2,1 % (resp. n = 2) et l'architecture, le bâtiment et la planification ainsi que le design par 1,0 % (resp. n = 1).

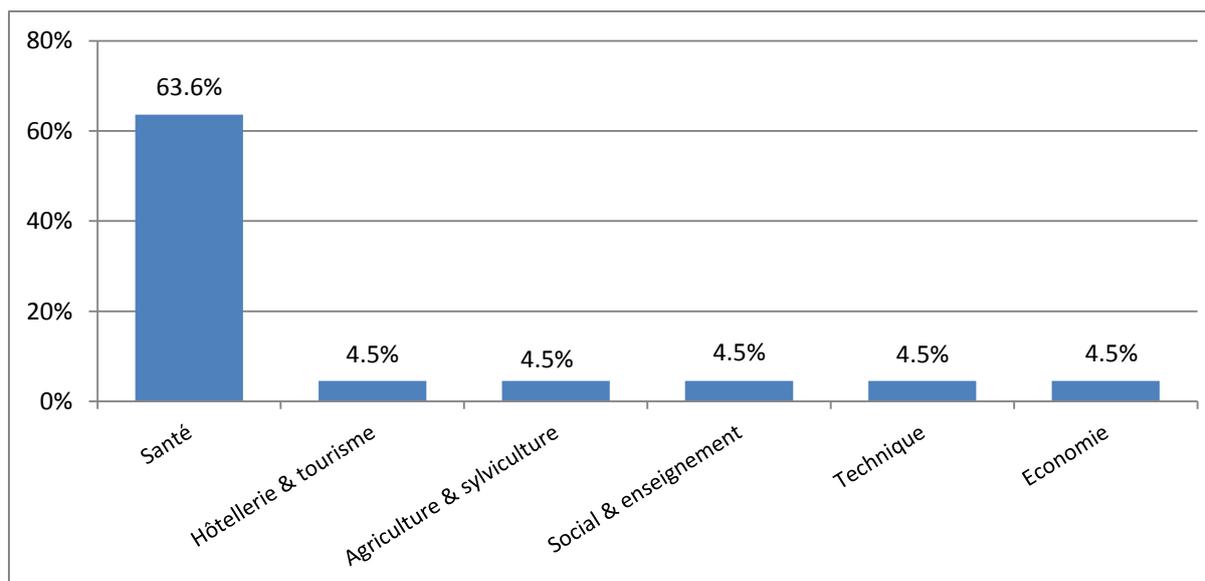
**Illustration 15: Etudes dans une Haute école spécialisée après une réorientation**



n = 97 personnes

Sur les 19 personnes qui ont déclaré qu'elles avaient opté pour une **formation dans une école supérieure (ES)**, la plupart restaient dans le domaine de la santé (63,6 %, n = 14). Sept personnes visent une formation dans les soins, deux dans les équipes de sauvetage et une souhaitait étudier l'ostéopathie, les médecines douces ou la médecine chinoise (les trois derniers n'étant pas dans une formation ES officielle en Suisse). Une personne (4,5 %) souhaite effectuer une formation dans la restauration et le tourisme, une dans l'agriculture et la sylviculture, une autre dans le domaine social et de l'enseignement, une enfin dans le domaine de la technique et de l'économie (cf. illustration 16).

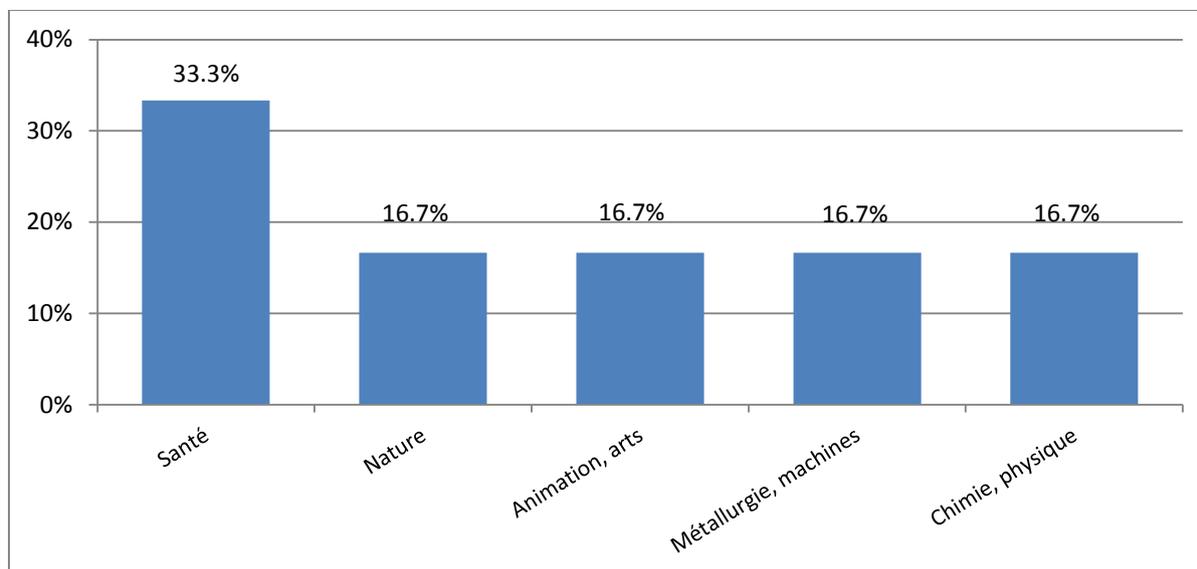
**Illustration 16 : Formations dans une école supérieure (ES) après une réorientation**



n = 19 personnes

Six personnes ont indiqué qu'elles avaient opté pour un **apprentissage professionnel**, dont deux dans le domaine de la santé. Une personne a opté pour le domaine de la nature, une pour celui de l'animation et des arts, une autre pour celui de la métallurgie et des machines et une autre enfin pour celui de la chimie et de la physique (cf. illustration 17).

**Illustration 17 : Formations professionnelles après une réorientation**

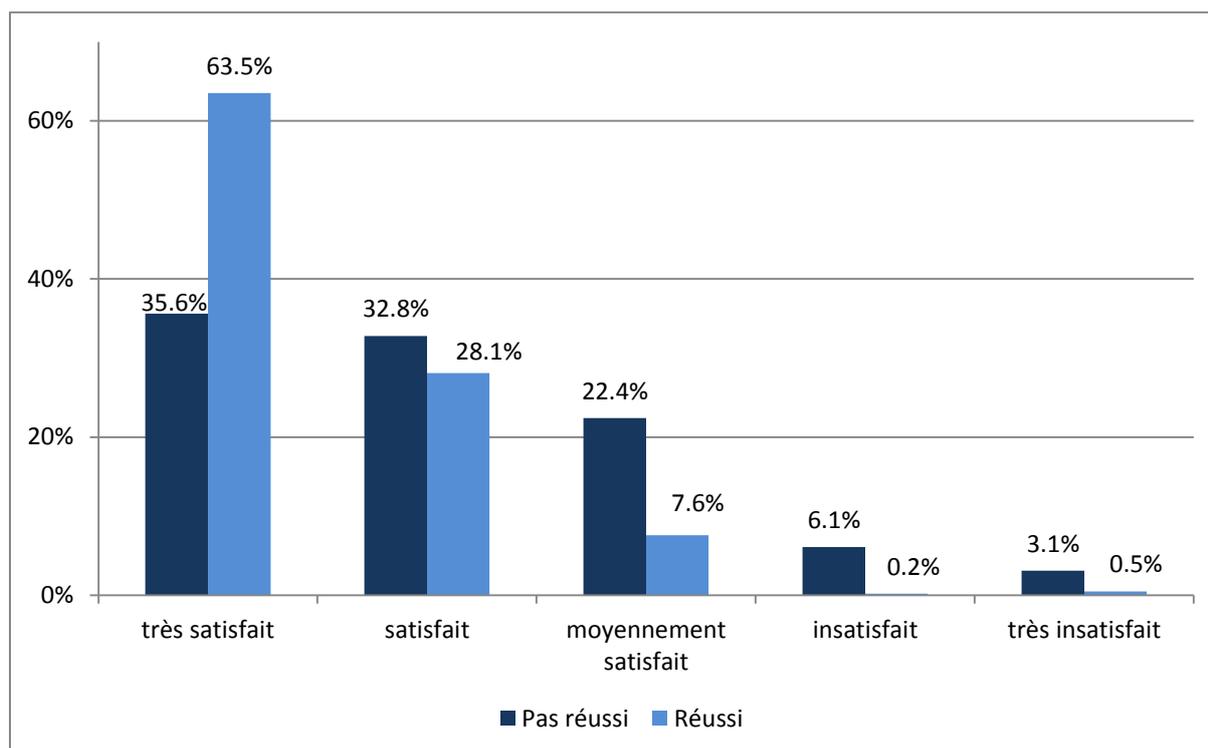


n = 6 personnes

### 3.7 Satisfaction de la situation du moment

Une bonne moitié des personnes interrogées (52,4 %, n = 708 sur 1352) est « très satisfaite » de sa situation du moment. Moins de 5 %, par contre, sont « insatisfaites », voire « très insatisfaites » (4,2%, n = 56) (cf. Illustration 18). Si l'on considère les réponses selon que la personne a réussi ou non la sélection, il apparaît clairement que celles qui ont réussi le numerus clausus ou les examens intermédiaires sont nettement plus satisfaites que les autres.

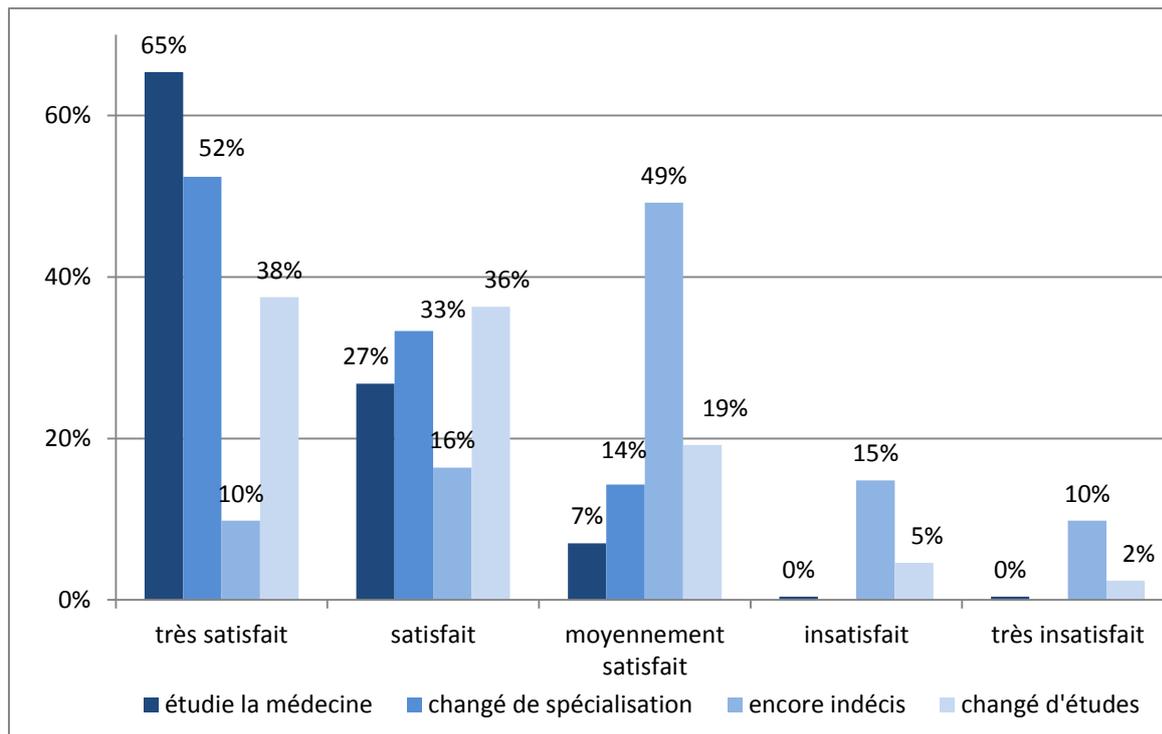
**Illustration 18 : Satisfaction de la situation suivant la sélection**



n = 1352 personnes

Les personnes qui étudient la médecine ou qui ont changé de filière d'orientation sont nettement plus satisfaites que celles qui n'ont encore opté pour aucune autre formation ou pour d'autres études (cf. Illustration 19). Ce résultat peut quelque peu surprendre car la proportion des personnes « plutôt insatisfaites » qui ont opté pour d'autres études est relativement élevée. Comme cette question a été cependant posée dans le contexte d'un échec concernant un souhait de formation qui était d'étudier la médecine, les personnes pourraient avoir répondu de manière plus critique que si le contexte avait été différent. Néanmoins, il est clair que certains ne peuvent surmonter cet échec que difficilement.

**Illustration 19 : Satisfaction de la situation du moment**



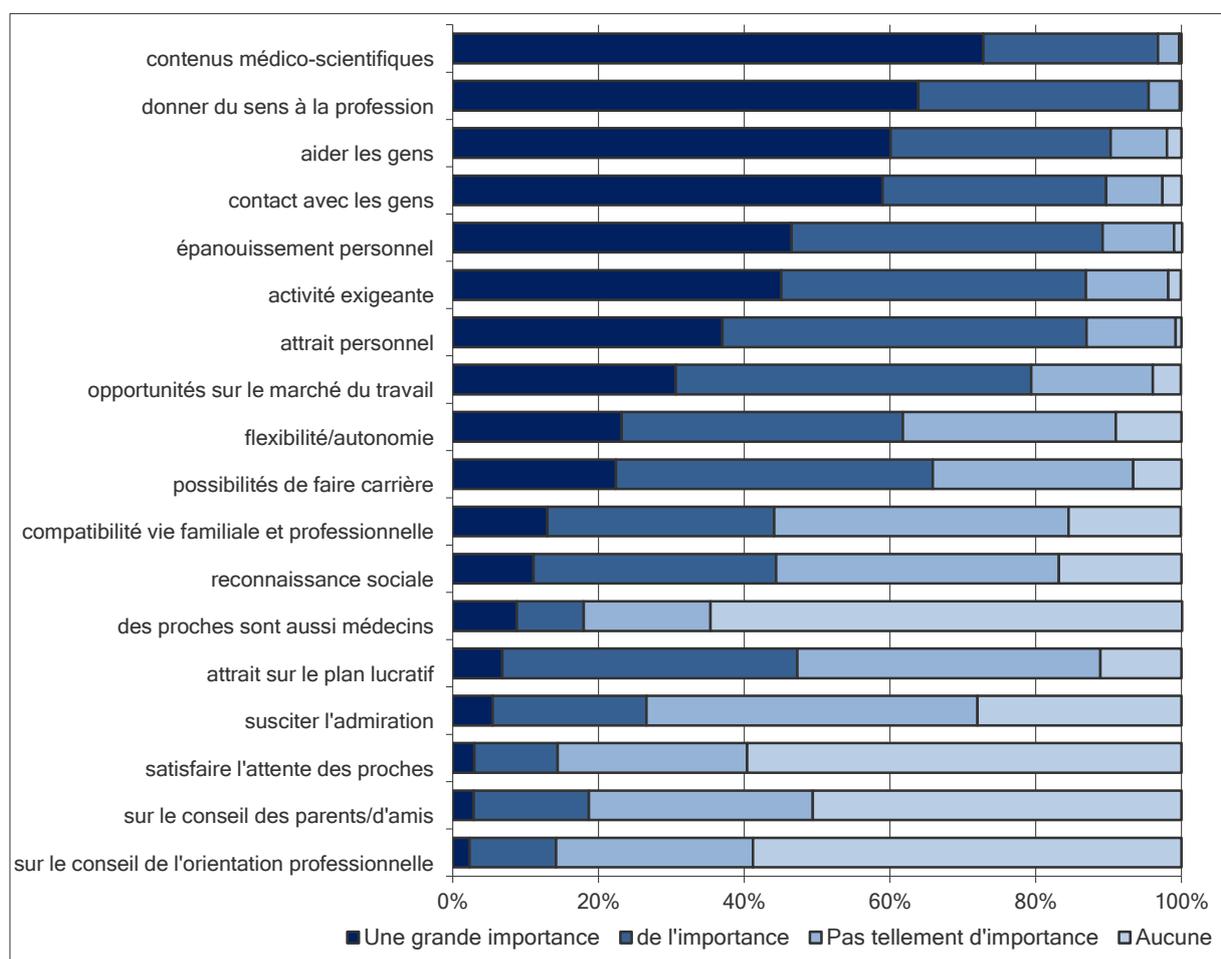
n = 1352 personnes

### 3.8 Motifs du choix de la médecine

Différents motifs ont été indiqués pour répondre à la question « Quelle importance ont eu les **raisons** suivantes dans votre **choix des études de médecine** au moment de votre immatriculation ? ». Pour chaque motif, les sondés pouvaient indiquer l'importance de cet aspect. L'échelle allait de « une grande importance » à « aucune » en passant par « de l'importance » et « pas tellement d'importance ». Comme le montre l'illustration 20, ce sont souvent des motifs de contenu en tout premier le point « intérêt pour des questions médicales et scientifiques » (72,8 % « une grande importance ») ainsi que les aspects sociaux et ceux concernant la valeur comme « désir d'accomplir quelque chose d'utile » (63,9 %), « vouloir/pouvoir aider les autres » (60,1 %) et « avoir un contact humain » (59 %) qui ont été classés comme ayant « une très grande importance ». Des motifs comme « avoir de bonnes chances de carrière professionnelle » (22,4 %), « avoir de bonnes chances dans le marché du travail » (30,6 %) et « avoir une flexibilité professionnelle/possibilité de travailler à son compte » (23,2 %) et des « possibilités de bien gagner sa vie » (6,8 %) avaient moins d'importance. Les motifs en relation avec le prestige étaient moins prisés : les points tels que « s'attirer l'admiration des autres » (5,5 %) et « obtenir une grande reconnaissance sociale de la profession » (11,1 %) n'étaient classés comme ayant « une très grande importance » que par un petit nombre. Seules quelques personnes ont mentionné les aspects qui se basent sur la pression extérieure tels que « Je veux combler les attentes de mon entourage familial » (3 %), « suivre le conseil de parents ou d'amis » (2,9 %) et « suivre l'avis du conseil aux études ou de l'orientation professionnelle » (2 %).

L'analyse exploratoire de ces facteurs a donné cinq **motifs principaux** qui sont déterminants pour le choix des études : **motifs intrinsèques** (« intérêt pour des questions médicales et scientifiques », « vouloir accomplir une tâche exigeante », « désir d'épanouissement personnel », « cela correspond à mes aptitudes et/ou talents ») et des **motifs sociaux** (« avoir un contact humain », « vouloir/pouvoir aider les autres », « désir d'accomplir quelque chose d'utile »), « Cela correspond à mes aptitudes et/ou talents. On distingue aussi **des motifs de statut** (« Possibilités de bien gagner sa vie », « Obtenir une grande reconnaissance sociale de la profession », « S'attirer l'admiration des autres ») et **des motifs en lien avec l'attractivité de la profession** (« Avoir une flexibilité professionnelle/possibilité de travailler à son compte », « Avoir de bonnes chances de carrière professionnelle », « Avoir de bonnes chances dans le marché du travail », « Bonne conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale »). Viennent enfin des motifs de **conformité sociale** (« Des membres de la famille sont déjà dans la profession », « Suivre le conseil de parents ou d'amis », « Suivre l'avis du conseil aux études ou de l'orientation professionnelle », « Je veux combler les attentes de mon entourage familial »). Ce sont donc surtout des motifs sociaux et intrinsèques qui ont été classés « d'une grande importance ». Les motifs qui relèvent de la pression sociale et du statut sont par contre nettement plus souvent considérés comme n'ayant « pas tellement d'importance » ou « aucune importance ».

**Illustration 20 : Motifs du choix des études**



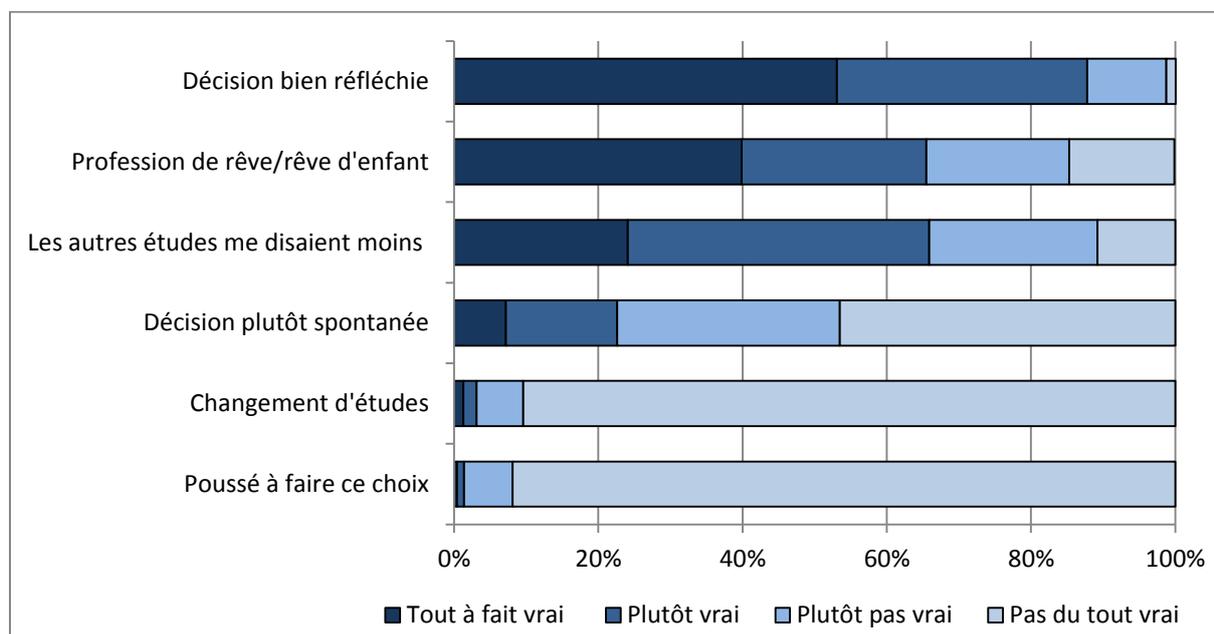
n = entre 1324 et 1332 personnes selon le point

De plus, des termes tels que « fascination », « profession de rêve » et « mon souhait depuis toujours » sont revenus dans les **commentaires** ainsi que la diversité des activités qui se rapportent à la profession. Quant à ceux qui voulaient devenir vétérinaires, ils évoquent très souvent « l'intérêt porté aux animaux ».

Pour la majorité des sondés le **choix d'étudier la médecine** était **bien soupesé, bien réfléchi** (53,1 %, n = 702 « tout à fait vrai » et 34,7 %, n = 458 « plutôt vrai »). Pour deux personnes sur cinq, étudier la médecine est un rêve d'enfant et la médecine une profession de rêve (39,9 %, n = 527 « tout à fait vrai » et 25,6 %, n = 338 « plutôt vrai »). Pour 22,6 % la décision résultait d'un choix plutôt spontané (7,2 %, n = 95 « tout à fait vrai » et 15,4 %, n = 203 « plutôt vrai »). Pour un quart des sondés, le fait que « Les autres matières / études me disaient moins » a été déterminant (24,1 %, n = 318 « tout à fait vrai » et 41,8 %, n = 552 « plutôt vrai »). Quelques rares personnes seulement ont indiqué vouloir étudier la médecine parce qu'elles ne « pouvaient plus poursuivre d'autres études (1,3 %, n = 17 « tout à fait vrai » et 1,8 %, n = 24 « plutôt vrai ») ou parce qu'elles ont été « poussées à faire ce choix » (0,4 %, n = 5 « tout à fait vrai » et 1 %, n = 13 « plutôt vrai ») (cf. illustration 21).

Les commentaires reflètent essentiellement les différents mobiles personnels ayant motivé le choix des études.

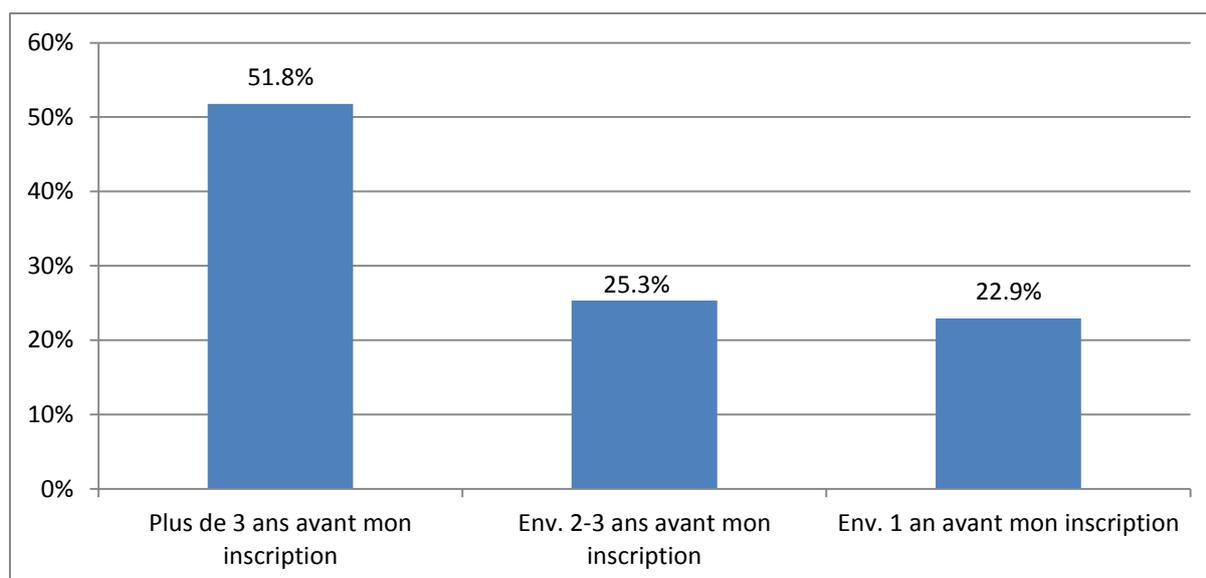
**Illustration 21 : Décision du choix des études**



n = entre 1316 et 1321 personnes selon la question

Trois options étaient indiquées pour répondre à la question de savoir **comment le choix des études avait pris forme** : 1 an environ, 2-3 ans environ et plus de 3 ans avant l'inscription au test d'aptitude. L'illustration 22 met en évidence que plus de la moitié des participants (51,8 %, n = 683 sur 1319 réponses) souhaitaient entreprendre des études de médecine déjà depuis longtemps, c'est-à-dire depuis plus de trois ans. Plus des trois quarts des sondés (77,1 %, n = 1017) le souhaitait depuis deux ans et plus. Par contre, un petit quart (22,9 %, n = 302) en était arrivé à ce souhait dans l'année précédant l'inscription.

**Illustration 22 : Décision en faveur de la médecine**



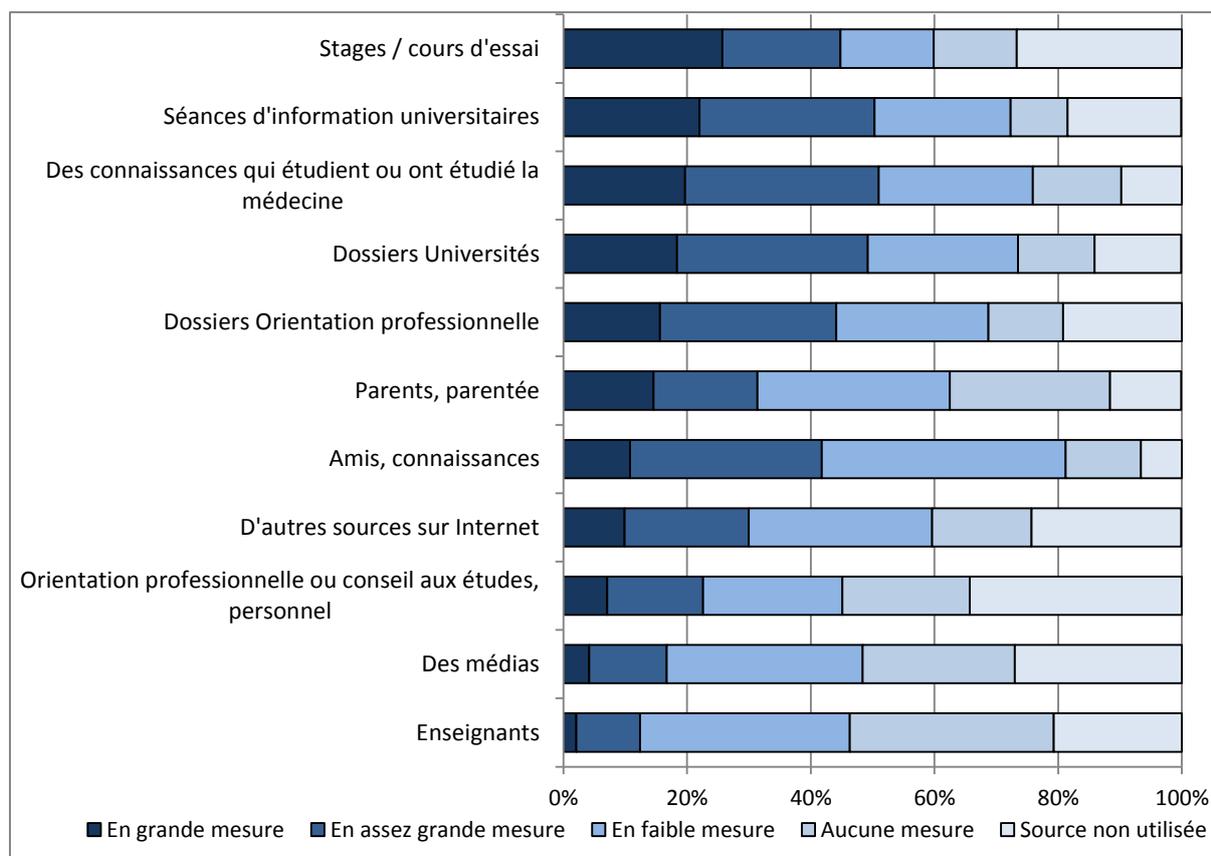
n = 1319 personnes

### 3.9 Sources d'information pour le choix des études

Les personnes interrogées ont été priées d'évaluer dans quelle mesure les diverses sources leur avaient fourni des **informations sur les études de médecine**. L'illustration 23 montre quelles sources étaient les plus importantes, lesquelles plutôt moins et lesquelles n'ont pas été utilisées. Les sources Stages ou cours d'essai ont été désignées par un quart des sondés (25,7 %, n = 337) comme dans une grande mesure en tant que source pour des informations importantes et se révèle donc la source la plus importante. Simultanément, elle n'a pas été utilisée par un autre quart des sondés (26,7 %, n = 350). D'autres sources importantes étaient les Universités elles-mêmes : les séances d'information ont été reconnues par 22,0 % (n = 288) comme « en grande mesure » et par 28,3 % (n = 371) comme « en assez grande mesure » comme source d'informations importantes. Les dossiers / pages Web des Universités ou de la CRUS ont été cités par 18,4 % (n = 242) comme « en grande mesure » et par 30,8 % (n = 405) comme « en assez grande mesure ». De plus, des personnes qui avaient étudié ou étudiaient la médecine étaient des sources importantes d'information : 19,7 % (n = 258) « en grande mesure » et 31,3 % (n = 410) « en assez grande mesure ». Par contre, l'orientation professionnelle ou le conseil aux études étaient moins importants (7,1 % « en grande mesure », n = 93) les informations provenant de médias (4,2 % « en grande mesure » n = 55) ainsi que les enseignants (2,1% « en grande mesure », n = 28). Force est de constater qu'une partie de plus d'un tiers des sondés n'a pas indiqué avoir utilisé l'orientation professionnelle et le conseil aux études comme source d'informations (34,3 %, n = 450).

19 personnes indiquaient en outre dans les **commentaires** ouverts qu'elles avaient elles-mêmes travaillé dans le domaine médical où elles avaient acquis des informations importantes sur la profession. Deux personnes ont en outre indiqué que leur propre médecin était une source d'informations importante.

### Illustration 23 : Evaluation des sources d'information importantes concernant les études de médecine

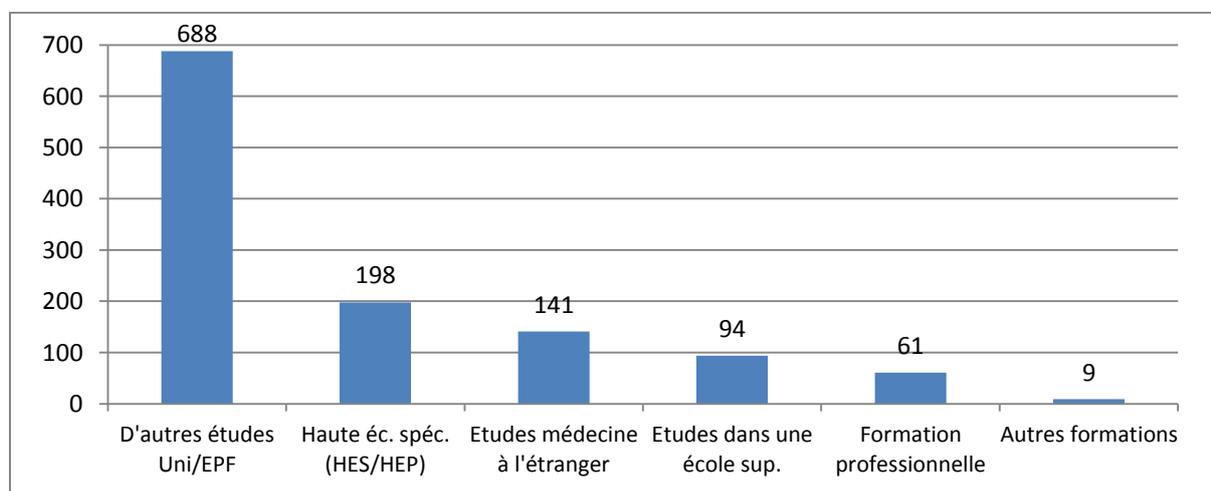


n = entre 1297 et 1313 personnes selon la question

### 3.10 Formations comme alternatives aux études de médecine

Quant à la question de savoir si les participants (n = 1320) ont simultanément à leur inscription en médecine **envisagé d'autres filières ou formations** dans l'éventualité d'un échec à l'examen d'admission ou aux examens intermédiaires, 60,7 % (n = 801) ont répondu par l'affirmative et 39,3 % (n = 519) par la négative.

#### Illustration 24 : Autres formations envisagées

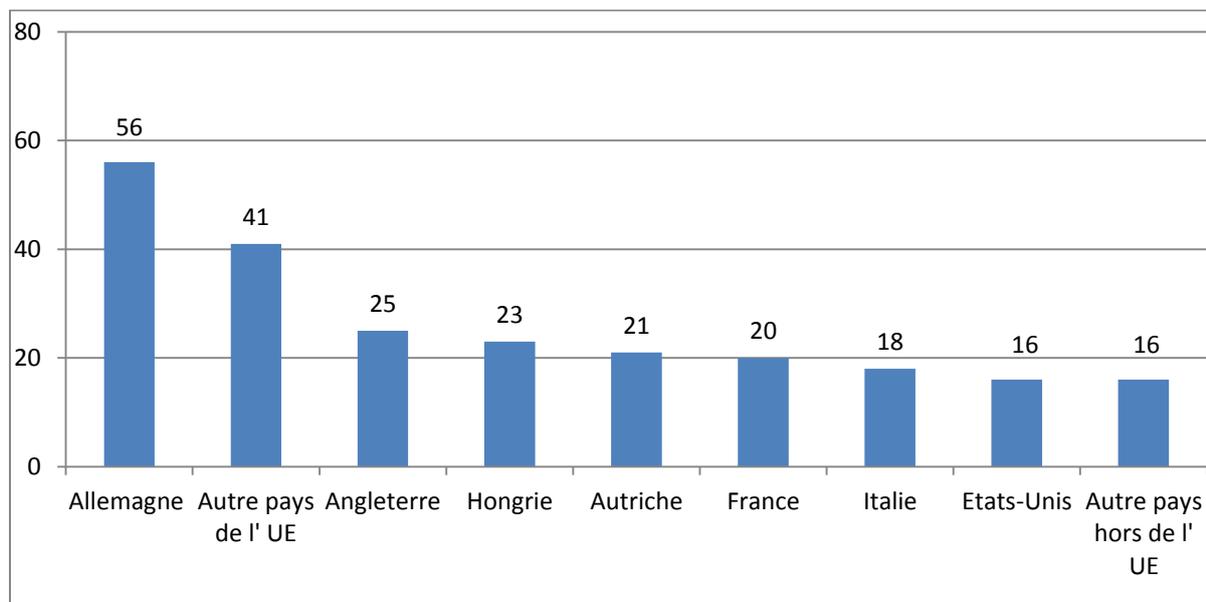


1191 mentions, plusieurs réponses possibles

L'illustration 24 montre que sur 801 personnes qui avaient **envisagé une alternative** à leurs études de médecine en Suisse, 688 avaient opté pour d'autres études dans une Université ou une EPF (85,9 %). 198 personnes avaient en vue des études dans une Haute école spécialisée (24,7 %) et 141 des études de médecine à l'étranger (17,6 %). 94 personnes (11,7 %) ont pris en considération des formations dans une école supérieure et 61 personnes (7,6 %) un apprentissage professionnel. Neuf personnes (1,1 %) se sont prononcées en faveur d'autres formations ou de qualifications académiques (PHD dans une autre matière).

Au total, les 141 personnes qui ont plébiscité des études **de médecine à l'étranger** ont fourni 236 indications sur le pays (cf. Illustration 25). Les pays nommés le plus fréquemment étaient voisins : Allemagne (n = 56), Autriche (n = 21), France (n = 20) et Italie (n = 18). D'autres pays européens entraient aussi en ligne de compte : l'Angleterre (n = 25), la Hongrie (n = 23) et d'autres (n = 41). En tant que lieu d'études possible, les Etats-Unis ont été nommés par 16 personnes et des pays hors de l'Europe par encore 16 autres personnes.

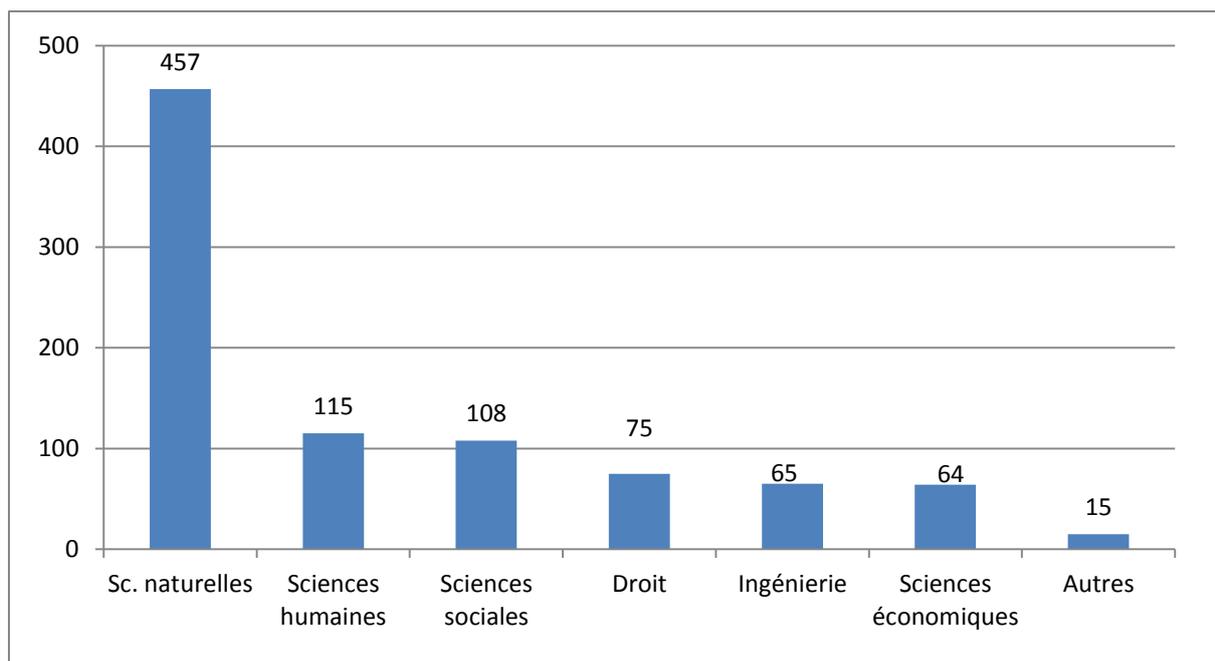
**Illustration 25 : Autres pays envisagés pour des études de médecine**



236 mentions, plusieurs réponses possibles

Sur les 688 personnes qui se sont intéressées à **d'autres études dans une Université ou une EPF**, la part prépondérante (n = 457) a envisagé des études de sciences naturelles (cf. Illustration 26). 115 personnes ont opté pour des études en sciences humaines et 108 en sciences sociales. 75 personnes ont plébiscité des études de droit, 65 des études d'ingénierie et 64 des études en sciences économiques. D'autres filières n'ont été que rarement mentionnées (n = 15).

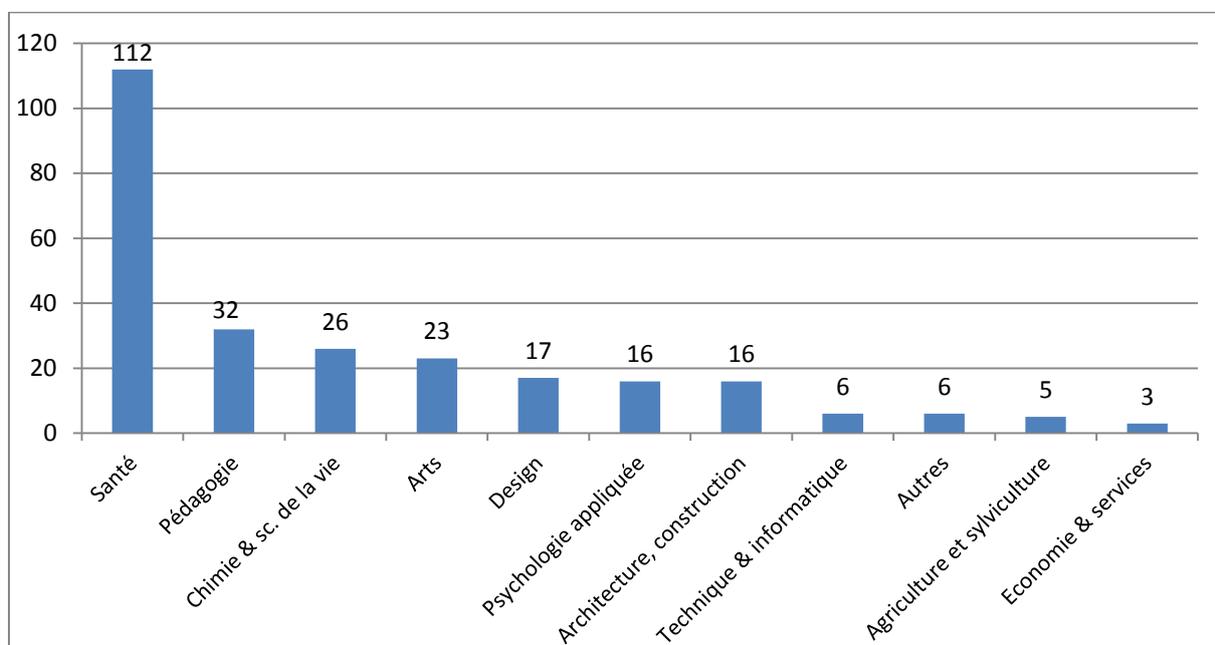
**Illustration 26: Filières universitaires envisagées (Uni et EPF)**



899 mentions, plusieurs réponses possibles

Sur les 198 personnes qui se sont intéressées à d'autres **études dans une Haute école spécialisée**, 112 avaient choisi le domaine de la santé (56,6 % des répondants). On notait nettement moins d'intérêt pour d'autres domaines d'études (cf. Illustration 27).

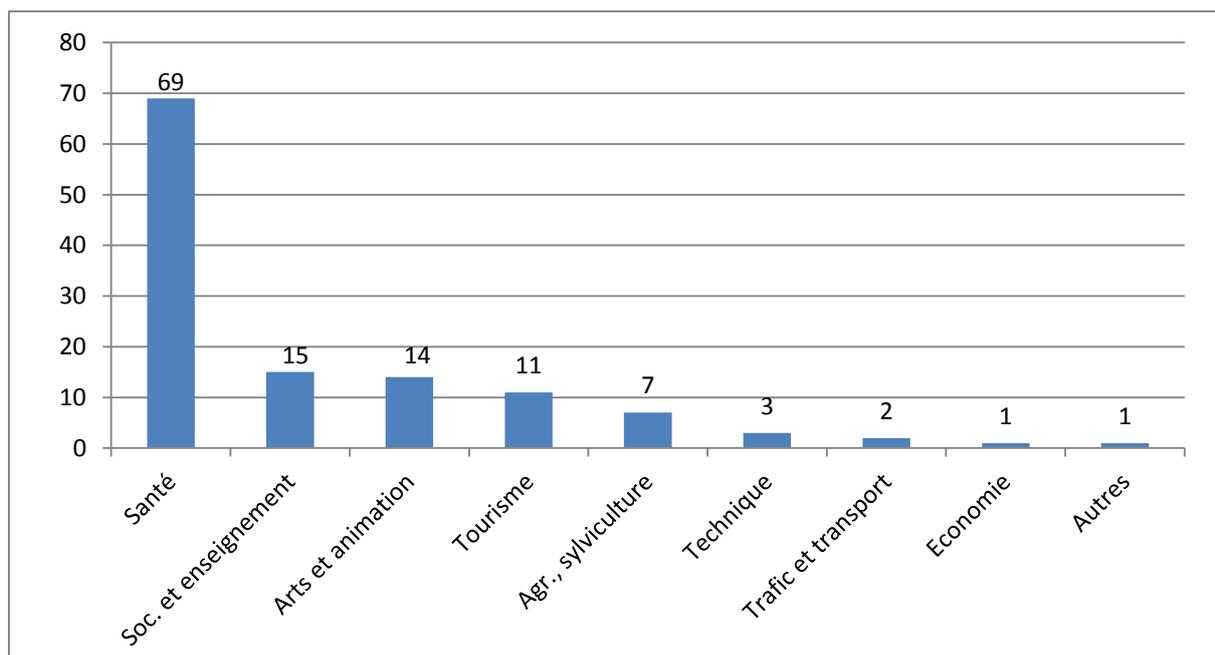
**Illustration 27 : Filières envisagées dans les Hautes écoles spécialisées**



262 mentions, plusieurs réponses possibles

La majorité des personnes qui ont envisagé des études dans une école supérieure se sont intéressées au domaine de la santé (n = 69 sur 94 répondants, 73,4 %). D'autres domaines n'ont été que rarement mentionnés (illustration 28).

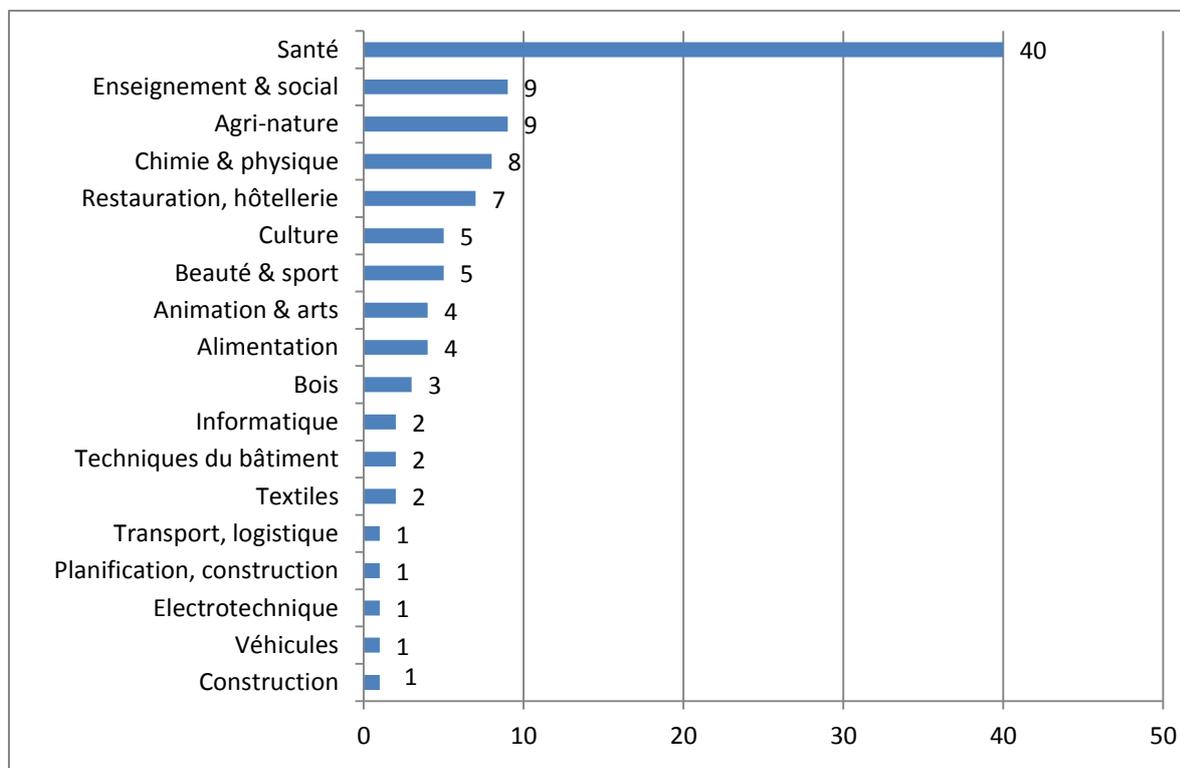
**Illustration 28 : Formations envisagées dans une école supérieure**



n mentionné sur l'illustration 28

La majorité des personnes ayant opté pour un **apprentissage professionnel** (n = 61) était intéressée par un apprentissage dans le domaine de la santé (65,5 %, n = 40). D'autres domaines n'ont été que rarement mentionnés (illustration 29).

**Illustration 29 : Apprentissages professionnels envisagés**

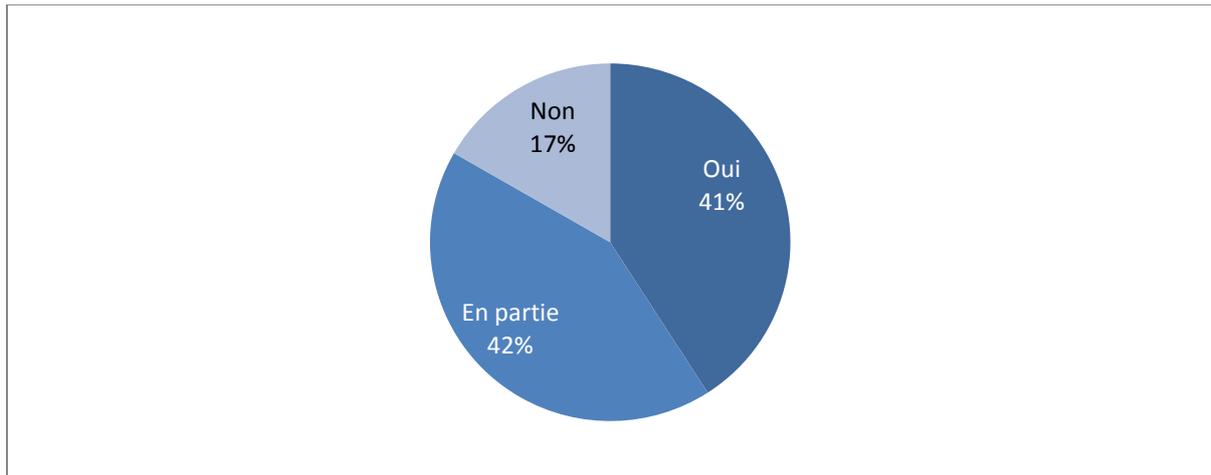


105 mentions, plusieurs réponses possibles

### 3.11 Connaissance des autres offres de formation

Pratiquement les deux cinquièmes des sondés (40,9 %, n = 539 sur 1318 sondés) a connaissance des **offres de formation dans le domaine de la santé dans les Hautes écoles spécialisées**. 42,4 % des sondés (n = 559) sont en partie familiarisés avec ces offres. 16,7 % (n = 220) ne connaît pas ces offres de formation (cf. Illustration 30).

**Illustration 30 : Degré de connaissance des formations des HES dans le domaine de la santé**

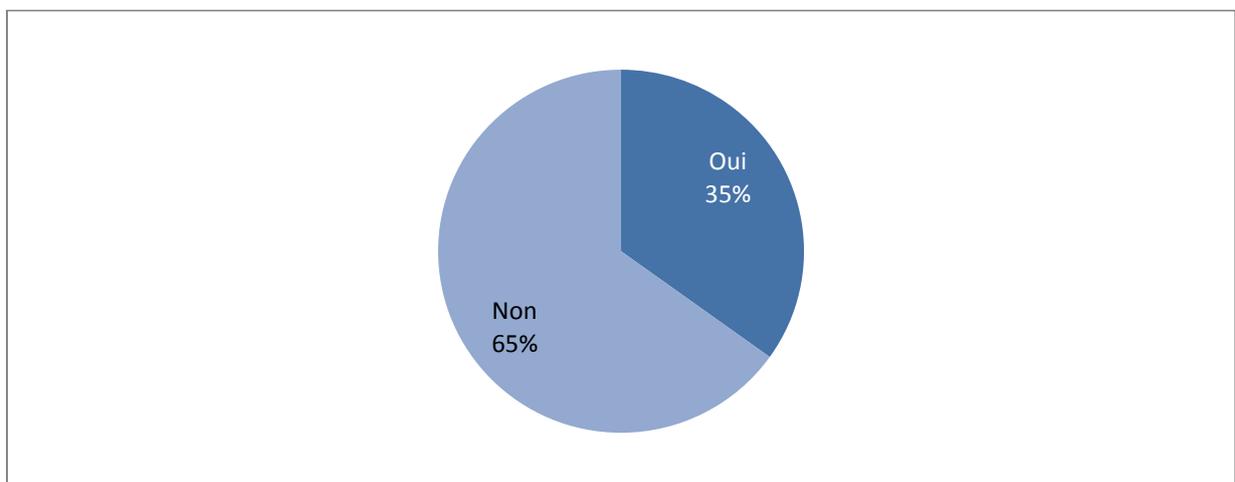


n = 1318 personnes

Il a été demandé aux personnes qui connaissaient les offres ou en partie si tel était le cas au moment de leur inscription pour les études de médecine. 46,0 % ont resp. répondu par l'affirmative et « en partie ». 8,4 % des participants (n = 92) ont répondu par la négative. Ainsi 92 personnes avaient entendu parler de ces offres depuis leur inscription en médecine ou s'étaient informées à ce sujet.

Environ 34,9 % des sondés (n = 460 sur 1318 personnes) se sont **déjà** intéressées à **une autre formation dans le domaine de la santé**, 65,1 % en revanche jamais (n = 858) (cf. illustration 31).

**Illustration 31 : Intérêt pour des formations HES dans le domaine de la santé**



n = 1318 personnes

Interrogées sur les **raisons de leur manque d'intérêt** pour une formation dans le domaine de la santé dans une Haute école spécialisée, 800 personnes ont fourni un commentaire. Les raisons invoquées peuvent se résumer en gros aux thèmes suivants<sup>7</sup> :

**La médecine comme unique souhait professionnel** : « Il n'y a qu'une profession pour moi » ou « Seule la médecine me paraît intéressante. Je ne pouvais pas me représenter autre chose », étaient les réponses de personnes interrogées. Quelques-unes ont indiqué que devenir médecin était leur profession de rêve ou la seule profession qu'elles souhaitaient ou que d'autres professions de la santé « n'étaient pas leur rêve ».

**« Cela ou rien »** : Des personnes ont mentionné qu'elles ne voulaient étudier que la médecine et que d'autres professions dans le domaine de la santé n'entraient pas en ligne de compte. Elles préféreraient étudier quelque chose de totalement différent si elles ne réussissaient pas en médecine. « Une autre profession que médecin dans le domaine de la santé n'entre pas en considération » ou « Soit médecin, soit autre chose de totalement différent », Et encore deux exemples : « Soit on est médecin, soit on ne l'est pas. Il n'y a pas d'autres alternative ». « C'était mon rêve d'étudier la médecine. Si cela ne devait pas s'avérer possible j'aurais trop l'impression qu'une profession semblable ne serait qu'une alternative. Pour cette raison, j'ai choisi une toute autre direction ».

**Intérêt exclusif pour la profession** : Une raison souvent avancée est le manque d'intérêt pour d'autres professions de la santé ou l'intérêt exclusif pour la médecine. Des exemples : « D'autres professions ne me disaient rien », « cela ne m'intéresse pas » ou « un intérêt exclusif pour la médecine humaine ».

**Des études de médecine en tant que défi** : Les personnes interrogées disaient qu'elles considéraient les études de médecine comme un grand défi qu'elles voulaient relever : « Je recherchais un grand défi et voulais pouvoir faire mes preuves » ou « D'autres filières d'études n'exigeaient pas assez de moi » et « Le défi ne correspond pas à celui représenté par les études de médecine ».

**Possibilités et perspectives** : Des commentaires ont été faits sur les possibilités et perspectives professionnelles. La profession de médecin est estimée davantage que toute autre profession de la santé : « Je crois que [...] les possibilités professionnelles sont plus variées et à mon avis plus intéressantes [...] », « D'après ce que je sais et mon expérience, le mobilité (souhaitée et nécessaire) est plus grande, par exemple je peux exercer sans grande difficulté ma profession n'importe où à l'étranger » ou « de plus grandes possibilités de spécialisation, plus pluridisciplinaire » et les autres professions de la santé auraient de « mauvaises perspectives ».

**Responsabilité et compétences** : Quelques sondés ont indiqué que les autres professions de la santé exigent moins de responsabilité, d'aptitudes ou de compétences : « [...] pas de pouvoir décisionnel propre ». Les autres professions de la santé étaient également perçues comme des « professions d'introduction » : « Je souhaitais pouvoir agir/faire bouger les choses,

---

<sup>7</sup> Les blocs de thème sont mentionnés dans un ordre variable.

prendre des décisions et pas seulement exécuter ». Ils indiquaient encore vouloir exercer des responsabilités : « J’assume volontiers la responsabilité d’un médecin [...] et pour cette raison, je ne veux pas exercer d’autre profession ». L’indépendance était aussi l’un des aspects qui a été évoqué : « Parce que dans les autres professions de la santé il manque l’autonomie de la profession de médecin ». Par ailleurs, les compétences étaient aussi mentionnées : « En qualité de médecin, plus de compétences (aussi pour le diagnostic) [...]

**Statut** : Quelques personnes ont fourni des arguments qui peuvent être rattachés à la catégorie « Statut » : « Plus grande considération, meilleure carrière et personne importante en qualité de médecin » ou « Je suis fait pour devenir médecin et pas soignant [...] ». Les possibilités de gain jouent également un rôle : « Ne correspondait pas à mes exigences concernant la durée de la formation – Salaire, trop peu exigeant ».

**Activités** : D’autres raisons ont été avancées en lien avec les activités : « Parce que l’activité principale du médecin – la pose du diagnostic et l’introduction de la thérapie – fait défaut ». « Parce que les activités d’autres professions de la santé ont moins de rapport avec l’exercice proprement dit de la médecine (plutôt des tâches sociales, p. ex. les soins ». Les activités d’un médecin sont décrites comme diversifiées et intéressantes, celles des autres professions de la santé en revanche plutôt sans attrait « Elles me paraissent moins variées et moins intéressantes ». Souvent, il est simplement dit « Pas d’intérêt pour ces domaines d’activité ».

**Formation universitaire et caractère scientifique** : Certaines personnes attachaient de l’importance à terminer une formation universitaire. Des réflexions telles que « Je voulais étudier dans une Université », ou « Je ne suis pas intéressé par une formation dans une Haute école spécialisée » ou encore « Mon objectif était une formation universitaire ». Il a aussi été mentionné que les formations concernant les autres professions de la santé étaient trop « unilatérales » et trop peu « complètes ». Il est aussi souvent formulé que les formations dans les Hautes écoles spécialisées ne vont pas assez loin en profondeur : « Trop peu de profondeur scientifique » ou comme des formations avec un niveau académique plus bas : « pas exigeantes ». Certains commentaires précisaient également que l’intérêt en sciences naturelles primait ou l’« intérêt pour la recherche ».

Mais d’autres réflexions laissaient à penser qu’il y avait **un certain intérêt pour d’autres professions de la santé** lorsque ces personnes s’étaient penchées sur celles-ci : « Je voulais devenir médecin et je n’ai éventuellement pas fait attention à d’autres professions », « Il ne m’est pas venu à l’idée de m’informer sur de telles études ». « Cela n’entraînait tout simplement pas en ligne de compte car je n’ai jamais imaginé pouvoir exercer une autre profession médicale que médecin ». D’autres n’étaient tout simplement pas informés : « J’étais trop peu informé ». D’autres encore ne s’étaient préoccupés d’une alternative que lorsqu’ils avaient échoué à l’examen d’admission : « [...] lors du deuxième essai j’ai sûrement pensé davantage aux alternatives ».

Par contre, d’autres personnes avaient **envisagé des alternatives** et opté sciemment pour la médecine : « J’ai fait des stages et cela m’a beaucoup plu. Néanmoins, je voulais faire des études universitaires et les meilleures possibles », « J’ai tenté tous les domaines possibles

mais j'ai un rêve professionnel qui jusqu'ici ne peut être remplacé par aucune autre chose », « Après 5 mois de stages en milieu hospitalier, je me suis rendu compte que la profession de médecin était celle qui me correspondait le mieux » et « J'ai travaillé comme aide-soignant et remarqué que les soins infirmiers n'étaient pas pour toujours ». Quelques commentaires portent à croire que ce sont plutôt des opinions en faveur de la médecine que contre les autres professions de la santé.

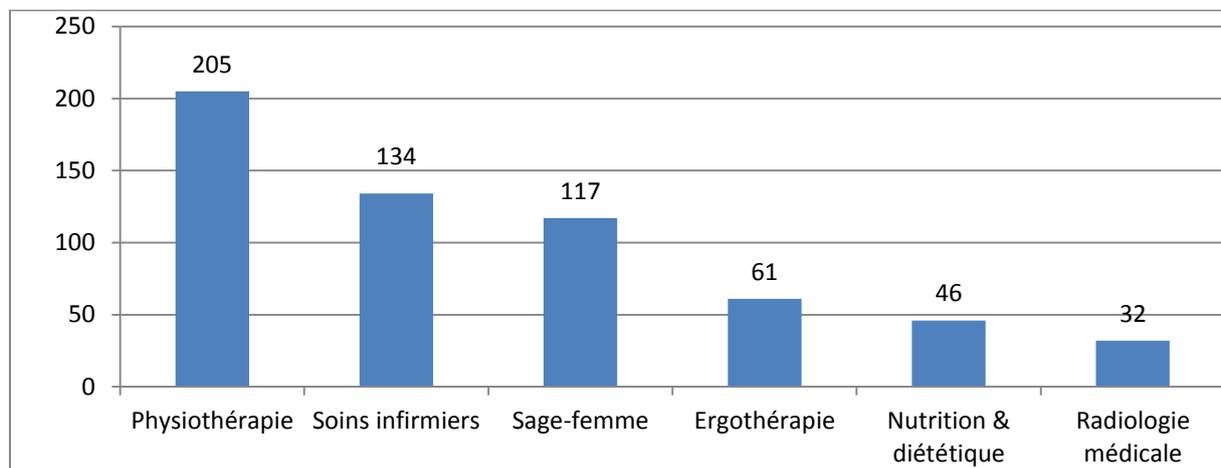
Certaines **raisons pragmatiques**, et ce ne sont pas les moindres, parlent en faveur du choix des études de médecine : « [...] Pour d'autres formations dans le domaine médical j'aurais dû aussi effectuer des stages pratique, ce que je ne voulais pas à l'époque ».

### 3.12 Intérêt pour d'autres formations dans le domaine de la santé

Il a été demandé aux participants qui **s'étaient déjà intéressés à d'autres formations, filières ou professions dans le domaine de la santé** quelles étaient celles-ci. Au niveau des HES, 362 formations ont été citées, à celui des écoles supérieures (ES) 173, les formations universitaires ont été citées 171 fois et les formations professionnelles 41 fois.

Pour les **formations dans les Hautes écoles spécialisées (HES) dans le domaine de la santé**, 362 personnes se sont intéressées à 596 formations au total. La physiothérapie (n = 205) suivie des soins infirmiers (n = 134) et de sage-femme (n = 117) a été nettement les plus souvent nommée. L'ergothérapie a été avancée 61 fois, la nutrition et diététique 46 fois et la technique de radiologie médicale 32 fois (cf. illustration 32).

**Illustration 32 : Intérêt pour des formations dans le domaine de la santé au niveau HES**



596 mentions, plusieurs réponses possibles

173 personnes se sont intéressées à 269 formations dans le domaine de la santé **au niveau des HES**. La formation d'ambulancier a été mentionnée le plus souvent (n = 99) suivi par le diplôme en soins infirmiers (n = 89). D'autres formations, telles que technicien en salle d'opération (n = 33), radiologue en technique médicale (n = 21), analyste biomédical (n = 17) et opticien (n = 10) ont été nettement moins mentionnés.

171 personnes se sont **intéressées à des formations universitaires dans le domaine de la santé**. Comme plusieurs réponses étaient possibles, ces personnes ont mentionné au total

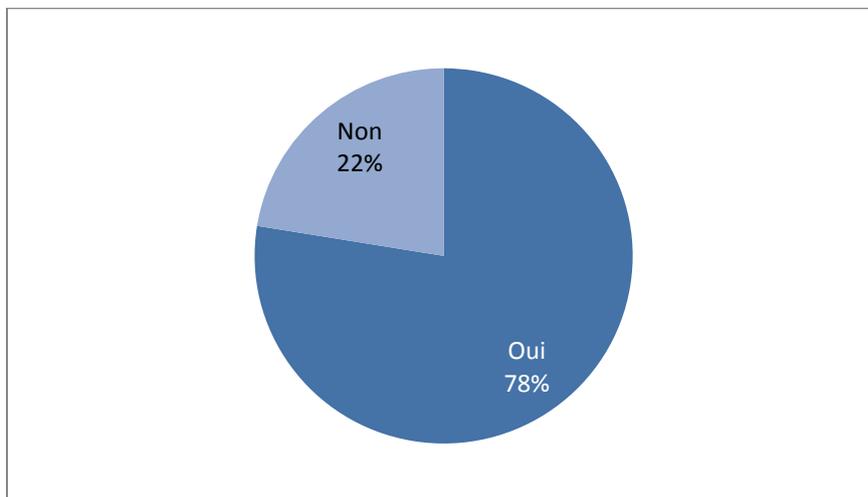
209 filières. La majorité d'entre elles se sont intéressées à la pharmacie (n = 79 personnes), sciences du mouvement, la prévention et la santé (n = 54 personnes) et psychologie clinique (n = 54). Les sciences de la santé (n = 9), les sciences en soins infirmiers (Uni Bâle) (n = 3) et la biomédecine (n = 3) ont été également nommées. De plus, quelques rares indications ont été fournies comme l'ingénierie médicale, etc.

Les formations au niveau de **l'apprentissage professionnel**, quant à elles, ont été plébiscitées par 41 personnes. La profession la plus appréciée était celle d'assistant de cabinet médical avec 20 mentions, suivie par assistant en soins (Certificat fédéral de capacité ; CFC) avec 12 mentions. Six personnes ont respectivement nommé les professions d'opticien, de droguiste et d'assistant en pharmacie. Celles de technicien-dentiste et d'assistant en promotion de la santé ont réuni chacune cinq mentions et assistant dentaire, cuisinier en diététique et orthopédiste chacune deux.

### 3.13 Recherche d'informations concernant les formations dans le domaine de la santé

Il a été ensuite demandé aux 460 personnes qui ont déclaré leur intérêt pour d'autres filières dans le domaine de la santé si elles s'étaient **renseignées** concrètement sur celles-ci, par exemple en fréquentant des séances d'information ou en lisant un dossier d'information. 356 personnes ont répondu par l'affirmative et 103 par la négative (cf. Illustration 33).

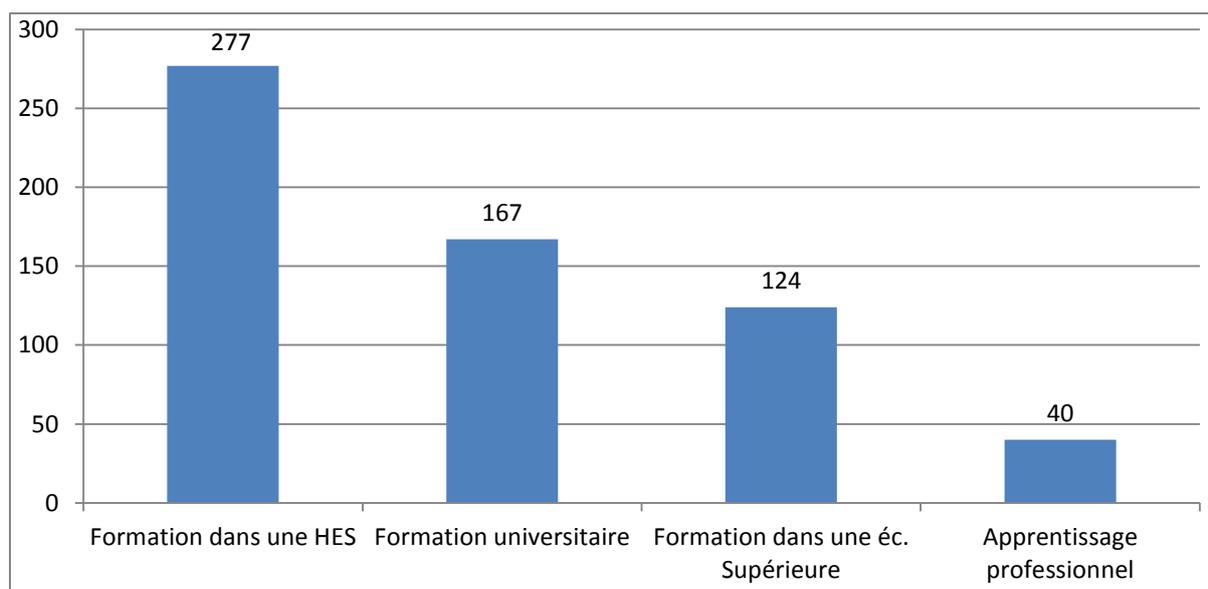
**Illustration 33 : Recherche d'informations concernant les formations dans le domaine de la santé**



n = 459 personnes

A la question de savoir sur quelles **formations dans le domaine de la santé** elles s'étaient **renseignées**, 167 personnes ont répondu au niveau universitaire et 277 au niveau des Hautes écoles spécialisées. 124 personnes s'étaient enquises des formations au niveau d'école supérieure et 40 sur un apprentissage professionnel (cf. Illustration 34).

**Illustration 34 : Formation pour lesquelles des informations ont été recherchées**



608 mentions, plusieurs réponses possibles

Au niveau des **Hautes écoles spécialisées (HES)**, c'est la physiothérapie qui est le plus souvent mentionnée (n = 151) suivie par les soins infirmiers (n = 120) et la profession de sage-femme (n = 94). L'ergothérapie a été citée 55 fois, la nutrition et diététique 38 fois et la radiologie en technique médicale 19 fois. De plus, il y avait une mention pour « gestion de la santé ».

Au sein des **formations universitaires dans le domaine de la santé**, c'est la pharmacie qui est le plus souvent mentionnée (n = 95), suivie de l'expert en mouvement, prévention et santé avec 52 mentions et de la psychologie clinique avec 51. La biologie a été citée six fois, la biologie médicale trois fois et les sciences de la santé et la technologie chacune cinq fois.

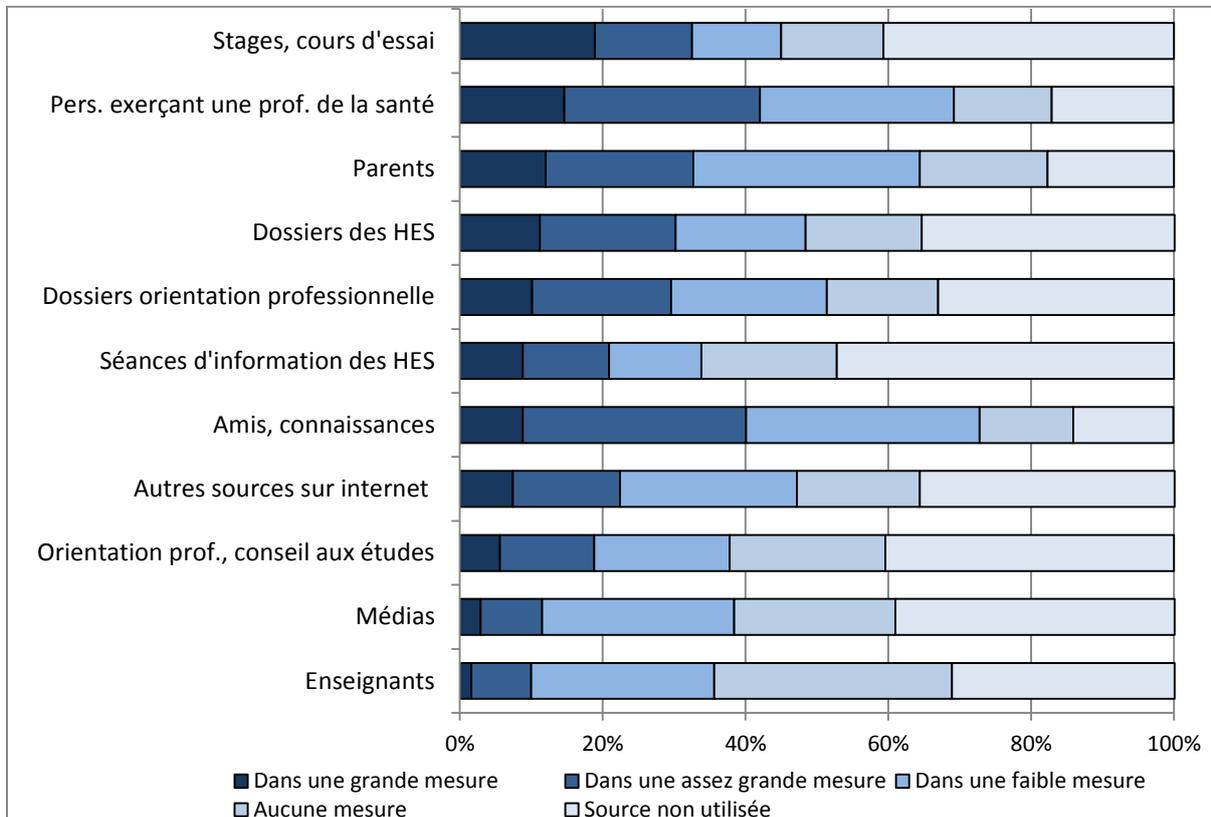
S'agissant des formations au niveau des **écoles supérieures (ES)**, les soins arrivent en tête avec 75 mentions, suivis d'ambulancier avec 64 mentions et de l'expert en salle d'opération avec 22 mentions. La formation d'analyste biomédical a obtenu 15 mentions, la formation d'expert en technique en radiologie médicale 11 mentions, l'hygiéniste dentaire sept mentions, l'orthoptique trois et le spécialiste en activation une seule mention.

23 personnes se sont renseignées sur un apprentissage professionnel. Il s'agissait des professions suivantes : assistant de cabinet médical (n = 15), assistant en soins et santé communautaire CFC (n = 10), droguiste (n = 6), assistant en pharmacie (n = 6), opticien (n = 3), aide en soins et accompagnement AFP (n = 10) ainsi qu'orthopédiste (n = 2), assistant dentaire (n = 1), assistant en promotion de la santé (n = 1), bottier orthopédiste (n = 1), podologue (n = 1), technicien dentiste (n = 1) et assistant vétérinaire (n = 1).

Les participants ont été invités à indiquer dans quelle mesure ils avaient reçu des **informations importantes sur d'autres professions de la santé** de différentes sources (cf. Illustration 35). Les sources importantes étaient par suite un stage ou un cours d'essai dans la profession, des entretiens avec des personnes exerçant une profession de la santé ainsi qu'avec des amis et connaissances. Les parts de l'option « Source non utilisée » étaient visiblement

élevées. Si l'on compare les sources d'information concernant les études de médecine (illustration 21) avec celles d'autres professions de la santé, il apparaît clairement que les sondés se sont mieux renseignés sur les premières que sur des alternatives de formation dans le domaine de la santé.

**Illustration 35 : Sources d'informations sur d'autres professions de la santé**

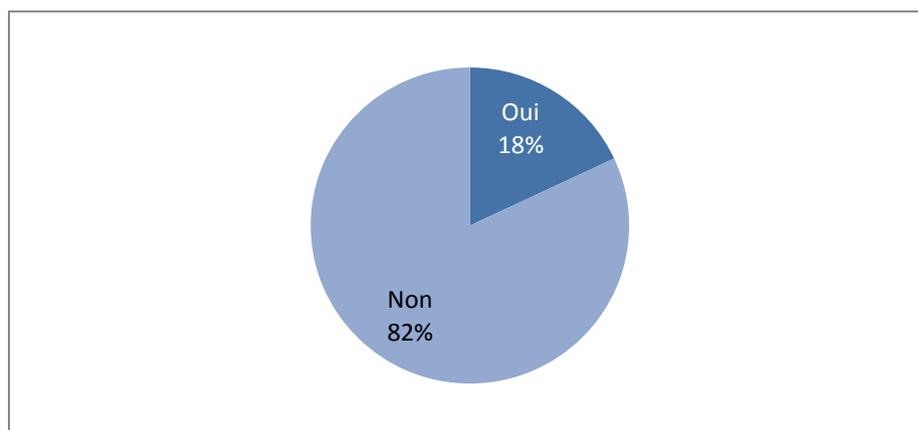


n = 1239 à 1258 personnes selon la question

### 3.14 Plus d'informations souhaitées sur d'autres formations dans le domaine de la santé

La question suivante a été posée aux participants : « Auriez-vous souhaité recevoir **plus d'information ou de renseignements** sur les professions dans le **domaine de la santé** (sauf médecine) ? 221 personnes ont répondu par l'affirmative (18 %) et 1005 personnes par la négative (82 %).

**Illustration 36 : Plus d'informations souhaitées sur les professions de la santé ?**



n = 1226 personnes

Ensuite, 211 personnes ont répondu à la question de savoir **quelles informations étaient souhaitées**. Les réponses étaient très variées et ont de nouveau été synthétisées par catégories :

**Informations d'ordre général :** Certaines personnes souhaitent avoir un aperçu sur les différentes possibilités et mentionnent avoir reçu exclusivement des informations sur les formations universitaires. Elles donnent comme exemple : « Connaître exactement les possibilités professionnelles après les études », « En règle générale, une meilleure aide pour le choix des études pendant le gymnase. Donc, également des renseignements sur les Hautes écoles spécialisées (HES), etc., pas seulement sur les Universités » et « Pendant le gymnase expliquer plus exactement quelles possibilités s'offrent à nous ».

**Manifestations :** Des séances ou des journées d'information ont eu lieu dans les gymnases ainsi que des cours d'essai : « Des journées d'information sont souhaitées non seulement à l'Université mais aussi dans les HES ».

**Autres filières universitaires :** Différents commentaires se rapportent à une meilleure information sur d'autres filières universitaires, par exemple, la biomédecine (Université de Fribourg). Les sciences de la santé et la technologie à l'EPF ainsi que la psychologie ont été souvent mentionnées.

**Professions au niveau HES :** Différents commentaires se rapportent à davantage d'information sur les formations dans une Haute école spécialisée. Les soins et la physiothérapie ont été souvent mentionnés : « Surtout sur les autres filières dans les HES [...] ». Il a également été précisé que les informations dans les gymnases concernant les formations dans ces écoles sont dispensées avec parcimonie. Pour preuve : « Dans les lycées davantage sur

les HES et pas seulement sur les Universités » ou « Information plus présente dans les écoles secondaires, plus grande résistance contre le préjugé que les universités seraient « meilleure » que les autres écoles/formations ».

**Informations concernant les formations au niveau des écoles supérieures :** Davantage de renseignements sur les formations dans les écoles supérieures étaient également souhaités. « Oui, plus d'informations sur les formations ES ». La profession d'ambulancier a été en particulier plusieurs fois nommée.

**Informations sur les apprentissages professionnels :** Des informations sur les apprentissages professionnels étaient également de temps à autre requises. « Davantage d'information sur les filières possibles en rapport avec la médecine », ou « Surtout [plus d'informations] sur d'autres filières dans les HES [...] ou sur les apprentissages professionnels ». Parfois, certaines professions étaient mentionnées, par exemple, « podologue » ou « assistant vétérinaire ».

**Documentations informatives :** Quelques personnes souhaitent recevoir un matériel d'information plus complet, par exemple des « brochures d'information », du « matériel d'information », des « adresses Internet », « n'importe quel matériel ». Quelle que soit la brochure, p. ex., que le gymnase nous a remise avant la visite d'une HES ou d'une Uni, il n'y avait pas d'information sur d'autres professions similaires à la médecine ».

**Professions de la santé en général :** Différentes personnes souhaitent davantage de renseignements et surtout en suffisance sur les professions de la santé. Elles veulent pouvoir faire des comparaisons directes entre les formations et les profils correspondants : « Davantage d'informations sur les voies professionnelles en rapport avec la médecine », « une vue d'ensemble sur tous les métiers de la santé aurait été intéressante, en expliquant quels sont les débouchés etc. pour chaque métier », « On ne parle malheureusement pas assez des autres choix possibles ».

**Informations sur les qualités, les compétences et les aptitudes :** Les personnes souhaitent être mieux informées sur les conditions ou les aptitudes exigées selon le profil professionnel. Elles désiraient également pouvoir comparer directement de manière simplifiée les différentes professions : « Peut-être en montrant une comparaison concrète des différences entre des études de médecine à l'Université et les possibilités dans une HES. En quoi se distinguent les compétences d'un médecin de celles d'une sage-femme ? Et surtout : Quelles compétences/aptitudes devrait-on posséder dans ces deux professions [...] » ou « renseignements généraux du type de ceux qui permettent de vérifier une adéquation personnelle avec le métier (le travail dans la pratique, les aptitudes nécessaires, etc.) ».

**Une information améliorée par la CRUS :** Une information améliorée ou plus complète diffusée par la CRUS a été maintes fois souhaitée. Notamment dans la perspective d'alternatives, lorsque les études en raison de la limitation du nombre de place d'étudiants n'ont pu commencer ou être poursuivies : « Possibilités si l'examen d'entrée (CRUS) n'est pas réussi » et « Informations par la CRUS sur les alternatives ».

### 3.15 Commentaires

La dernière position du questionnaire offrait aux participants la possibilité de s'exprimer librement et de faire des remarques. Il a été largement fait usage de cette possibilité et 328 personnes ont écrit un commentaire. Là encore, des catégories se dégagent dans les grandes lignes :

**Commentaires concernant le numerus clausus :** Un grand nombre de personnes disent ne pas comprendre la limitation des places d'étudiant et en souhaiterait davantage : « Préoccupez-vous d'un plus grand nombre de places d'étudiants [...] » ou « Créez enfin plus de PLACES D'ÉTUDIANTS ! ». De la mauvaise humeur a aussi été exprimée du fait que de nombreux médecins qui pratiquent en Suisse doivent être recrutés à l'étranger bien qu'il y ait de nombreux jeunes gens motivés en Suisse qui voudraient étudier la médecine. « C'est dommage que le numerus clausus bloque la voie à des jeunes qui veulent aider autrui du moins sur le chemin de la médecine. Je pense que ce moyen de sélection est inapproprié. Si la Suisse, l'un des plus riches pays au monde, ne peut pas garantir la formation de médecins et au lieu de cela profite des pays alentour, c'est imprévoyant et triste ».

**Forme du test d'aptitude :** La forme du test d'aptitude a été critiquée elle aussi. Il y manque des éléments importants pour l'exercice de la profession, par exemple, la compétence sociale : « Je trouve dommage que lors du test d'admission aux études de médecine toutes les compétences humaines soient laissées de côté et que seule la performance académique compte », ou « [...] mais aussi les examens d'entrée devraient plus cibler les connaissances de médecine que la logique ». La question a été soulevée : « Est-ce que le numerus clausus dit que l'on sera plus tard un bon médecin ? », D'autres formes d'examen d'aptitude sont proposées : « [...] Je trouverais donc judicieux qu'un stage pratique soit demandé pour l'acceptation dans les études de médecine (par exemple, pour vétérinaire dans l'agriculture) et qu'à la place de l'examen des entretiens personnels aient lieu » et « Le numerus clausus filtre peut-être de bons étudiants studieux mais à mon avis pas forcément de bons médecins. [...] Si l'on mettait la condition d'un stage pratique, 50 % des postulants choisiraient d'autres études ».

**Le numerus clausus à Genève :** Il est perçu comme superflu « Test d'aptitudes à Genève (non-sélectif) complètement inutile, ne dissuade pas les étudiants, n'est pas représentatif de la réussite aux examens, tombe au milieu des vacances d'été ».

**Amélioration de l'information :** Quelques personnes souhaitent davantage d'informations sur les études de médecine, le numerus clausus et la procédure d'inscription ainsi que les délais. Les candidats en médecine devraient aussi être renseignés sur ce qui les attend dans cette formation « Les gens qui commencent médecine doivent être très motivés pour y arriver et savoir les difficultés qui en viennent ». Plus d'informations sur les alternatives sont également souhaitées : « Les futurs étudiants pourraient être mieux informés sur les alternatives, beaucoup ne connaissent pas du tout l'offre à leur disposition [...] ».

**Commentaires sur les examens intermédiaires :** De même que pour le numerus clausus, la forme est là encore critiquée : « Lors des examens de médecine, les connaissances réelles et

profondes des étudiants ne sont absolument pas testées », « Le fait de passer un examen n'est pas forcément le meilleur moyen de choisir les meilleurs candidats, et meilleurs thérapeutes, une interview ou un système comme les Université de Genève ont aussi leurs avantages, surtout dans un contexte manquant de praticiens » et « Une bonne partie des étudiants (je parle de la volée de 2ième) trouve que ces examens ne sont PAS DU TOUT représentatif de notre champs d'objectifs [...] ».

**Commentaires personnels :** Quelques commentaires décrivent les voies qui ont été prises après l'échec à l'admission aux études de médecine ou comment l'étudiant a choisi. De nombreux commentaires appuient surtout sur la déception, la frustration et la colère de ne pouvoir étudier la médecine.

### 3.16 Résumé de l'interrogation des candidats aux études de médecine

Le résumé de l'interrogation des postulants aux études de médecine dans la perspective du questionnaire se traduit par :

- des motifs intrinsèques ont été principalement fournis pour le choix des études ;
- Celui-ci était la plupart du temps une décision bien soupesée que beaucoup avait prise depuis longtemps (plus de trois ans) ;
- 61 % des sondés avaient envisagé d'autres filières et/ou formations pour le cas où ils ne réussiraient pas les examens d'admission. Parmi eux, 28 % avaient envisagé d'autres formations dans le domaine de la santé et 17 % des études de médecine à l'étranger ;
- Seuls 41 % des sondés connaissaient les offres de formation dans le domaine de la santé des Hautes écoles spécialisées au moment de leur inscription aux études de médecine ;
- Seuls 18 % souhaitent davantage d'informations sur les autres professions de la santé ;
- Trois quarts des personnes qui, en raison de la limitation des places d'étudiants, n'ont pas (plus) continué la médecine entament d'autres études universitaires. La moitié d'entre eux entreprend des études en sciences naturelles ;
- Une personne sur cinq parmi celles qui, en raison de la limitation des places d'étudiants, n'ont pas (plus) continué la médecine entame une formation dans une Haute école spécialisée, un tiers dans le domaine de la santé ;
- 8 % des personnes (n = 39), qui ont opté pour une autre formation choisissent une formation dans le domaine de la santé. Sept autres personnes (1 %) travaillent dans ce secteur. Il reste un total de 9 % des personnes qui se sont réorientées restent dans le domaine de la santé ;
- Des ressources sont perdues car plus d'un quart de sondés ont dû passer une année intermédiaire en raison du numerus clausus ;
- La déception de ne pas pouvoir étudier la médecine est largement répandue et parfois très persistante ;
- Le type de la sélection (examen d'admission) a été ressenti en Suisse alémanique comme arbitraire.

## 4. Résultat de l'interrogation des Hautes écoles spécialisées

Les résultats de l'interrogation menée par les Hautes écoles spécialisées sont présentés ci-après. Les responsables des filières de bachelor ergothérapie, nutrition et diététique, sage-femme, technique en radiologie médicale, soins infirmiers et physiothérapie ont été questionnés en ce qui concerne la capacité d'accueil dans les filières, la procédure d'admission et le recrutement des étudiants. De plus, leur opinion a été demandée concernant le renforcement de la coordination et du recrutement de candidats refusés pour les études de médecine.

### 4.1 Exploitation des données issues des interviews

En Suisse, cinq filières au total sont proposées dans le domaine de la santé dans six Hautes écoles spécialisées sur dix sites. Le tableau 5 offre un aperçu sur ces filières et les endroits où elles sont dispensées. L'Université de Bâle et la Haute école spécialisée Kalaidos à Zurich ont été mises en évidence dans ce sondage, les deux proposant exclusivement une formation de base dans le domaine des soins avec un bachelor. 20 interviews ont été menées avec les responsables des filières bachelor et une avec une personne responsable de la procédure d'admission et d'immatriculation.

**Tableau 5 : Aperçu des interviews menés et données sommairement récoltées**

	Ergothérapie	Nutrition & diététique	Sage-femme	Technique en radiologie médicale	Soins infirmiers	Physiothérapie
HES Berne		interview	interview		interview	interview
HES Suisse occidentale					interview	
HESAV Lausanne	interview		som.	som.	som.	interview
HEdS-GE Genf		interview	interview	interview	som.	interview
HES-SO VD Valais					som.	interview
HEdS-FR Fribourg					som.	
HEdS Arc					som.	
HEDS La Source					som.	
SUPSI Manno	interview				interview	interview
SUPSI Landquart						interview
ZHAW	interview		interview		interview	interview

Interview = Interviews téléphoniques, som: = informations récoltées sommairement

### 4.2 Capacités et occupation des filières

Le nombre des places d'étudiant figure dans le tableau 6. On y voit que beaucoup de filières ont un **nombre prédéfini de place d'études** (limitation du nombre de places). De plus, il apparaît que la majorité des **filières en bachelor sont entièrement occupées** (chiffres en rouge). La limitation des admissions notamment en bachelor de physiothérapie et de sage-femme ont en moyenne trois à quatre postulants pour une place de formation. Dans les fi-

lières nutrition et diététique ainsi qu’ergothérapie il y a nettement plus de candidats que de places à disposition. Par contre, les filières **Soins infirmiers et technique de radiologie médicale** constituent une **exception**. Pour la première, il y a pour le moment légèrement plus de place que de candidats. Pour la seconde (à l’instar des soins infirmiers en Romandie et dans la HES de Suisse occidentale), tous les postulants sont admis, il n’existe pas (encore) de limitations de places d’études.

Deux raisons sont évoquées pour les capacités libres dans la filière des **soins infirmiers**, d’une part, la **concurrence** entre les HES elles-mêmes et, d’autre part, avec les écoles de niveau supérieur. En fait, la filière « Soins infirmiers » possède la plupart des places de formation et de sites en Suisse (cf. tableau 6). De plus, une autre raison a été avancée : les stages pratiques dans les filières de bachelor sont plus mal rémunérés que ceux dans les écoles supérieures et de ce fait rendraient cette filière moins attrayante pour certains candidats. Par ailleurs, l’image et l’**attractivité de la profession** ont été évoquées comme raison des surcapacités du côté de l’offre.

Une **augmentation du nombre de places d’études** est en partie **planifiée ou envisagée** (p. ex., dans les filières ergothérapie, physiothérapie et sage-femme à la ZAHW, l’ergothérapie à la HES-SO). Quelques responsables de filières de bachelor ont cependant indiqué que des augmentations du nombre de places ne sont pas possibles pour le moment en raison des places limitées pour la pratique (p. ex., filières nutrition et diététique à la HES-Ge ou la physiothérapie à Berne). Il existe aussi des difficultés de capacités en raison de caractéristiques liées aux bâtiments qui ne peuvent se résoudre qu’à moyen terme (HES-SO à Lausanne). Pour la technique en radiologie médicale, il est envisagé d’introduire une limitation des places.

**Tableau 6 : Aperçu du nombre de places d’études et de leur occupation**

	Ergothérapie	Nutrition & diététique	Sage-femme	Technique en radiologie méd.	Soins infirmiers	Physiothérapie	Total
FH Berne		<b>50</b>	<b>45*</b>		<b>72*</b>	<b>100</b>	<b>267</b>
FH Suisse occidentale					ca.50		<b>50</b>
HESAV Lausanne	<b>50</b>		*	ca. 80	ca. 150	<b>45</b>	<b>325</b>
HEdS-GE Genève		<b>33</b>	<b>33*</b>	ca. 45	ca. 150	<b>32</b>	<b>293</b>
HES-SO VD Valais					ca. 90	<b>30</b>	<b>120</b>
HEdS-FR Fribourg					ca. 110		<b>110</b>
HEdS Arc					ca.100		<b>100</b>
HEdS La Source					ca.170		<b>170</b>
SUPSI Manno	<b>15</b>				65 (ca. 16)	<b>33</b>	<b>113</b>
SUPSI Landquart						<b>33</b>	<b>33</b>
ZHAW Winterthur	<b>72</b>		<b>60</b>		120 (ca 40)	<b>120</b>	<b>372</b>
<b>Total</b>	<b>137</b>	<b>83</b>	<b>138</b>	<b>125</b>	<b>1’077</b>	<b>393</b>	<b>1’953</b>

Les places indiquées sont celles à disposition pour une année. Etat printemps 2013

**Nombre de places (avec limitation), aucune capacité libre**

Pas de limitation de places, nombre approximatif d’étudiants

Nombre de places disponibles, nombre de places libres entre parenthèses

\* Il existe d’autres places d’études disponibles pour les personnes avec une formation préalable dans le domaine des soins infirmiers

### 4.3 Procédure d'admission

La majorité des filières ont **instauré une limitation des places** (16 sur 27, cf. tableau 6) et pratiquent de ce fait une procédure d'admission sélective. Leurs délais d'inscription sont fixés à janvier et mars qui concordent pratiquement avec le délai d'inscription pour les études de médecine. L'inscription pour la filière Soins infirmiers a lieu un peu plus tard : en avril ou mai.

La **procédure d'admission** se déroule de manière **très différente** selon la filière et la Haute école spécialisée. Des tests d'immatriculation écrits sont très répandus ; ce sont les mêmes pour les études de médecine dans chaque faculté et/ou des interviews et/ou des entretiens d'admission et ponctuellement des tests pratiques. Seules deux filières n'ont pas de procédure d'admission sélective : la technique en radiologie médicale à la HES-SO à Lausanne et Genève et les soins infirmiers à la HES-SO à Genève. Les procédures d'admission sont souvent liées à une participation aux coûts semblable à celle du test d'aptitude pour les études en médecine. Pour presque toutes les filières, les candidats doivent pouvoir présenter un stage pratique ou en avoir effectué un avant le début des études. Il peut durer jusqu'à une année, p. ex., dans le cas de l'ergothérapie à la ZHAW. En Romandie, les candidats doivent avoir obtenu, pour toutes les filières, une maturité professionnelle Santé-social, une maturité spécialisée Santé ou un diplôme d'une école supérieure dans le domaine de la santé ou encore effectuer des modules supplémentaires qui correspondent à une année d'expérience dans le monde professionnel<sup>8</sup>.

**Les filières en master** dans les professions de la santé sont encore largement en construction. Les Hautes écoles spécialisées offrent parfois des filières master en coopération, p. ex., le Master of Science pour les soins infirmiers est une coopération de la Haute école spécialisée bernoise, de la Haute école pour les sciences appliquées de Saint-Gall, de la Haute école zurichoise pour les sciences appliquées de Winterthour ou le Master européen of Science in Ergotherapie est une filière de coopération entre l'University of Brighton in Eastbourne (UK), l'University College Sjælland in Næstved (DK), l'University of Applied Sciences in Amsterdam (NL), la Haute école zurichoise pour les sciences appliquées de Winterthour (CH) et le Karolinska Institut in Stockholm (SE).

### 4.4 Postulation des étudiants

Toutes les Hautes écoles spécialisées sont très actives et utilisent une **foule de mesures publicitaires** pour attirer l'attention sur leurs offres de formation dans le domaine de la santé. Tous les sites Internet sont exploités avec des informations sur les filières, les conditions d'admission et les profils. Sur certains sites des petits films peuvent être téléchargés (p. ex., filière Sage-femme à la ZHAW<sup>9</sup>). Toutes ces écoles disposent de brochures d'information et organisent des journées et des séances d'informations, des journées « Portes ouvertes » ou des cours d'essai pour les personnes intéressées. Un bon nombre d'entre elles fréquentent

<sup>8</sup> Source: <https://fr-fr.facebook.com/hedsfr>, consulté le 17.4.2013

<sup>9</sup> Film: <http://www.gesundheit.zhaw.ch/de/gesundheit/studium/bachelor/bachelor-hebamme.html>, accès le 22.4.2013

en outre des écoles professionnelles et des gymnases pour aborder directement les élèves. (Il a aussi été indiqué que les gymnases avaient refusé par le passé l'accès à de telles visites.) Beaucoup sont également présentes aux foires professionnelles ou à des manifestations similaires. Quelques Hautes écoles spécialisées recourent à des campagnes publicitaires et à des annonces ou à des journées d'information spécifiques pour attirer l'attention sur leurs filières. Quelques Hautes écoles spécialisées ont déclaré qu'elles organisaient aussi des séances pour les conseillers d'orientation professionnelle afin de les informer sur les formations et les profils requis. De plus, dans certains cantons, il existe des organisations spécifiques qui renseignent sur toutes les professions dans le domaine de la santé : p. ex., dans le canton de Zurich : Laufbahnberatung Gesundheitsberufe, dans le canton de Vaud : Centre d'information des professions santé-social et dans le canton de Berne : OdA Santé Berne. Il semble que les contacts avec ces organisations et l'orientation professionnelle soient très étroits.

La majorité des sondés estiment que les **mesures de publicité** sont payantes, car presque toutes les filières ont davantage de candidats que de places disponibles. Il a néanmoins aussi été indiqué que l'on ne pouvait pas estimer le taux de réussite de ces mesures. Certaines personnes ont exprimé qu'elles ne faisaient sciemment plus de publicité car elles avaient assez de candidats et qu'elles ne voulaient pas encore en refuser davantage. Parfois ces mesures sont également limitées pour des raisons budgétaires.

Dans l'ensemble, les sondés ont indiqué qu'ils avaient atteint leur objectif avec les stratégies publicitaires mises en œuvre. La plupart d'entre eux souhaitaient soutenir les candidats lors de leur postulation (9 personnes sur 15). A la question de connaître les stratégies de soutien concrètes, les solutions suivantes ont été avancées :

- Davantage de moyens à disposition pour la publicité.
- Exécuter des mesures qui améliorent l'image, l'attrait et la notoriété des professions de la santé.
- Davantage de travail de relations publiques sur les professions de la santé et leurs activités.
- Amélioration de l'accès aux Hautes écoles spécialisées pour les élèves des gymnases afin de leur présenter les professions et les filières y préparant.
- Amélioration de la coordination avec des organisations qui informent sur les formations (orientation professionnelle, conseils en matière de carrière, etc.).
- Elargissement de la diffusion du matériel d'information (p. ex., dans les cabinets médicaux et les hôpitaux).
- Meilleure mise en réseau et coordination avec les Universités, de sorte que, p. ex., des journées des Hautes écoles spécialisées puissent être organisées en commun pour les élèves des gymnases.
- Recommandations pour les candidats refusés en médecine.
- Mieux relier les sites Internet d'information sur les formations et les filières dans le domaine de la santé afin d'attirer l'attention de part et d'autre sur les offres.

- Mesures en vue d'attirer davantage de candidatures masculines pour les professions de la santé.

La majorité des personnes interrogées ont trouvé que rendre attentifs les candidats malheureux aux études de médecine à leurs offres de formation de manière ciblée était **une bonne idée**. Il arrive qu'il se trouve déjà à l'heure actuelle parmi les étudiants dans les Hautes écoles spécialisées des candidats qui voulaient étudier la médecine à l'origine (comme l'enquête pilote l'a montré, cf. chap. 2.1).

Cependant les personnes interrogées ont aussi laissé à penser qu'elles voulaient que leur profil professionnel se distingue complètement de la profession en médecine humaine. Parfois on doutait que des personnes qui avaient voulu étudier la médecine puissent être heureuses dans une autre profession du domaine de la santé. De plus, l'opinion était avancée que les jeunes gens sont aujourd'hui bien informés et prennent leurs décisions en toute connaissance de cause concernant leur choix professionnel. La décision de suivre des études de médecine était donc bien soupesée. Il a été estimé que l'impact d'informations supplémentaires aux candidats pour les études de médecine était très faible mais il a cependant été souligné que les personnes avec une maturité gymnasiale sont en règle générale de très bons étudiants. Du point de vue des Hautes écoles spécialisées, on souhaite cependant accueillir des personnes qui s'intéressent vraiment à la formation et à la profession et ne viennent pas là uniquement par manque d'autres solutions.

Il a été de plus remarqué qu'en Suisse romande les élèves de gymnases devaient faire un module supplémentaire d'une année et la perdent de ce fait (en plus de celle où ils ont déjà effectué leurs études de médecine). Pour les étudiants en médecine en Suisse romande qui ne peuvent poursuivre leurs études, le passage à une HES dans le domaine de la santé n'est pas attrayant. Il a cependant été précisé également que la publicité auprès des étudiants en médecine présentait l'avantage que d'autres professions de la santé étaient mieux connues et que plus tard la collaboration entre les professions dans la pratique était simplifiée. De plus, les nouveaux modèles de soins présentent aussi davantage d'ouverture pour d'autres professions dans le domaine de la santé.

#### 4.5 Résumé de l'enquête menée auprès des responsables de filières bachelor

L'enquête menée auprès des responsables de filières bachelor dans les Hautes écoles spécialisées a montré que :

- La majorité des filières ont mis en place une limitation des places d'études et des procédures d'admission sélectives.
- Les filières Soins infirmiers et Technique en radiologie médicale sont les seules à avoir des places libres.
- Il y a nettement davantage de candidats pour la majorité des filières dans le domaine de la santé que de places à disposition.

- Des augmentations de capacité ne sont pas possibles pour le moment pour la majorité des filières en raison du nombre limité de places pour les stages et actuellement des raisons liées aux bâtiments.
- Les filières d'Université et celles des Hautes écoles spécialisées pratiquent des conditions différentes concernant les conditions et la procédure d'admission. Il en va de même entre les Hautes écoles spécialisées. Cette situation rend un changement de cap de la postulation en études de médecine à une filière HES dans le domaine de la santé parfois fastidieux et de ce fait sans attrait.
- On accueillerait volontiers davantage de candidats avec une maturité gymnasiale car ils apportent de très bonnes conditions pour la formation. Simultanément, on est conscient de la problématique : davantage de candidats équivalent à davantage de réponses négatives aux personnes intéressées.
- Les réactions sur l'idée d'attirer l'attention des personnes ayant échoué en médecine sur les offres de formation dans les Hautes écoles spécialisées a rencontré des adhésions mais aussi du scepticisme.
- Les mesures qui font de la publicité pour les professions de la santé et les font davantage connaître et estimer sont les bienvenues.
- Une coordination concernant l'information et les offres d'études dans le domaine de la santé est souhaitée.

## 5. Réponse aux questions de recherche et discussion des résultats, limitations

Le questionnaire posé aux candidats aux études de médecine s'est révélé un instrument approprié pour interroger un nombre suffisant de participants dans un court laps de temps et pouvoir éclaircir la question du besoin d'information. Les interviews téléphoniques des responsables des filières de bachelor se sont également avérées adéquates pour répondre aux questions de la recherche.

### 5.1 Réponses aux questions de la recherche et discussion des résultats

Quelles formations suivent les candidats qui ne peuvent étudier la médecine en raison du *numerus clausus* ?

40 % des personnes interrogées ont indiqué ne pas pouvoir étudier la médecine en raison de la limitation des places. La majorité d'entre elles (88 %) a opté entre-temps pour une autre formation. Trois quarts de ces personnes ont privilégié une formation à l'Université ou dans une EPF. 20 % ont opté pour une formation dans une Haute école spécialisée. Seules quelques personnes ont choisi une formation au niveau des écoles supérieures ou un apprentissage professionnel. Par contre, une minorité des candidats refusés est encore indécise ou s'en tient à son souhait d'études en médecine (Cf. illustration 12).

En fonction des domaines, 23 personnes ont opté pour une formation dans le domaine de la santé au niveau HES, 14 pour une telle formation au niveau des écoles supérieures et 2 pour un apprentissage professionnel. 39 personnes ont donc choisi une formation dans le domaine de la santé et restent dans ce secteur. Cela correspond à 8,0 % de toutes les personnes qui en raison de la limitation des admissions ne peuvent étudier la médecine. **L'intérêt des étudiants refusés en médecine pour des professions dans le domaine de la santé est plutôt faible.**

Trois quarts des personnes qui ne peuvent pas étudier la médecine restent dans des formations au niveau Université ou HES. La moitié d'entre elles se dirige vers les domaines de sciences naturelles, l'autre moitié vers les domaines : sciences sociales, sciences humaines, droit, sciences économiques et ingénierie.

Quelle est l'exploitation des capacités de formation d'autres professions de la santé au niveau tertiaire ?

Les filières dans le domaine de la santé dans les Hautes écoles spécialisées sont **entièrement épuisées sauf en Soins infirmiers et en Technique en radiologie médicale**. Tout le monde signale clairement qu'il y a plus de candidats que de places disponibles. Le *numerus clausus* a été mis en place pour de nombreuses filières. Les augmentations de capacités sont en partie prévues ou envisagées, mais nécessitent l'assentiment des gouvernements cantonaux. Cependant des limites de capacités apparaissent et elles ne sont pas faciles à supprimer. Il s'agit notamment de la **limitation des places de stages pratiques** qui font stagner le

niveau du nombre d'étudiants au chiffre actuel. Quelques responsables des formations recherchent déjà des solutions, p. ex., des stages pratiques en ergothérapie à la ZHAW sont désormais possibles dans un encadrement professionnel nouveau et étendu, p. ex. par les personnes chargées du domaine de la diversité. Le nombre de places de stage ne peut pas être augmenté aussi facilement car les mesures dans le domaine de la santé qui ont été entreprises ces dernières années pour abaisser les coûts mènent à ce que les cliniques regroupées réduisent les séjours à l'hôpital et proposent davantage de prestations ambulatoires. Par suite, des places de formation sont perdues. Simultanément, les caractéristiques structurelles pour des petits cabinets rendent difficile la mise à disposition de places de formation. De nouveaux modèles de formation ou des modifications structurelles devraient être envisagés en vue de créer de nouvelles places de stages. Parfois, ce sont des limitations liées aux bâtiments qui empêchent momentanément une augmentation des capacités.

La filière Soins infirmiers n'est pas exploitée entièrement en Suisse alémanique. Cela provient, d'une part, des nombreux sites sur lesquels cette offre HES est proposée. D'autre part, la situation est telle pour les professions de soignants que des formations peuvent être suivies dans toute la Suisse à des niveaux différents. Cette filière n'est pas encore saturée en Suisse alémanique. Les conditions d'admission et les possibilités de gain pendant les études sont souvent plus attrayantes pour les étudiants dans les Hautes écoles spécialisées selon les responsables des filières bachelor de sorte que les systèmes d'enseignement se font concurrence. En Suisse romande, il n'existe pas de limitation d'admission pour cette filière et également de nombreux sites qui la proposent de sorte que des étudiants supplémentaires pourraient être également acceptés.

Si le nombre de places reste constant dans les Hautes écoles spécialisées, une augmentation des arrivées de candidats entraînerait – à l'exception des filières Soins infirmiers et Technique en radiologie médicale – le refus d'un plus grand nombre de personnes. Il y aurait bien en majorité des personnes au bénéfice d'une maturité professionnelle car celles-ci, comme cela ressort des interviews avec les responsables des filières bachelor, abordent souvent plus mal les tests d'admission que celles au bénéfice d'une maturité gymnasiale.

Le Bureau des sciences de la santé de la ZHAW termine actuellement une étude (PROGES Prévion des professions de santé Ergothérapie, Physiothérapie et Sages-femmes 2025<sup>10</sup>), qui calcule les besoins de professionnels dans ces branches d'ici 2015 ainsi que l'offre et la demande en matières de places d'études pour ces professions. Les résultats de cette étude devraient avoir de l'importance pour le futur développement de mesures. De plus, des mesures à long terme doivent prendre en compte les scénarios pour les Hautes écoles 2012-2021 de l'Office fédéral de la Statistique<sup>11</sup>.

---

<sup>10</sup> Comparaison : <http://www.gesundheit.zhaw.ch/de/gesundheit/forschung/fachstelle-gesundheitswissenschaften/proges-prognose-gesundheitsberufe-ergotherapie-physiotherapie-und-hebammen-2025.html>, accès le 18.4.2013

<sup>11</sup> Source : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/08/dos/blank/15/07.html>, consulté le 18.4.2013

## Existe-t-il un besoin d'information ou de coordination ?

Cette question doit être abordée de manière différenciée. D'une part, « seuls » 18 % de toutes les personnes ayant répondu et 21 % de celles qui, en raison de la limitation des places, ne peuvent étudier la médecine ont souhaité avoir davantage d'informations sur les professions et les formations dans le domaine de la santé. D'autre part, 41 % seulement de tous les sondés avaient connaissance des offres de formation dans le domaine de la santé dans les Hautes écoles spécialisées. Les analyses des sources d'information montrent en outre qu'au moment de leur inscription en médecine les personnes étaient nettement moins informées sur d'autres professions de la santé que sur les études de médecine. Cette constatation concorde avec les phases décrites par Tutt (1997) du choix des études pour lequel différentes sources d'information sont significatives aux différents moments qui entrent dans la décision. Les personnes qui ont fixé leur choix sur des études en médecine ne considèrent plus du tout d'autres offres et ne fréquentent donc pas les séances d'information des Hautes écoles spécialisées ou similaires.

De plus, pour une partie des personnes interrogées, une formation dans une autre profession de la santé n'entre pas en ligne de compte car elle n'aurait pas le même statut, les mêmes possibilités de gain ou les perspectives de carrière. Pour d'autres personnes parce que les autres formations dans le domaine de la santé ont trop peu à voir avec les sciences (naturelles). Chez les personnes pour lesquelles le choix des études tient d'abord compte des motifs statut, conformité sociale et attractivité et chez celles qui ont un intérêt très prononcé pour les sciences naturelles et médicales il n'y a aucun besoin d'informations supplémentaire.

Les personnes qui, en raison des limitations d'admission ne peuvent pas étudier la médecine ont indiqué plutôt qu'elles avaient été **mieux informées sur les alternatives** que celles qui peuvent étudier la médecine (21 % contre 16 %, chi-carré  $p < 0,05$ ). Pour d'autres elles ne se sont préoccupées des alternatives que lorsqu'elles n'avaient pas eu de place d'étude. Un considérable 40 % des sondés n'avaient pas envisagé d'autre filière ou formation que la médecine ni recherché d'informations à ce propos.

Les Hautes écoles spécialisées, de leur côté, sont très actives dans la publicité. Toutes les écoles pratiquent des séances d'information, beaucoup fréquentent les foires destinées à la formation et les écoles (écoles pour les maturités professionnelles et gymnases). Toutes ont un site Internet avec des informations sur les études et les profils requis. De même, elles ont des brochures d'information ou autres imprimés. De plus, les Hautes écoles spécialisées travaillent en réseau avec des services d'orientation professionnelle ou des institutions qui fournissent des renseignements sur les professions de la santé (p. ex., Centre d'information des professions santé-social (CIPS), Organisation faîtière du Monde du travail en santé [OdASanté], Laufbahnberatug Geundheitsberufe Zurich). Des informations sur les filières et les profils requis sont donc mis à disposition, mais elles n'atteignent pas totalement les candidats aux études de médecine.

La préoccupation du choix des études, de la formation ou de la profession occupe certainement moins de place aux gymnases que dans les écoles secondaires concernant la recherche

de places d'apprentissage. Cela explique, par exemple, la proportion élevée de personnes qui n'ont recouru ni aux conseils des études ni à l'orientation professionnelle. Une plus grande implication dans le choix des études ou de la profession serait certainement souhaitable dans les gymnases aussi pour éviter des déceptions concernant le choix des études.

Outre les stratégies d'information, **il faut considérer les conditions structurelles qui influencent le choix des études** : Le système d'enseignement suisse est fortement marqué par les niveaux de performance. Il prévoit, par exemple, que les personnes titulaires d'une maturité gymnasiale suivront des études universitaires et celles avec une maturité professionnelle des études dans une Haute école spécialisée, etc., comme cela ressort de l'illustration 37 élaborée par l'Office fédéral de la Statistique. Ce système entraîne, par exemple en Suisse romande, que les filières bachelor dans le domaine de la santé sont prévues pour des personnes qui ont réussi une maturité professionnelle avec l'option Santé-social. Les personnes titulaires d'une maturité gymnasiale doivent effectuer un module supplémentaire d'une année pour pouvoir effectuer une formation dans le domaine de la santé dans une Haute école spécialisée. Cette condition devrait plutôt s'avérer peu attrayante pour les titulaires d'une maturité gymnasiale en Suisse se romande, l'admission en première année de médecine ne nécessite pas de test d'aptitude. Cela mène à nouveau au fait que les maturants ne sont pas suffisamment informés du fait que les Hautes écoles spécialisées sont à leur disposition en qualité d'établissements de formation.

Une autre raison fait que les élèves des gymnases sont moins informés sur les Hautes écoles spécialisées : par le passé certains gymnases refusaient les séances d'information des représentants de ces écoles.

Une grande part des responsables de filières des Hautes écoles spécialisées interrogés apprécierait des mesures ou des moyens publicitaires supplémentaires. Certains laissent à penser qu'ils ne veulent plus attirer des candidats car ils devraient en refuser davantage. Les mesures qui rendent les professions de la santé plus attrayantes et les font connaître sont considérées comme très judicieuses. Le renforcement de la coordination a été également apprécié. Les Hautes écoles spécialisées sont déjà en partie mises en réseau. Elles pourraient bien s'imaginer avoir en commun des sites Internet ou des pages publicitaires. Quelques-unes des personnes interrogées apprécieraient, par exemple, d'avoir des liens directs sur les sites Internet de l'OFSP et de la CRUS.

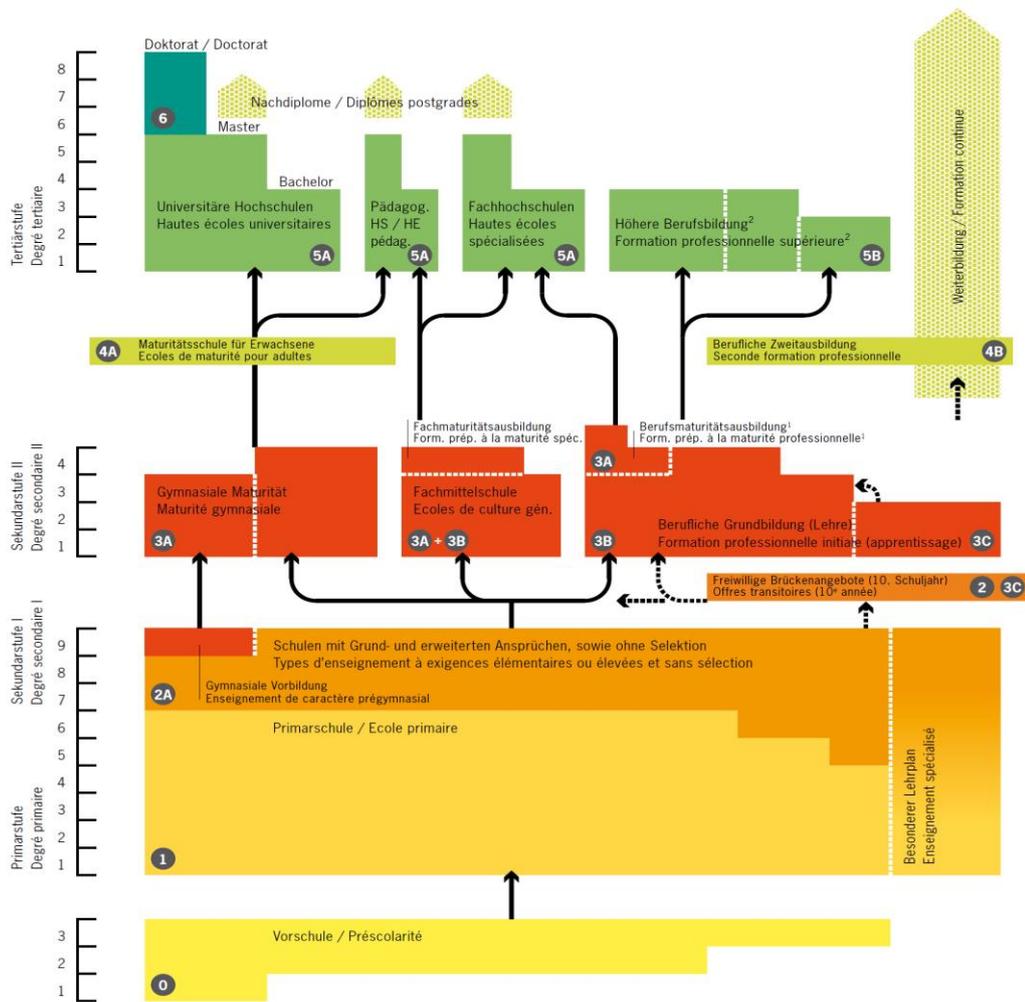
# Illustration 37 : Le système d'enseignement en Suisse



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI  
Département fédéral de l'intérieur DFI  
Bundesamt für Statistik BFS  
Office fédéral de la statistique OFS

## Das Bildungswesen in der Schweiz (vereinfacht) Le système d'enseignement en Suisse (simplifié)



Espace de l'Europe  
CH-2010 Neuchâtel  
www.statistik.admin.ch

© BFS, Statistisches Jahrbuch der Schweiz  
© OFS, Annuaire statistique de la Suisse  
Stand: Februar 2010 / Etat: février 2010

Source : Office fédéral de la Statistique, 2010.

## 5.2 Limitations

Le questionnaire posé aux candidats pour les études de médecine semble avoir eu des lacunes mineures. Il ne pouvait, par exemple, pas indiquer des catégories de réponses pour toutes les situations de la vie des candidats. L'outil « *Survey Monkey* » n'offre que certaines possibilités de programmation de sorte que certaines poses de filtre n'ont pas pu être faites jusqu'au dernier détail. Cette situation a entraîné que certaines options de réponse ont été proposées au choix bien qu'elles auraient pu être exclues en raison de la question préalable. Les données ont dû de ce fait être nettoyées. Il semble qu'il ait été difficile pour les personnes interrogées de savoir quelle formation peut être suivie et à quel niveau. La structuration des réponses selon le niveau de formation n'était par conséquent pas optimal, ce qui apparaissant dans les mentions contradictoires. Cependant, ces constatations n'ont aucun impact sur les résultats centraux de l'étude.

Le guide pour les questions posées aux responsables des filières bachelor dans les Hautes écoles spécialisées était fortement orienté sur le fait de recueillir des renseignements portant sur la stratégie d'information que les HES mettent en place pour attirer l'attention sur leurs filières. Au cours de l'enquête, il est cependant apparu que les caractéristiques structurelles déterminent pour une grande part la demande en places d'étude. Celles-ci ont donc été peu prises en compte dans l'enquête. Cependant, il a été tenté après coup de compléter le rapport avec des recherches supplémentaires.

## 6. Recommandations et marche à suivre

Bien que les résultats des enquêtes aient montré que les filières des professions de la santé dans les HES sont largement exploitées, des recommandations et des propositions pour des mesures de communication et structurelles apparaissent. Ces mesures doivent être **durablement mises en place et intégrées le plus possible aux structures existantes** car des interventions extraordinaires ne pourraient pas être durables et ciblées.

### 6.1 Mesures de communication

Les mesures de communication comprennent une **amélioration de l'information concernant les filières dans le domaine de la santé**. Elles comprennent, en outre, une **amélioration de la coordination et de la coopération entre les Universités et les Hautes écoles spécialisées** qui proposent des formations dans le domaine de la santé. Les mesures suivantes sont proposées :

- Il faudrait faire davantage de publicité pour les professions de la santé. Ce faisant, ce ne serait pas uniquement certaines professions qui devraient être communiqués mais aussi l'esprit d'équipe et le caractère pluridisciplinaire.
- Les profils devraient être mieux communiqués et de manière différenciée. Le spectre des champs d'engagement et des possibilités de carrière devrait être montré (surtout dans les soins des infirmiers praticiens en soins avancés [*Advanced Nurse Practitioner*] et les possibilités des soins académiques).
- La publicité pour les professions de la santé devrait déjà intervenir au niveau du gymnase. Les élèves de ces établissements devraient être informés plus tôt et plus en détail sur l'éventail des professions dans le domaine de la santé.
- Pour attirer l'attention des élèves des gymnases et des candidats malheureux aux études de médecine sur les autres professions de la santé, il faudrait d'abord éveiller leur intérêt à ce propos. Ensuite seulement, des informations concrètes peuvent être fournies sur les formations des professions médicales. Mais cela nécessite plutôt davantage d'attention ou des campagnes via les médias pour des informations supplémentaires et des séances d'information.
- Il serait judicieux que les candidats soient rendus attentifs aux alternatives lors de leur inscription pour les études de médecine. Un deuxième moment serait de les informer spécifiquement sur les alternatives après une décision négative, ce que pourrait faire la CRUS, par exemple.
- Lorsque les candidats sont refusés pour les études de médecine, il serait judicieux de les rendre attentifs aux offres de conseils. Ce peut être les conseils aux études ou l'orientation professionnelle mais aussi d'autres offres de conseil facilement accessibles qui faciliteraient aux personnes de nouvelles perspectives de formation. Cela pourrait se faire, p. ex., sous forme d'une annexe jointe au refus ou par un lien sur le site Internet de la CRUS, etc.

- Une coordination et une meilleure coopération entre les universités et les Hautes écoles spécialisées devrait être stimulée. De cette manière, les offres de formation dans le domaine de la santé peuvent être présentées aux élèves des gymnases en commun ou de manière coordonnée. De plus, il est souhaitable que les étudiants des professions de la santé et les étudiants en médecine soient mieux préparés à la collaboration dans la pratique et que le caractère pluridisciplinaire soit encouragé déjà lors de leurs études.

## 6.2 Mesures structurelles

Un résultat important est ressorti de cette étude : en Suisse, les **spécificités structurelles** ne rendent **pas attrayantes** pour les élèves des gymnases dans une Haute école spécialisée. Ce sont, p. ex., des procédures d'admission payantes, de longs stages pratiques (jusqu'à une année), des modules supplémentaires qui doivent être effectués avant le début des études et des filières master seulement mises en place en partie. Les conditions d'admission devraient autant que possible être les mêmes pour toutes les filières de la santé et mises à égalité avec celles des universités pour que de telles conditions d'admission ne représentent pas une barrière pour les élèves des gymnases qui empêche ces élèves d'opter pour une profession de la santé.

L'évolution démographique et les avancées médicales devraient induire une augmentation de la demande en matière de prestations de service médicales, thérapeutiques et de soins. Ces prestations pourraient en partie être couvertes par des professions plutôt dans d'autres segments de patients, p. ex., augmenter l'engagement d'ergothérapeutes en gériatrie ou des infirmiers praticiens en soins avancés dans les zones sans médecin de famille. Mais davantage de main d'œuvre doit être formée. Si, de plus, on tient compte du Code de pratique de l'OMS (OMS,2010) pour recruter du personnel de santé à l'étranger, code que la Suisse devrait aussi respecter, **davantage de places d'études et également de places de stages devraient être créées** à moyen et à long termes. Cet objectif s'applique aussi bien aux **professions de la santé** qu'en **médecine** (cf. pour la médecine l'interview du Conseiller fédéral Berseet du 22.8.2013 dans la NZZ<sup>12</sup>).

## 6.3 Marche à suivre

Fin juin 2013, les résultats du présent rapport ont été présentés à l'OFSP, division Professions de la santé. **S'agissant de la suite à donner, il a été décidé en commun d'informer les partenaires concernés et les milieux intéressés des résultats des enquêtes et de les sensibiliser à la hématique.** En automne 2013, l'OFSP a donc organisé et mené des séances et/ou des ateliers à ce propos.

Actuellement, la ZHAW, Bureau des sciences de la santé, mène une étude complémentaire au rapport « Ageing workforce in an ageing society. Combien de professionnels de santé

<sup>12</sup> Source : <http://www.nzz.ch/aktuell/schweiz/die-schweiz-muss-mehr-aerzte-ausbilden-1.18137406>

sont nécessaires en Suisse d'ici 2030 ? » (Jaccard Ruedin & Weaver, 2009). Celle-ci doit évaluer le besoin pour les professions d'ergothérapeute, de sage-femme et de physiothérapeute jusqu'en 2025. L'achèvement de cette étude est prévu pour fin 2013. Il semble judicieux de prévoir de présenter aux partenaires de l'OFSP et aux milieux intéressés les résultats des deux études ensemble.

Comme les filières de soins infirmiers ont notamment des capacités libres et que dans ce segment une pénurie menaçante se dessine, l'OFSP considère qu'il est important de présenter les résultats dans le cadre du Masterplan « Formation aux professions des soins » qui prévoit une augmentation du nombre de diplômes délivrés pour les professions de soins. Dans ce masterplan sont représentés l'OFSP, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) ainsi que la Conférence des recteurs des Hautes écoles spécialisées suisses (KFH), la Conférence suisse des écoles supérieures (C-ES), l'organisation faîtière nationale du monde du travail en santé (OdASanté), la Fédération suisse des associations professionnelles du domaine de la santé (fsas) et d'autres organisations.

De plus, l'OFSP prévoit la présentation de l'étude dans les groupes suivants : la Commission fédérale des professions médicales (MEBEKO), en vue de la promotion des échanges et de la coordination avec les Hautes écoles spécialisées la Commission interfacultés médicale suisse (CIMS), la Conférence universitaire suisse (CUS) et la Conférence des recteurs des Universités suisses (CRUS) et pour la sensibilisation à des professions de la santé non-universitaires et aux alternatives aux études de médecine le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) ainsi que les services d'orientation professionnelle..

Une brève synthèse des résultats de l'enquête sera remise aux candidats aux études de médecine qui y ont participé. Le rapport final sera transmis aux Hautes écoles spécialisées participantes.

## Bibliographie

Bieri Buschor, C., Denzler, S. & Keck, A. (2008). *Forschungsbericht Berufs- und Studienwahl von Maturanden und Maturandinnen*. Departement Forschung und Entwicklung Pädagogische Hochschule Zürich.

Office fédéral de la statistique (2010). *Le système d'enseignement en Suisse*. Téléchargeable sous : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/02.html>, consulté le 8.4.2013.

Office fédéral de la santé publique (2011). *Stratégie pour lutter contre la pénurie de médecins et encourager la médecine de premier recours*. Rapport du Conseil fédéral en réponse à la motion 08.3608 de la conseillère nationale Jacqueline Fehr « Stratégie pour lutter contre la pénurie de médecins et encourager la médecine de premier recours » du 2 octobre 2008.

Fabry G. & Giesler, M. Hochmotiviert am Start: Zur Studienmotivation von Medizinstudenten während des ersten Studienjahres. *Zeitschrift für Medizinische Psychologie*. 2007;16(3):115-125.

Guggenberger, H., & Kellermann, P. (1991). *Hochschulzugang und Studienwahl: empirische und theoretische Ergebnisse von Hochschulforschung*. Klagenfurt: Kärntner Druck- und Verlagsgesellschaft.

Hachmeister, C.-D., Harde, M. & Langer, M. (2007): *Einflussfaktoren der Studienentscheidung - Eine empirische Studie von CHE und EINSTIEG*. Arbeitspapier 95. Abrufbar unter: [http://www.che.de/downloads/Einfluss\\_auf\\_Studienentscheidung\\_AP95.pdf](http://www.che.de/downloads/Einfluss_auf_Studienentscheidung_AP95.pdf)

Heine, Ch., Willich, J., Schneider, H. & Sommer, D. (2008): *Studienanfänger im Wintersemester 2007/08. Wege zum Studium, Studien- und Hochschulwahl, Situation bei Studienbeginn*-HIS: Forum Hochschule, 16. Abrufbar unter [http://www.his.de/pdf/pub\\_fh/fh-200816.pdf](http://www.his.de/pdf/pub_fh/fh-200816.pdf) Zugriff am 22.04.2013

Jaccard Ruedin, H. & Weaver, F. (2009). *Ageing Workforce in an Ageing Society*. Careum working paper 1. Careum: Zürich.

Jaccard Ruedin & Widmer, M. (2010). *L'immigration du personnel de santé vers la Suisse*. OBSAN Rapport 39. Observatoire suisse de la santé, Neuchâtel.

Köhler, S., Kaiser, R. & Napp, L. (2004). Medizinstudium – und was dann? Ergebnisse einer Befragung aller erfolgreichen Absolventen des 3. Abschnitts der Ärztlichen Prüfung in Hessen im Herbst 2003 und Frühjahr 2004 – Teil I. *Hessisches Ärzteblatt*, 10/2004.

Schache, St. & Lau, D. (2011). *Berufswahlmotive und berufliche Perspektiven – Eine Analyse ausgewählter Gesundheitsberufe*. In Bonse-Rohmann, M. & Buchert, H. (Hrsg.). *Neue Bildungskonzepte für das Gesundheitswesen. Bericht zur Beruflichen Bildung*. Bertelsmann Verlag, Bielefeld.

Sönnichsen, A.C., Donner-Banzhoff, n. & Baum, E. (2005). Motive, Berufsziele und Hoffnungen von Studienanfängern im Fach Medizin. *Zeitschrift für Allgemeine Medizin*. 81: 222-225.

Stagel, W. (1984). *Beeinflussungsfaktoren der Studienwahl - Analyse von Trends in der Entwicklung der Studienwahl in Österreich von 1960 bis 1980*. In Kellermann, P. (Hrsg.). *Studienaufnahme und Studienzulassung: Aspekte des Wandels im Zugang zu den Hochschulen*. Vol. 15. Kärntner Druck- und Verlagsgesellschaft (pp. 218-242).

Tutt, L. (1997). *Der Studienentscheidungsprozess: Informationsquellen, Informationswünsche und Auswahlkriterien bei der Hochschule* (Vol. 243). Duisburg: Fachbereich Wirtschaftswissenschaften der Gerhard-Mercator-Universität.

Windolf, P. (1992). *Fachkultur und Studienwahl. Ergebnisse einer Befragung von Studienanfängern*. *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, 44, 76-98.

Zentrum für Qualitätssicherung und –Entwicklung (ZQ) (2010): *Studieneingangsbefragung WS 2008/09 – Bachelorstudiengänge im Vergleich*. Téléchargeable sous : <http://www.zq.uni-mainz.de/Dateien/StudieneingangsbefragungWS20082009.pdf>, consulté le 22.4.2013

## **Annexes**

- A : Invitation à participer à l'enquête sur les candidats en médecine**
- B : Rappel et remerciements aux candidats en médecine**
- C : Questionnaire pour ceux / celles qui veulent ou auraient voulu faire leurs études de médecine en Suisse**
- D : Guide sur l'enquête auprès des responsables de filières dans les Hautes écoles spécialisées**
- E : Estimations sexospécifiques**

## Meidert Ursula (mede)

---

**Von:** med@crus.ch  
**Gesendet:** Montag, 14. Januar 2013 10:19  
**Betreff:** Sondage sur l'envie de faire des études de médecine\_1

Université des sciences  
appliquées de Zurich



### Enquête sur le choix des études en médecine

Madame, Monsieur,

En Suisse, plus de 5'000 personnes sollicitent chaque année leur admission aux études de médecine. En raison du numerus clausus limitant l'accès à ces études, de nombreux candidats doivent être refusés. L'**Office fédéral de la santé publique** (OFSP) voudrait connaître les raisons qui vous ont motivé(e) à choisir les études de médecine, et savoir dans quelle mesure vous étiez informé(e) sur les études médicales ainsi que sur les formations alternatives. Étant donné que chaque année, plus de la majorité des candidat(e)s doit être exclue, l'OFSP s'intéresse spécialement aux voies suivies par ceux et celles qui ne peuvent pas faire des études de médecine.

Nous vous prions donc de bien vouloir participer à une **petite enquête en ligne** jusqu'au 25 janvier. Vous permettrez ainsi d'améliorer l'information sur les offres de formation dans le domaine de la santé.

L'enquête est appuyée par la **Swiss Medical Student's Association (swimsa)**. Elle ne vous prendra que 10 ou au maximum 15 minutes de votre temps. L'étude est menée en respectant l'anonymat afin que rien ne permette de vous identifier ultérieurement. Parmi les participants à l'enquête, on procédera au **tirage au sort de trois bons, d'une valeur de Fr. 100.- chacun, pour des livres.**

Pour y participer, veuillez tout simplement cliquer sur le *link* suivant ou copiez-le sur le navigateur de votre Internet.

<https://de.surveymonkey.com/s/medecine1>

Pour toute question nous restons volontiers à votre disposition à l'adresse [mede@zhaw.ch](mailto:mede@zhaw.ch).

D'ores et déjà, nous vous remercions de votre aimable participation!

Avec nos salutations les meilleures

Ursula Meidert, lic. Phil.  
Collaboratrice scientifique  
Université des sciences appliquées de Zurich  
Tel. 058 934 67 02  
[mede@zhaw.ch](mailto:mede@zhaw.ch)

## Meidert Ursula (mede)

---

**Von:** med@crus.ch  
**Gesendet:** Mittwoch, 30. Januar 2013 09:09  
**Betreff:** Rappel et remerciements concernant l'enquête sur le choix des études en médecine\_1

Université des sciences  
appliquées de Zurich



### Rappel et remerciements concernant l'enquête sur le choix des études en médecine

Madame, Monsieur,

Il y a environ deux semaines, on vous a cordialement invité(e) à participer à l'**enquête sur le choix des études en médecine**. Par la présente, nous voudrions vous **remercier sincèrement de votre participation**. Si vous n'avez pas encore trouvé le temps d'y participer, nous voudrions vous encourager à le faire encore, en ayant la gentillesse de **remplir le questionnaire jusqu'au 8 février**.

L'enquête, commandée par l'**Office fédéral de la santé publique (OFSP)**, concerne les personnes qui souhaitent faire des études de médecine. En raison du numerus clausus limitant l'accès à ces études, de nombreux candidat(e)s (environ 3'000 par année) sont refusé(e)s. L'enquête s'intéresse aux raisons qui vous ont motivé(e) à choisir les études de médecine, et cherche à savoir également dans quelle mesure vous étiez informé(e) sur les études médicales ainsi que sur les formations alternatives. Étant donné qu'une grande partie des candidat(e)s doit être éliminée chaque année, l'OFSP s'intéresse également aux voies suivies par ceux et celles qui ne peuvent pas faire des études de médecine.

Nous vous prions donc de bien vouloir participer à une **petite enquête en ligne**. Vous permettrez ainsi d'améliorer l'information sur les offres de formation dans le domaine de la santé.

L'enquête est appuyée par la **Swiss Medical Students' Association (swimsa)**. Elle ne vous prendra que 10 ou au maximum 15 minutes de votre temps. L'étude est menée en respectant l'anonymat, afin que rien ne permette de vous identifier ultérieurement. Parmi les participants à l'enquête, on procédera au **tirage au sort de trois bons, d'une valeur de Fr. 100.- chacun, pour des livres**.

Pour y participer, veuillez cliquer tout simplement sur le *link* suivant ou copiez-le sur le navigateur de votre Internet

<https://de.surveymonkey.com/s/medecine1>

Pour toute question nous restons volontiers à votre disposition à l'adresse [mede@zhaw.ch](mailto:mede@zhaw.ch).

D'ores et déjà, nous vous remercions de votre aimable participation!

Avec nos salutations les meilleures

Ursula Meidert, lic. Phil.  
Collaboratrice scientifique  
Université des sciences appliquées de Zurich

Tel. 058 934 67 02  
[mede@zhaw.ch](mailto:mede@zhaw.ch)

# Questionnaire pour ceux / celles qui veulent ou auraient voulu faire leurs

## Information concernant le questionnaire

Avant d'y répondre, veuillez lire attentivement les questions, ainsi que les possibles réponses correspondantes. Toutes les données que vous introduirez seront traitées de manière confidentielle et ne seront pas transmises à des tiers.

## Données socio-démographiques

### 1. Veuillez préciser votre sexe

- masculin  
 féminin

### 2. Veuillez précisez votre année de naissance

- 1986    1987    1988    1989    1990    1991    1992    1993    1994    1995  
ou avant ou après

### 3. Dans quel canton résidez-vous actuellement?

### 4. En quelle année avez-vous terminé vos études de maturité?

- |                                     |                            |                                      |
|-------------------------------------|----------------------------|--------------------------------------|
| <input type="radio"/> 2001 ou avant | <input type="radio"/> 2005 | <input type="radio"/> 2009           |
| <input type="radio"/> 2002          | <input type="radio"/> 2006 | <input type="radio"/> 2010           |
| <input type="radio"/> 2003          | <input type="radio"/> 2007 | <input type="radio"/> 2011           |
| <input type="radio"/> 2004          | <input type="radio"/> 2008 | <input type="radio"/> je ne sais pas |

### 5. Dans quel canton étiez-vous résident(e) lorsque vous avez fait vos examens de maturité?

## Immatriculation aux études de médecine

### 6. Pour quelles études vous êtes-vous immatriculé(e)?

- Médecine humaine  
 Chiropractie  
 Médecine vétérinaire  
 Médecine dentaire

## Immatriculation aux études de médecine

## Questionnaire pour ceux / celles qui veulent ou auraient voulu faire leurs

**6a) Lors de votre immatriculation, vous étiez-vous intéressé(e) pour une orientation spécifique?**

- Non
- Oui

### Immatriculation aux études de médecine

**6b) De quelle orientation s'agissait-il?**

- Orientation supposant un contact direct avec les patients
- Orientation supposant un contact indirect avec les patients
- Orientation sans contact avec les patients

**7. Dans quelle université vous êtes-vous immatriculé(e) pour suivre vos études de médecine?**

- Zurich
- Berne
- Bâle
- Fribourg
- Genève
- Lausanne
- Neuchâtel

### Examens finaux de la première année

**7a) Avez-vous réussi les examens finaux de la première année?**

- Non
- J'en ai réussi une partie, je vais devoir en repasser certains
- Oui
- Je ne me suis pas présenté(e) aux examens

### Examens finaux de la première année

# Questionnaire pour ceux / celles qui veulent ou auraient voulu faire leurs

## 7b) Comment avez-vous vécu l'échec aux examens finaux de la première année?

	tout à fait vrai	plutôt vrai	entre les deux	pas telle-ment vrai	pas du tout vrai
Ce fut pour moi une très grande déception	<input type="radio"/>				
Un très grand rêve s'est ainsi effondré	<input type="radio"/>				
Je suis encore aujourd'hui très déçu(e) de mon échec	<input type="radio"/>				
L'échec ne m'a pas trop affecté(e), c'est la vie!	<input type="radio"/>				
L'échec m'a affecté(e) autrefois mais je m'en suis bien remis(e)	<input type="radio"/>				
L'échec m'a ouvert de nouvelles perspectives professionnelles	<input type="radio"/>				

## Immatriculation aux études de médecine

### 8. Avez-vous réussi le test d'aptitude (numerus clausus)?

- Oui
- Non

## Immatriculation aux études de médecine

### 8a) Comment avez-vous vécu la décision de non admission aux études de médecine?

	tout à fait vrai	plutôt vrai	entre les deux	pas tellement vrai	pas du tout vrai
La décision fut pour moi une très grande déception	<input type="radio"/>				
Un très grand rêve s'est ainsi effondré	<input type="radio"/>				
Je suis encore aujourd'hui très déçu(e) de cette décision	<input type="radio"/>				
La décision ne m'a pas tellement affecté(e), c'est la vie!	<input type="radio"/>				
La décision m'a autrefois déçu(e), mais je m'en suis bien remis(e)	<input type="radio"/>				
La décision m'a ouvert de nouvelles perspectives professionnelles	<input type="radio"/>				

### 9. Vous êtes-vous représenté(e) au test d'aptitude (numerus clausus) en 2012?

- Non
- Oui

# Questionnaire pour ceux / celles qui veulent ou auraient voulu faire leurs

## Immatriculation aux études de médecine

### 9a) Avez-vous réussi le test d'aptitude en 2012?

- Oui
- Non

## Immatriculation aux études de médecine

### 9b) Avez-vous commencé vos études de médecine?

- Oui
- Non

### 10. Le test d'aptitude (numerus clausus) de 2011, était-il votre premier test d'aptitude pour accéder aux études de médecine?

- Oui, c'était la première fois que je me présentais au test d'aptitude.
- Non, je me suis déjà présenté(e) plusieurs fois au test d'aptitude

## Immatriculation aux études de médecine

### 10a) C'était votre combienième test d'aptitude?

- Le 1er
- Le 2ème
- Le 3ème
- Le 4ème
- Le 5ème ou plus

## Immatriculation aux études de médecine

### 11. Avez-vous dû, à cause de la limitation des admissions aux études de médecine, faire une année de transition?

- Non, je n'ai pas dû faire d'année de transition.
- Oui, j'ai dû en faire une, mais de toute façon j'avais prévu d'en faire une.
- Oui, suite aux résultats obtenus au test, j'ai dû faire une année de transition.

## Année de transition

# Questionnaire pour ceux / celles qui veulent ou auraient voulu faire leurs

## 11a) Qu'avez-vous entrepris principalement au cours de cette année de transition? (plusieurs réponses sont possibles)

- J'ai étudié quelque chose d'autre
- J'ai commencé une autre formation
- J'ai entrepris une activité professionnelle
- Je me suis préparé(e) pour le prochain examen
- J'ai fait un long voyage/ une pause
- J'ai entrepris un séjour linguistique à l'étranger
- J'ai fait un stage pratique
- J'ai accompli mon service militaire/ service civil
- Je me suis engagé(e) p. ex. dans le domaine social ou environnemental
- J'ai réalisé des tâches d'encadrement/ animation/ garde (d'enfants)
- D'autres (veuillez préciser lesquelles)

## Année de transition

### 11a1 Qu'avez-vous étudié? Dans quelle haute école avez-vous étudié?

### 11a2 Quelle formation avez-vous commencée? Dans quel institut / quelle école?

### 11a3 Quelle activité professionnelle avez-vous entreprise?

## Immatriculation aux études de médecine

### 12. Depuis votre immatriculation en médecine, vous êtes-vous décidé(e) pour d'autres études ou pour une autre formation? (ou pour un changement d'orientation dans la branche médicale)

- Non, je poursuis mes études de médecine
- Non, je ne me suis pas (encore) décidé(e) pour aucune autre formation ou d'autres études.
- Oui, dans le cadre de mes études de médecine j'ai opté pour un changement d'orientation (p. ex. de médecine dentaire à médecine humaine)
- Oui, j'ai opté pour d'autres études / une autre formation

# Questionnaire pour ceux / celles qui veulent ou auraient voulu faire leurs

## Immatriculation aux études de médecine

### 12a) Que faites-vous actuellement?

- Une activité professionnelle
- Voyage/ pause
- Séjour à l'étranger
- Stage pratique
- Service militaire/ service civil
- Engagement bénévole par ex. dans le domaine social ou environnemental
- Préparation au prochain examen d'admission ou examen intermédiaire
- Tâches d'animation / d'encadrement ou de garde (d'enfants)

Autres (veuillez préciser)

### 12a1 Quelle activité professionnelle avez-vous entreprise? En tant que quoi?

### 12b) Pour quelles études/ quelle formation avez-vous opté?

- D'autres études à l'Université (ou à l'EPF)
- Études dans une autre Haute école spécialisée (HES ou HEP)
- J'ai commencé une formation de niveau d'une école supérieure
- J'ai commencé un apprentissage professionnel

J'ai commencé une autre formation (veuillez préciser laquelle)

# Questionnaire pour ceux / celles qui veulent ou auraient voulu faire leurs

## 12b1 D'autres études à l'Université (ou à l'EPF)

- Sciences physiques et naturelles (sciences de la vie)
- Sciences sociales
- Sciences humaines
- Droit
- Sciences économiques
- Ingénierie

D'autres études universitaires (veuillez préciser):

## 12b2 Études dans une autre Haute école spécialisée (HES ou HEP)

- Design et arts visuels
- Économie et services
- Technique et informatique
- Formation artistique: musique, théâtre et autres arts
- Chimie et sciences sociales
- Économie agricole et forestière
- Architecture, construction et planification
- Formation d'enseignant(e)s
- Psychologie appliquée

Santé (à savoir):

## 12b3 J'ai commencé une formation de niveau d'une école supérieure.

- technique
- économie
- restauration, tourisme, économie familiale
- agriculture, sylviculture
- social et formation des adultes
- arts visuels, arts appliqués et design
- trafic et transport

Santé (à savoir):

# Questionnaire pour ceux / celles qui veulent ou auraient voulu faire leurs

## 12b4 J'ai commencé un apprentissage professionnel

- agri-nature
- alimentation
- restauration, hôtellerie
- textiles
- beauté, esthétique, sport
- arts appliqués, arts visuels, musique
- imprimerie
- construction
- techniques du bâtiment
- bois et aménagement d'intérieur
- véhicules
- électrotechnique
- métal, machines
- chimie, physique
- planification, construction
- vente, achat
- commerce, administration
- transport, logistique
- informatique
- culture
- social, enseignement

Santé (à savoir):

## But de formation / professionnel

### 13. Quel est votre prochain but de formation ou but professionnel? (veuillez préciser)

# Questionnaire pour ceux / celles qui veulent ou auraient voulu faire leurs

## 14. Êtes-vous satisfait(e) du choix actuel de vos études, votre formation ou situation?

- très satisfait
- satisfait
- moitié-moitié
- insatisfait
- très insatisfait

## Études de médecine, les raisons d'un choix

### 15. Quelle importance ont eu les raisons suivantes dans votre choix des études de médecine au moment de votre immatriculation?

	Une grande importance	De l'importance	Pas tellement d'importance	Aucune
Désir d'accomplir quelque chose d'utile	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vouloir accomplir une tâche exigeante	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Désir d'épanouissement personnel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Intérêt pour des questions médicales et scientifiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Cela correspond à mes penchants et /ou talents	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Possibilités de bien gagner sa vie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Obtenir une grande reconnaissance sociale de la profession	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
S'attirer l'admiration des autres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avoir une flexibilité professionnelle/ possibilité de travailler à son compte	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avoir de bonnes chances de carrière professionnelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avoir de bonnes chances dans le marché du travail	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bonne conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avoir un contact humain	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vouloir/ pouvoir aider les autres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Des membres de la famille sont déjà dans la profession	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Suivre le conseil de parents ou d'amis	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

## Questionnaire pour ceux / celles qui veulent ou auraient voulu faire leurs

Suivre l'avis du conseil  
aux études ou de  
l'orientation  
professionnelle

Je veux combler les  
attentes de mon  
entourage familial

Autres (à savoir)

### 16. Comment est-ce que votre choix d'études a pris forme?

	Tout à fait vrai	Plutôt vrai	Plutôt pas vrai	Pas du tout vrai
Choix bien soupesé, bien réfléchi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Choix plutôt spontané	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Depuis longtemps/ mon enfance la profession de médecin, c'est mon rêve	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les autres matières/ études me disaient moins	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je ne pouvais plus poursuivre d'autres études et j'ai changé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
J'ai été poussé(e) à faire ce choix	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Autres (à savoir)

### 17. Depuis quand nourrissez-vous le désir de faire des études de médecine?

- Depuis 1 an environ avant de m'inscrire au test d'aptitude
- Depuis 2-3 ans environ avant de m'inscrire au test d'aptitude
- Depuis plus de 3 ans avant de m'inscrire au test d'aptitude

## Sources d'information sur les études de médecine

## Questionnaire pour ceux / celles qui veulent ou auraient voulu faire leurs

**18. Veuillez évaluer, s'il vous plaît, dans quelle mesure les sources suivantes vous ont fourni des informations précieuses sur les études de médecine.**

	En grande mesure	En assez grande mesure	En faible mesure	Aucune mesure	Source non utilisée
Parents, parentée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Amis, connaissances	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Enseignants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Des connaissances qui étudient ou ont aussi étudié la médecine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'orientation professionnelle ou le conseil aux études, personnel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dossiers/ page Web du conseil aux études ou de l'orientation professionnelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dossiers/ Page Web des Universités ou des CRUS	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Séances d'information universitaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Stages/ cours d'essai	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D'autres sources sur Internet	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Des médias	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Autres (à savoir)

## Formations alternatives aux études de médecine

**19. Lors de votre immatriculation aux études de médecine, avez-vous envisagé de suivre d'autres études ou une autre formation (aussi à l'étranger), dans l'éventualité d'un échec à l'examen d'admission ou à l'examen final de la première année?**

- Oui  
 Non

## Formations alternatives aux études de médecine

# Questionnaire pour ceux / celles qui veulent ou auraient voulu faire leurs

## 19a) De quelles études ou de quelle formation s'agissait-il? (plusieurs réponses sont possibles)

- Études de médecine à l'étranger
- D'autres études dans une Université (ou EPF)
- Études dans une Haute école spécialisée (HES ou HEP)
- Études dans une école supérieure
- Apprentissage professionnel

Une autre formation/ d'autres formations (veuillez préciser laquelle/lesquelles et dans quel institut)

## 19a1 Dans quel pays auriez-vous voulu suivre vos études de médecine en cas d'échec en Suisse?

- Allemagne
- Autriche
- Italie
- France
- Angleterre
- Hongrie
- Un autre pays européen
- USA
- Un autre pays en dehors de l'Europe

## 19a2 Quelles études universitaires avez-vous envisagées ?

- Études de sciences physiques et naturelles
- Études de sciences sociales
- Études de sciences humaines
- Études de droit
- Études de sciences économiques
- Études d'ingénierie

Autres études universitaires (à savoir)

# Questionnaire pour ceux / celles qui veulent ou auraient voulu faire leurs

## 19a3 Quelles études, dans une Haute école spécialisée, avez-vous envisagées?

- Santé
- Psychologie appliquée
- Design
- Économie et services
- Technique et informatique
- Formation artistique: musique, théâtre et autres arts
- Chimie et sciences de la vie
- Économie agricole et forestière
- Architecture, construction et planification
- Formation d'enseignants

Autres études dans une Haute école spécialisée, veuillez préciser laquelle

## 19a4 Quelles études, dans une école supérieure, avez-vous envisagées?

- Technique
- Économie
- Restauration, tourisme, économie familiale
- Agriculture, sylviculture
- Santé
- Social et formation des adultes
- Arts visuels, arts appliqués et design
- Trafic et transport

Autres formation dans une école supérieure, veuillez préciser laquelle

# Questionnaire pour ceux / celles qui veulent ou auraient voulu faire leurs

## 19a5 Quel apprentissage professionnel avez-vous envisagé?

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> agri-nature                           | <input type="checkbox"/> électrotechnique            |
| <input type="checkbox"/> alimentation                          | <input type="checkbox"/> métal, machines             |
| <input type="checkbox"/> restauration, hôtellerie              | <input type="checkbox"/> chimie, physique            |
| <input type="checkbox"/> textiles                              | <input type="checkbox"/> planification, construction |
| <input type="checkbox"/> beauté, esthétique, sport             | <input type="checkbox"/> vente, achat                |
| <input type="checkbox"/> arts appliqués, arts visuels, musique | <input type="checkbox"/> commerce, administration    |
| <input type="checkbox"/> imprimerie                            | <input type="checkbox"/> transport, logistique       |
| <input type="checkbox"/> construction                          | <input type="checkbox"/> informatique                |
| <input type="checkbox"/> techniques du bâtiment                | <input type="checkbox"/> culture                     |
| <input type="checkbox"/> bois et aménagement d'intérieur       | <input type="checkbox"/> santé                       |
| <input type="checkbox"/> véhicules                             | <input type="checkbox"/> social, enseignement        |

Autre apprentissage professionnel (veuillez préciser)

## Formations alternatives aux études de médecine

### 20. Connaissez-vous actuellement l'offre des formations dans le domaine de la santé proposées par les Hautes écoles spécialisées? P. ex.: le Bachelor/ Master en physiothérapie ou ergothérapie, en soins infirmiers, en nutrition et diététique ou celui de sage-femme?

- Oui, je connais l'offre des formations
- En partie
- Non, je ne suis pas au courant

## Formations alternatives aux études de médecine

### 20a) Connaissez-vous ces offres-là, lors de votre immatriculation aux études de médecine?

- Oui
- En partie
- Non

## Questionnaire pour ceux / celles qui veulent ou auraient voulu faire leurs

**21. Ne vous étiez-vous pas intéressé(e) pour d'autres formations/ études ou métiers dans le domaine de la santé (à part la médecine)? P. ex.: études de soins infirmiers, sage-femme, physio ou ergothérapie, etc.?**

- Oui
- Non

### Formations alternatives aux études de médecine

**21a) Pourquoi pas? Précisez vos raisons.**

### Formations alternatives aux études de médecine

**21b) Si oui, alors lesquelles?**

- Formation de niveau universitaire
- Formation de niveau d'une Haute école spécialisée
- Formation de niveau d'une école supérieure
- Formation professionnelle

Autres études universitaires dans le domaine de la santé (veuillez préciser)

### Formations alternatives aux études de médecine

**21b1 Pour quelle formation de niveau universitaire vous êtes-vous intéressé(e)?**

- Pharmacie
- Sciences du mouvement et du sport/ prévention et santé
- Psychologie clinique

D'autres études dans le domaine de la santé (veuillez préciser):

# Questionnaire pour ceux / celles qui veulent ou auraient voulu faire leurs

## 21b2 Pour quelle formation, de niveau Haute école spécialisée, vous êtes-vous intéressé(e)?

- Soins infirmiers
- Sage-femme
- Physiothérapie
- Ergothérapie
- Nutrition & diététique
- Technique en radiologie médicale

Autres études dans le domaine de la santé (veuillez préciser)

## 21b3 Pour quelle formation, de niveau école supérieure, vous êtes-vous intéressé(e)?

- Infirmier/ère diplômé(e)
- Technicien/ne en salle d'opération ES
- Technicien/ne en analyses biomédicales
- Technicien/ne en radiologie médicale ES
- Spécialiste en activation
- Hygiéniste dentaire
- Ambulancier
- Orthoptiste

Autre formation dans le domaine de la santé (veuillez préciser)

## 21b4 Pour quel apprentissage professionnel vous êtes-vous intéressé(e)?

- |  |   |
|--|---|
| <input type="radio"/> Opticien/ne  | <input type="radio"/> Assistant/e en médical        |
| <input type="radio"/> Assistant/e dentaire   | <input type="radio"/> Bottier/ière-orthopédiste CFC |
| <input type="radio"/> Cuisinier/ère en diététique                                    | <input type="radio"/> Orthopédiste CFC              |
| <input type="radio"/> Drogiste   | <input type="radio"/> Assistant/e en pharmacie CFC  |
| <input type="radio"/> Aide en soins et accompagnement AFP                            | <input type="radio"/> Assistant/e en podologie CFC  |
| <input type="radio"/> Assistant/e en promotion de l'activité physique et de la santé | <input type="radio"/> Technicien/ne-dentiste CFC    |
| <input type="radio"/> Assistant/e en soins et santé communautaire CFC                |   |

Autre apprentissage professionnel dans le domaine de la santé, (veuillez préciser):

## Formations alternatives aux études de médecine

## Questionnaire pour ceux / celles qui veulent ou auraient voulu faire leurs

**22. Ne vous étiez-vous jamais renseigné(e) auparavant sur d'autres formations/études ou professions dans le domaine de la santé (en dehors de la médecine)? P. ex.: Lors d'une séance d'information, par une brochure, un dossier avec de la documentation, etc.?**

- Oui
- Non

### Formations alternatives aux études de médecine

**22a) Au sujet de quelle(s) profession(s)/ formation(s) vous êtes-vous renseigné(e)? (plusieurs réponses sont possibles)**

- Formation de niveau universitaire
- Formation de niveau Haute école spécialisée
- Formation de niveau école supérieure
- Apprentissage professionnel

Autre formation, (veuillez préciser):

**22a1 Au sujet de quelle formation vous êtes-vous renseigné(e)?**

- Pharmacie
- Expert/e en mouvement, prévention et santé
- Psychologie clinique

D'autres études dans le domaine de la santé (veuillez préciser)

**22a2 Au sujet de quelle formation, niveau Haute école spécialisée, vous êtes-vous renseigné(e)?**

- Soins infirmiers
- Sage-femme
- Physiothérapie
- Ergothérapie
- Nutrition & diététique
- Technique en radiologie médicale

Autres études dans le domaine de la santé (veuillez préciser):

## Questionnaire pour ceux / celles qui veulent ou auraient voulu faire leurs

### 22a3 Au sujet de quelle formation, au niveau d'école supérieure, vous êtes-vous renseigné(e)?

- Infirmier/ère diplômé(e)
- Technicien/ne en salle d'opération ES
- Technicien/ne en analyses biomédicales
- Technicien/ne en radiologie médicale ES
- Spécialiste en activation
- Hygiéniste dentaire
- Ambulancier
- Orthoptique

Autres formation dans le domaine de la santé (veuillez préciser):

### 22a4 Au sujet de quels apprentissages vous êtes-vous renseigné(e)?

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Opticien/ne  | <input type="checkbox"/> Assistant/e en médical        |
| <input type="checkbox"/> Assistant/e dentaire   | <input type="checkbox"/> Bottier/ière-orthopédiste CFC |
| <input type="checkbox"/> Cuisinier/ère en diététique                                    | <input type="checkbox"/> Orthopédiste CFC              |
| <input type="checkbox"/> Droguiste  | <input type="checkbox"/> Assistant/e en pharmacie CFC  |
| <input type="checkbox"/> Aide en soins et accompagnement AFP                            | <input type="checkbox"/> Assistant/e en podologie CFC  |
| <input type="checkbox"/> Assistant/e en promotion de l'activité physique et de la santé | <input type="checkbox"/> Technicien/ne-dentiste CFC    |
| <input type="checkbox"/> Assistant/e en soins et santé communautaire CFC                |  |

Autre apprentissage professionnel dans le domaine de la santé (veuillez préciser):

## Formations alternatives aux études de médecine

## Questionnaire pour ceux / celles qui veulent ou auraient voulu faire leurs

**23. Veuillez évaluer, s'il vous plaît, en quelle mesure les sources suivantes vous ont fourni des informations précieuses sur d'autres professions dans le domaine de la santé (sauf médecine).**

	En grande mesure	En assez grande mesure	En faible mesure	En aucune mesure	Source non utilisée
Parents, Parentée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Amis, connaissances	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Enseignants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Connaissance qui travaille dans un métier dans le domaine de la santé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Conseil aux études, orientation professionnelle, personnel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dossier ou page Web de l'orientation professionnelle/ du conseil aux études	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dossier/ page Web des Hautes écoles spécialisées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Séances d'information des Hautes écoles spécialisées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Stages pratiques/ cours d'essai	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D'autres sources à l'Internet	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres médias	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Autres (veuillez préciser)

**24. Auriez-vous souhaité recevoir plus d'information ou de renseignements sur les professions dans le domaine de la santé (sauf médecine)?**

- Oui  
 Non

### Formations alternatives aux études de médecine

**24a) Si oui, lesquels?**

### Votre avis

## Questionnaire pour ceux / celles qui veulent ou auraient voulu faire leurs

**25. Un questionnaire préformulé ne peut pas tout considérer. Souhaitez-vous nous faire part de quelque chose?**

**Souhaitez-vous être informé(e) des résultats de l'enquête?**

**Souhaitez-vous prendre part au tirage au sort de bons pour livres?**

- Oui, je veux être tenu(e) au courant des résultats de l'enquête.
- Oui, je veux prendre part au tirage au sort de 3 bons pour livres, d'un valeur de Fr. 100.- chaque.
- Non

**Veillez nous donner votre adresse E-mail ou envoyez-nous un courriel à [mede@zhaw.ch](mailto:mede@zhaw.ch). (Vos données seront traitées de manière confidentielle, ne seront pas transmises à des tiers, et seront détruites immédiatement après le tirage au sort!)**

### Fin du questionnaire

Nous vous remercions cordialement de votre participation!

# Guide sur l'enquête auprès des responsables de filières dans les Hautes écoles spécialisées

## Introduction

Bonjour Monsieur XXX/ Madame XXX, je m'appelle Ursula Meidert. Je vous appelle de la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW) au sujet d'un projet commandé par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Ce projet cherche à récupérer pour d'autres professions dans le domaine de la santé, les personnes qui, en raison du numerus clausus, n'ont pas pu étudier la médecine. Dans ce contexte, l'OFSP cherche à savoir également s'il y a encore de la capacité dans les Hautes écoles spécialisées pour les filières des professions médicales. Me permettez-vous, s'il vous plaît, de vous poser quelques questions à ce sujet?

## Données personnelles

Nom : \_\_\_\_\_

Fonction: \_\_\_\_\_

Haute école: \_\_\_\_\_

Quel cours avez-vous à votre Haute école ?

Ergothérapie  
Physiothérapie  
Sage-femme  
Nutrition & Diététique  
Soins infirmiers  
Technique en radiologie médicale

## Capacité des cours

Parlons des cours :

Ergothérapie  
Physiothérapie  
Sage-femme  
Nutrition & Diététique  
Soins infirmiers  
Technique en radiologie médicale

Quelle est la capacité dans ces cours de Bachelor ? \_\_\_\_\_

Est-ce que (dans les derniers trois ans) la capacité maximum a déjà été atteinte?

Oui  
Non  
Partiellement

Environ combien de candidat(e)s avez-vous par année pour cette filière d'études?\_ \_\_\_\_\_

Une augmentation de cette capacité est-elle prévue pour un avenir proche? Ou l'a-t-on déjà sollicitée?

Oui  
Non

---

Avez-vous de la peine à pourvoir les places d'études avec les candidats adéquats?

Oui  
Non  
Partiellement

---

---

Si oui, quelles en sont les raisons? \_\_\_\_\_

---

### **Procédure d'admission**

Quelles procédures d'admission avez-vous l'habitude de prévoir ?

Candidature avec lettre de motivation  
Entretien d'admission  
Test/ examen d'admission  
Examen pratique

---

---

Quels sont les délais d'inscription respectifs pour cette filière d'études?

Janvier                  Février                  Mars                  Avril                  Mai

---

Y a-t-il une possibilité de faire, chez-vous, un Master dans cette filière ?

Oui  
Non

---

### **Recrutement d'étudiants**

Quelles mesures publicitaires ou quelles stratégies de recrutement employez-vous d'habitude pour attirer l'attention des personnes sur vos offres de formation?

Matériel d'information (Brochures, volants etc.)  
Scéances d'information  
Journée portes ouvertes  
Reportages dans les médias/ reportages publicitaires  
Affiches publicitaires  
Publicité sur Internet  
Scéances d'information dans les gymnases  
Annonces dans la presse

---

---

---

Quel est le taux de réussite de ces méthodes ? Atteignent-elles leur objectif ?

Une grande réussite      une réussite      réussite partielle      faible réussite

---

---

Comment pourrait-on vous aider à recruter les candidat(e)s adéquats? Ou à faire plus de publicité? De quoi avez-vous besoin?

---

---

---

Souhaitez-vous une coordination en matière de publicité entre les écoles ou en sentez-vous le besoin ? Par exemple: par des actions communes en matière de publicité, ou pour l'envoi de matériel de formation, etc.

Oui  
Non

---

---

Que pensez-vous de l'idée d'informer de manière ciblée les candidat(e)s aux études de médecine sur votre offre de formation? Par exemple par l'envoi de matériel d'information ? \_\_\_\_\_

---

---

Existe-t-il, parmi les candidats refusés aux études de médecine, le souhait ou le besoin d'une coordination avec - par exemple - la Conférence des recteurs des universités suisses ou l'Office fédéral de la santé publique, dans le but d'améliorer le recrutement de ces candidats?

Oui  
Non

---

---

Parallèlement à cette enquête, nous en réalisons une autre auprès des personnes qui, en raison du numerus clausus, n'ont pas été admises aux études de médecine. On leur demande, entre autres choses, si elles étaient bien informées sur d'autres professions dans le domaine de la santé ou si elles auraient souhaité avoir des renseignements complémentaires. Êtes-vous intéressé(e) à recevoir les résultats de cette sondage?

Oui  
Non

---

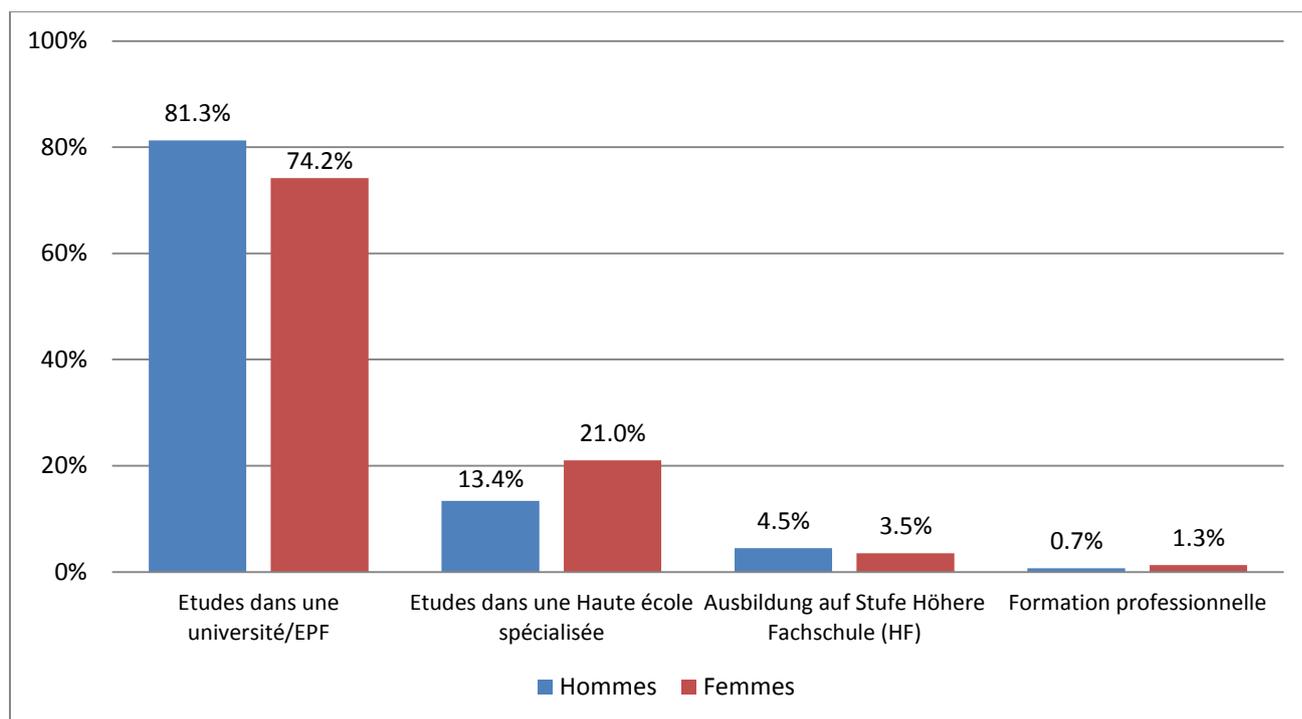
(Si oui : Veuillez s'il vous plaît, nous indiquer votre adresse e-mail)  
Adresse e-mail: \_\_\_\_\_)

**Pour conclure**

Un grand merci pour votre disponibilité et vos informations

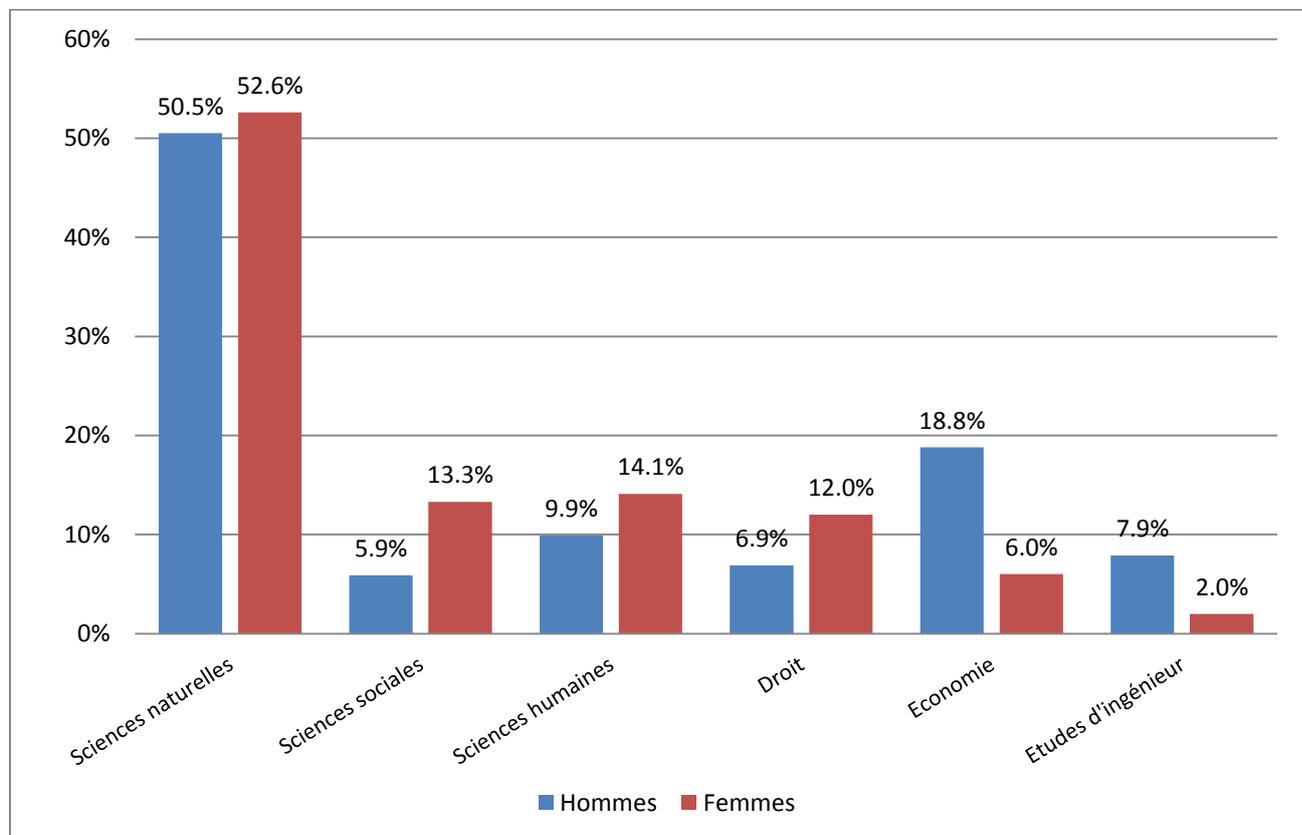
## Annex E: Estimations sexospécifiques

Illustration 1 : Formation selon la nouvelle orientation sexospécifiques



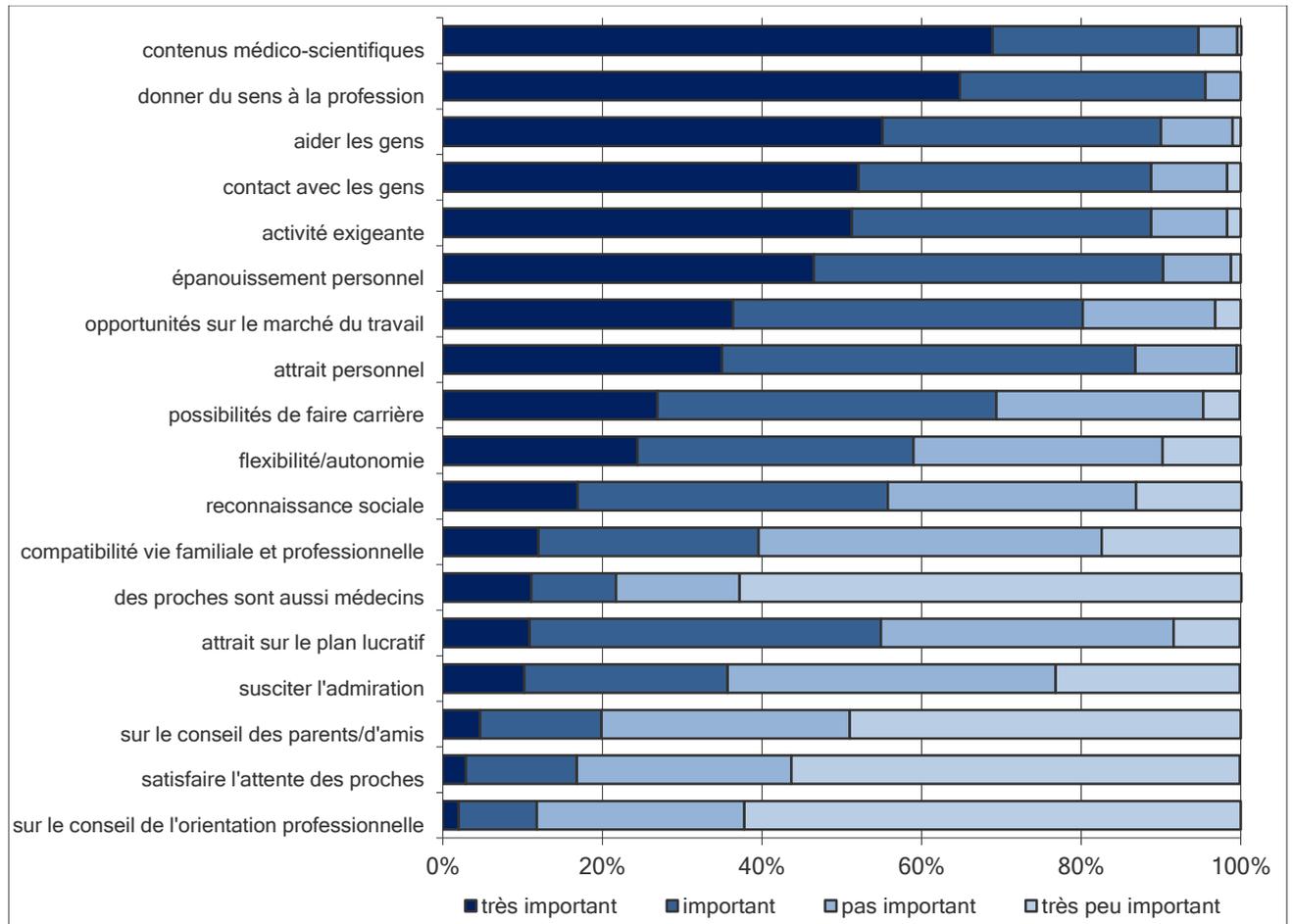
n: 134 hommes, 376 femmes

Illustration 2 : Etudes universitaires selon la nouvelle orientation exospécifiques



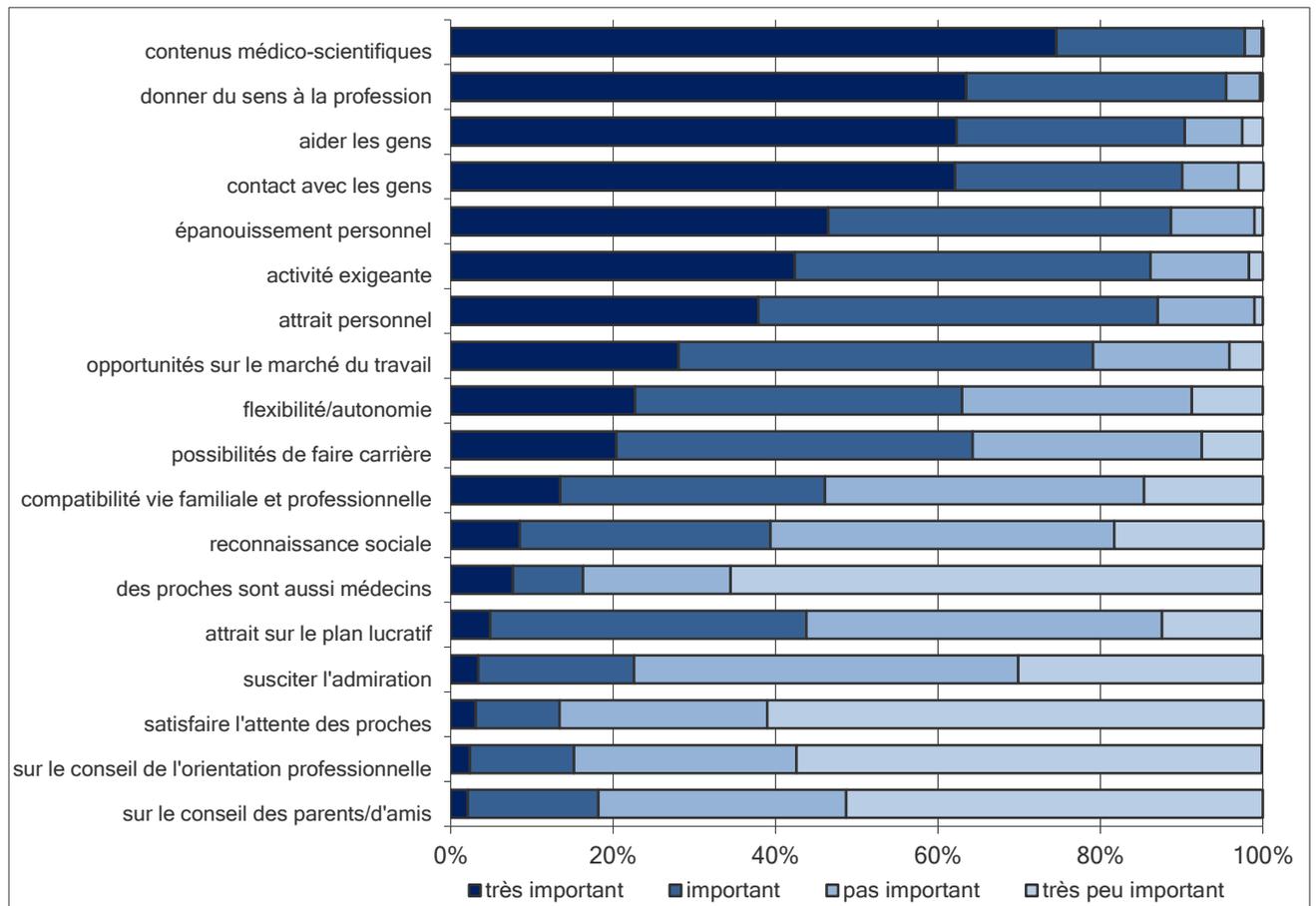
N: 101 hommes, 249 femmes

### Illustration 3 : Motifs du choix des études, hommes



n = entre 407 et 412 personnes selon le point

### Illustration 4 : Motifs du choix des études, femmes



n = entre 911 et 920 personnes selon le point